

20

RAPPORT ANNUEL

24

GREAT-WEST
LIFE CO

Table des matières

Revue des activités

Rapport des administrateurs 2

Performance financière 5

Solutions en milieu de travail 6

Gestion du patrimoine et des actifs 7

Assurance et solutions de gestion des risques 8

Collectivités et impact social 11

Revue financière

Rapport de gestion 15

Responsabilité à l'égard de l'information financière 126

États financiers consolidés 127

Rapport de l'auditeur indépendant 246

Administrateurs et membres de la haute direction 251

Renseignements à l'intention des actionnaires 252

Notes 254

Great-West Lifeco Inc. est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower et d'Irish Life. Ensemble, nous fournissons des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties offert par l'employeur et d'assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à plus de 40 millions. Au 31 décembre 2024, l'actif administré de Great-West Lifeco s'établissait à plus de 3,2 billions de dollars.

Notre objectif

Bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. **Nous sommes ici pour la vie.**

Nos ambitions

Nous investissons à long terme dans le but de réaliser une croissance et de créer une valeur durable pour nos gens, nos clients et nos communautés.



Bâtir un avenir financier plus solide



Faire progresser la croissance inclusive



Maintenir une santé financière durable

Nos facteurs de valeur

Nos facteurs de valeur, qui reflètent nos forces ainsi que notre stratégie d'affaires, nous permettent d'assurer notre croissance et de créer de la valeur pour nos actionnaires et notre clientèle.



Solutions en milieu de travail



Gestion du patrimoine et des actifs



Assurance et solutions de gestion des risques

GREAT-WEST LIFECO

canada **vie** ^{MC}

EMPOWER

Irish Life

Rapport des administrateurs

Une année de croissance stratégique et d'engagement communautaire

En réfléchissant à l'exercice 2024, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli et de la façon dont nous avons offert nos services à nos clients et à nos conseillers, à nos collectivités ainsi qu'à vous, nos actionnaires et titulaires de polices. L'année a été marquée par d'importants progrès dans la réalisation de nos stratégies, qui favorisent la réussite continue de Great-West Lifeco.

Nous cherchons à soutenir nos clients pendant les moments difficiles de leur vie et nous sommes guidés par notre objectif, celui de bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Nous sommes ici pour la vie.

Au cours du dernier exercice, nous avons connu un essor dans l'ensemble de nos entreprises en mettant à exécution des plans qui soutiennent une croissance durable et rentable. Nous y sommes parvenus grâce à la rigueur dans l'exécution en fonction d'occasions qui nous aident à accroître nos activités, à élargir la gamme de services que nous offrons à nos clients, à améliorer nos capacités numériques et à renforcer nos activités.

Nous avons également continué de renforcer nos engagements envers les collectivités que nous desservons. Nous avons été un partenaire constant des organismes de bienfaisance qui font une différence significative dans les collectivités où nous exerçons nos activités et nous avons favorisé une société plus inclusive et accueillante.

De toutes ces façons, nous créons de la valeur durable tout en devenant plus forts et plus résilients.

Accroître notre leadership sur le marché par l'investissement stratégique et la croissance

En 2024, nous avons continué d'accorder la priorité aux investissements stratégiques qui soutiennent la croissance interne à long terme afin de créer de la valeur durable pour nos parties prenantes.

Dans l'ensemble de notre portefeuille, nous avons mis en œuvre des stratégies dans des domaines précis de chacun de nos secteurs afin de renforcer davantage notre position de chef de file. Ces stratégies sont étayées par des marques, un accès au marché et une envergure de premier plan.

La croissance des produits de gestion du patrimoine et des actifs demeure une priorité dans plusieurs secteurs de notre entreprise. Aux États-Unis, Empower a acquis Plan Management Corporation, le créateur d'OptionTrax, un fournisseur de services et administrateur de régimes d'actionnariat numériques. Cette offre améliore la proposition de valeur d'Empower pour les employeurs en matière de services de retraite et contribue à l'expansion des services de planification financière fournis par l'intermédiaire de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower. Au Canada, nous avons fait progresser l'intégration d'Investment Planning Counsel et de Value Partners, qui contribuent à la croissance et à l'expansion de notre gamme de produits canadiens de gestion du patrimoine à l'intention des clients et des conseillers. En Irlande, Irish Life Investment Managers, de concert avec Aon, a lancé un fonds de transition énergétique de 500 M€, qui a enrichi la gamme de produits offerts aux clients. Grâce à la confiance que nos clients et nos conseillers continuent de nous accorder, l'actif administré de Great-West Lifeco a franchi la barre des 3 billions de dollars pour la première fois en 2024.

Nous offrons à des millions de personnes et à leurs familles des avantages en matière de santé, de mieux-être et de retraite par l'intermédiaire de nos entreprises de solutions en milieu de travail. Au Canada, nous avons élargi nos activités en 2024 grâce à l'ajout de régimes qui s'occupent des prestations dentaires pour les employés de la fonction publique fédérale, les fonctionnaires retraités et leurs personnes à charge. Aux États-Unis, nous avons achevé l'intégration liée aux services de retraite de Prudential Financial, ce qui a permis de renforcer davantage l'étendue et la portée d'Empower, qui aide maintenant plus de 18,5 millions d'Américains à se préparer à leur retraite. En Irlande, où Irish Life est l'un des principaux fournisseurs de régimes de garanties offerts par l'employeur au pays, nous avons créé une expérience en ligne grâce au portail MyIrishLife

à l'intention des employés. Ce service aide également les employeurs à gérer et à maximiser les avantages de leur régime au moyen d'un tableau de bord des avantages du personnel en ligne.

Nos activités liées au secteur Solutions d'assurance et de gestion des risques constituent une position de force, de stabilité et de diversification. Notre unité d'exploitation Réassurance soutient ces activités au moyen de tarifications et de sélections des risques rigoureuses dans une vaste gamme de marchés en tirant parti de compétences spécialisées pour aider les clients à gérer le capital et les risques. Au Royaume-Uni, nous demeurons un chef de file en ce qui a trait à l'aide apportée aux clients pour gérer le risque de longévité, y compris la croissance liée aux solutions de transfert du risque lié aux régimes de retraite pour les clients en 2024. De plus, au Canada, nous avons continué de renforcer notre distribution et notre gamme de produits en lançant un nouveau produit d'assurance vie universelle aux caractéristiques et aux taux concurrentiels, et en améliorant les prix pour les produits d'assurance invalidité et contre les maladies graves.

Grâce à ces mesures, nous continuons de faire progresser nos stratégies ciblées visant à offrir des services à nos clients et à nos conseillers, tout en favorisant une croissance et une valeur durables.

Communauté, citoyenneté et incidence

Nous croyons que nos produits et nos services, appuyés par des conseils de qualité, peuvent faire une différence durable et positive dans la vie de nos clients. Nous croyons également que nous pouvons avoir une incidence positive à long terme dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Cette conviction s'est traduite par plus de 165 millions de dollars en dons à des œuvres caritatives locales et mondiales au cours des 10 dernières années et elle est également renforcée par les actions de nos employés et de nos associés qui offrent leur temps et leur talent pour contribuer à faire une différence positive dans le monde qui les entoure. Au cours de l'exercice, nous avons contribué à une plus grande sécurité financière pour les populations insuffisamment desservies, effectué des investissements dans les arts et dans l'éducation et aidé les personnes touchées par les catastrophes naturelles.

Dans l'ensemble de la compagnie, nous avons bâti une culture où nos collègues peuvent montrer la meilleure version d'eux-mêmes au quotidien. Nous continuons

de croire que le recrutement et le perfectionnement des talents qui s'appuient sur un sentiment d'appartenance nous aident à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus performantes. Lorsque nous investissons dans nos gens pour les aider à exploiter leur plein potentiel, ceux-ci font de même pour nos clients par la suite.

Nous mettons l'accent sur la création de valeur à long terme, et nous faisons des choix disciplinés, notamment en tenant compte des changements climatiques et d'autres facteurs et de l'incidence qu'ils pourraient avoir sur la valeur des placements.

Remerciements

Au cours du dernier exercice, nous avons célébré le départ à la retraite de personnes clés au sein de notre équipe de direction, notamment Garry MacNicholas, Jeff Macoun, Arshil Jamal et Grace Palombo. Nous tenons à remercier chacun d'eux pour leur dévouement au cours de leurs longues carrières qui ont contribué au succès continu de notre entreprise. De plus, nous avons accueilli des personnes clés dans de nouveaux rôles, ce qui démontre la profondeur de l'expertise de nos équipes et la force de notre planification de la relève.

Au nom de Great-West Lifeco, de son conseil d'administration et de nos employés et conseillers dévoués, nous tenons à vous remercier chaleureusement de nous faire confiance et de votre soutien. **Il nous tarde de poursuivre notre travail significatif avec vous en offrant des conseils et des solutions adaptés et fiables sur lesquels les particuliers, les familles et les entreprises peuvent compter aujourd'hui, demain et pour la vie.**



Jeffrey Orr

Président du conseil



Paul Mahon

Président et chef de la direction



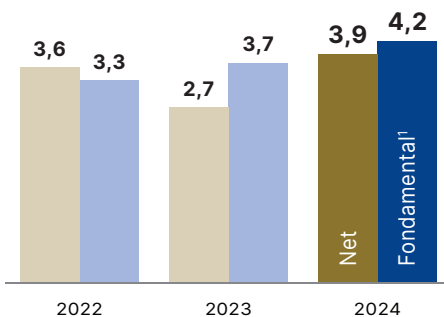
Performance financière

Objectifs financiers à moyen terme (bénéfice fondamental)¹

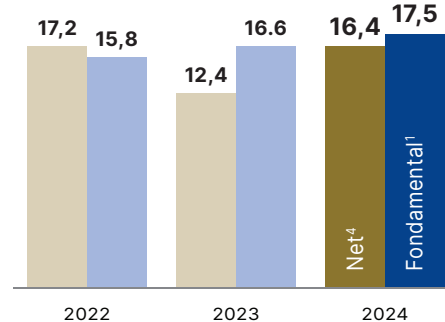
	1 an	5 ans
Croissance annuelle du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 %	14,2 %	Taux de croissance annuel composé ² de 9,4 %
Rendement des capitaux propres fondamental de 16 % à 17 % (IFRS 17)	17,5 %	Moyenne ³ de 16,6 %
Ratio de distribution cible représentant entre 45 % et 55 % du bénéfice fondamental	49,3 %	Moyenne de 53,7 %

NET FONDAMENTAL

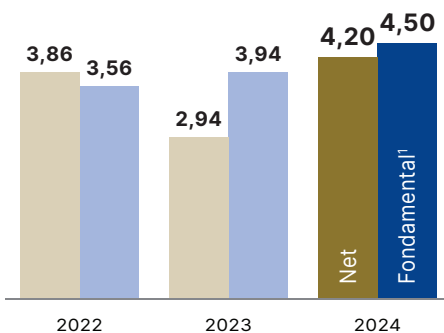
Bénéfice Milliards (\$)



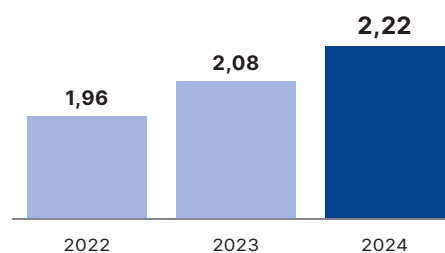
Rendement des capitaux propres (%)



Bénéfice par action Dollars (\$)



Dividendes versés par action Dollars (\$)



Performance financière fondamentale et nette comparative de 2022 à 2024

Se reporter à la page 254 pour prendre connaissance des notes en fin de texte.

Solutions en milieu de travail

Donner aux organisations les moyens de soutenir le bien-être financier, physique et mental de leurs employés au moyen de régimes de retraite, de prestations et de programmes de mieux-être novateurs adaptés aux besoins changeants des milieux de travail d'aujourd'hui.

Assurer une administration de qualité des avantages sociaux de la fonction publique du Canada

La Canada Vie a commencé à administrer le Régime de soins dentaires de la fonction publique et le Régime de services dentaires pour les pensionnés à l'intention des employés et des retraités du gouvernement fédéral. La transition s'est faite en douceur et avec efficacité, ce qui a permis d'améliorer la prestation des services aux participants aux régimes existants, tout en réalisant l'intégration du régime pour les pensionnés.

Empower élargit sa plateforme aux États-Unis en offrant des services liés à la rémunération fondée sur des actions

L'acquisition par Empower de Plan Management Corporation, le créateur d'OptionTrax®, nous permet d'accroître nos capacités en administration de régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres. OptionTrax regroupe une plateforme de rémunération fondée sur des actions, ainsi que des services administratifs, qui sont en croissance et axés sur le numérique, et son intégration est venue rehausser l'offre globale qu'Empower propose à sa clientèle existante et future.

Simplifier l'établissement de régimes 401(k) pour les petites entreprises et les entreprises en démarrage

Empower a lancé Ready Select™, une solution numérique pour régimes 401(k) conçue pour aider les petites entreprises et les entreprises en démarrage à établir facilement des régimes de retraite en milieu de travail. Lancée au milieu de 2024, Ready Select simplifie le processus à suivre par les conseillers et les tiers administrateurs en réduisant les coûts et la complexité et en rationalisant les tâches administratives. Adaptée aux régimes dont l'actif peut atteindre 1 M\$, cette offre novatrice vise à élargir l'accès à l'épargne-retraite pour les employés travaillant dans de petites organisations.

Étudier la question de la longévité pour bâtir un avenir sûr financièrement

Canada Life UK a publié son **rapport intitulé Life100+**, le premier d'une série de rapports de recherche approfondis qui étudie les aspects de nos vies touchés par notre longévité croissante, et qui traite des occasions et des défis que présente cette réalité.



Gestion du patrimoine et des actifs

Offrir des solutions de gestion du patrimoine et des stratégies de placement complètes qui aident nos clients à atteindre leurs objectifs financiers tout en favorisant une croissance durable et en maximisant la valeur pour les parties prenantes.

Accroître l'accès aux conseils pour un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes

L'ajout d'Investment Planning Counsel et de Value Partners au sein de la Canada Vie améliore l'accès aux conseils et solutions pour un nombre grandissant de Canadiens et de Canadiennes. Ensemble, ces entités offrent une gamme plus complète de solutions et renforcent notre stratégie visant à devenir la destination de choix des conseillers entrepreneurs au Canada.

Collaborer afin d'offrir des solutions et un soutien exceptionnels aux conseillers et à leurs clients

Gestion de placements Canada Vie limitée et Counsel Portfolio Services Inc. (Counsel) ont fusionné le 1^{er} octobre 2024 pour former une seule société qui conserve le nom Gestion de placements Canada Vie limitée. En regroupant l'expertise des deux organisations, la nouvelle entité agit maintenant à titre de gestionnaire, de fiduciaire, de gestionnaire de portefeuille et de promoteur pour tous les fonds de marque Canada Vie et Counsel/IPC, créant par la même occasion un centre d'excellence.

Favoriser l'investissement durable et créer de la valeur à long terme pour les clients et les collectivités d'Irlande

Aon et Irish Life Investment Managers se sont associés pour lancer le Climate Transition Equity Fund, d'un montant de 500 M€, qui élargit l'offre proposée à la clientèle. Ce fonds s'intéresse aux entreprises qui contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'ONU, y compris la lutte contre les changements climatiques, l'utilisation rationnelle des ressources, la santé des écosystèmes et la satisfaction des besoins sociaux essentiels.

Privilégier les placements en obligations hors de l'île de Grande-Bretagne

Canada Life UK a annoncé la fermeture de ses offres de produits d'obligations sur l'île de Grande-Bretagne et de produits individuels de retraite afin de placer les placements en obligations hors de l'île de Grande-Bretagne au centre des efforts de la division de gestion du patrimoine. Des ressources seront mises à profit pour offrir une meilleure expérience aux conseillers et à leurs clients au moyen d'une proposition de premier plan axée sur les obligations internationales.

Vente de Putnam Investments à Franklin Templeton

Great-West Lifeco a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton, l'un des plus importants gestionnaires d'actifs indépendants et diversifiés au monde, vente qui a pris effet le 1^{er} janvier 2024. Cette transaction a permis de réaliser la valeur de Putnam et de renforcer l'engagement stratégique de Lifeco envers la croissance et le maintien d'une position de chef de file sur les marchés de retraite et de gestion du patrimoine des particuliers aux États-Unis. Dans le cadre de cette transaction, Lifeco a conservé PanAgora, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan.

Assurance et solutions de gestion des risques

Offrir des produits d'assurance et des stratégies de gestion des risques personnalisés qui protègent ce qui est le plus important pour les particuliers, les familles et les entreprises, fournissant ainsi une sécurité et une tranquillité d'esprit dans un monde en constante évolution.

L'unité Solutions de gestion du capital et des risques continue de faire évoluer sa présence mondiale et son offre de produits

Par l'intermédiaire de Canada Life Reinsurance, notre unité Solutions de gestion du capital et des risques continue d'innover dans de nouveaux marchés. Grâce à ses solutions personnalisées pour les clients, l'unité a pris de l'expansion dans des marchés clés des États-Unis et d'Europe tout en continuant de saisir des occasions à l'échelle mondiale grâce à deux transactions axées sur l'innovation en Australie.

Venir en aide aux clients touchés par des catastrophes naturelles

Nous soutenons les clients qui ont été touchés par des catastrophes naturelles partout dans le monde. De plus, notre unité Réassurance joue un rôle crucial dans le financement des efforts de rétablissement et de reconstruction, ce qui démontre le dévouement de la compagnie envers son rôle de partenaire fiable en cas de crise.

L'assistant aux demandes de règlement mettant à profit le raisonnement par intelligence artificielle remporte des prix et renforce l'expérience client au sein d'Irish Life

Irish Life a remporté deux prix prestigieux pour son initiative CARA (« Claims AI Reasoning Assistant »), soit le prix Or aux Global Qorus Innovation Awards, ainsi que le prix dans la catégorie du service à la clientèle de l'édition 2024 des AI Awards d'Irlande. L'initiative CARA a recours à la reconnaissance des documents pour analyser les données des membres, y compris l'historique de traitement et les facteurs de risque, pour permettre un traitement rapide et fiable des demandes de règlement. Ce système intelligent de traitement des demandes de règlement pour soins médicaux a considérablement amélioré les délais de traitement de la compagnie, ainsi que sa productivité, son efficacité opérationnelle et l'expérience client qu'elle offre.







Collectivités et impact social

Promouvoir un changement positif en investissant dans des initiatives qui renforcent les collectivités, favorisent l'équité sociale et améliorent le bien-être. Avoir une influence marquante et bâtir un avenir meilleur pour les individus et les familles du monde entier grâce à la philanthropie, au bénévolat et aux pratiques durables.

Cultiver un avenir meilleur grâce à la collaboration et au partenariat

Nous nous efforçons de provoquer des changements positifs et durables dans nos collectivités et dans le monde qui nous entoure. Nous avons ainsi soutenu des organismes communautaires qui concentrent leurs efforts dans certains domaines comme la préservation de l'environnement et la conservation de l'eau.



Placements privés et infrastructures durables

Great-West Lifeco a annoncé qu'elle avait conclu un partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire de placements axé sur les solutions climatiques. Cette relation à long terme permettra à Power Sustainable d'accélérer sa croissance et sa présence sur les marchés des placements privés et des infrastructures durables, tout en soutenant la stratégie de création de valeur de Lifeco.

+ de 165 M\$

en dons de bienfaisance remis depuis 2014

+ de 2 700

organismes communautaires soutenus par nos sociétés en 2024

+ de 80 000

heures de bénévolat effectué par nos employés pendant les heures de travail ou en dehors en 2024



Promouvoir la santé et la résilience des collectivités

Nous sommes fiers de nous associer à des organisations qui agissent sur le terrain afin de promouvoir le bien-être et qui s'efforcent de rehausser la santé des familles et aspirent à des collectivités plus solides et un avenir plein de promesses :

S'associer à Jeunesse, J'écoute pour accroître le soutien en santé mentale au Canada

La Canada Vie investit dans le service de messagerie texte de Jeunesse, J'écoute en versant un don substantiel de 1 M\$ au mouvement Libère tes émotions. Annoncé au début de 2024, ce don renforce le rôle de soutien de longue date de la Canada Vie, qui fait partie des premiers donateurs de ce service. Ce don permettra d'élargir le réseau de répondants aux crises de Jeunesse, J'écoute et à joindre plus de jeunes que jamais auparavant.

Investir dans des initiatives en santé

Nous aidons les organisations locales et nationales à améliorer la qualité des soins de santé, ainsi que l'accès à ces soins. Qu'il s'agisse d'hôpitaux locaux comme le Children's Hospital au Colorado ou l'American Lung Association aux États-Unis, la Société canadienne du sang au Canada ou l'Irish Motor Neurone Disease Association en Europe, nous sommes fiers de soutenir des organisations qui donnent aux gens les soins et le soutien dont ils ont besoin, maintenant et dans l'avenir.

Le marathon Irish Life à Dublin permet d'amasser environ 9 M€ pour des organismes de bienfaisance

Dans le cadre de ce marathon reconnu comme étant « amical », plus de 22 000 participants sont descendus dans les rues de Dublin afin de récolter des fonds pour des organismes de bienfaisance. C'est grâce au soutien considérable reçu de milliers de bénévoles que la course a pu avoir lieu, sous les applaudissements d'innombrables spectateurs répartis le long du parcours. Cette année, le programme d'inclusion des participants accueillait les coureurs de Sanctuary Runners, une initiative de solidarité par le sport faisant appel à la course, au jogging et à la marche pour rallier les demandeurs d'asile, les réfugiés, les migrants et les résidents irlandais. Parmi les points forts de la compétition on peut mentionner la participation au marathon de l'acteur Colin Farrell, qui a récolté près de 1M€ pour des organismes de bienfaisance, ainsi que l'obtention du prix Best of Europe Gold par Irish Life dans le cadre des European Sponsorship Awards.

Favoriser la santé des collectivités en Irlande

Depuis plus de 10 ans, Irish Life est fière de parrainer le programme Healthy Club de la Gaelic Athletic Association, qui vise à promouvoir le sport, l'activité physique, la santé mentale et la santé préventive. Le programme comprend maintenant 600 clubs et a fourni près de 50 M€ en prestations liées à la santé et au bien-être en Irlande, selon une récente évaluation indépendante du rendement social de l'investissement.

Faire progresser la croissance inclusive

Appuyer les peuples autochtones du Canada et faire progresser la vérité et la réconciliation

La Canada Vie continue d'appuyer les peuples autochtones de notre pays et elle comprend l'importance de répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. C'est pourquoi nous sommes un signataire fondateur de l'Entente relative aux Autochtones de Winnipeg et que nous offrons à nos collègues du Canada une journée de congé rémunéré pour les activités de réflexion à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

Célébrer le Juneteenth aux États-Unis

Empower reconnaît le Juneteenth comme un jour férié visant à commémorer la fin de l'esclavage aux États-Unis. Tout au long de l'année, une organisation dirigée par la communauté noire axée sur le leadership et le perfectionnement au sein de l'entreprise a organisé des conférences inspirantes et a fourni des ressources utiles dans le but de présenter et d'honorer l'histoire, la culture et les contributions des Noirs et des Afro-Américains.

Saisir l'occasion de favoriser la neurodiversité au travail

Empower s'est associée à Horace Mann Educational Associates pour créer un programme de talents immersif sur la neurodiversité au travail appelé Neurodiversity @ Work. Ce programme offre aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme des occasions de travail intéressantes dans un environnement de collaboration et de soutien. Depuis le lancement du programme en 2022, plus de la moitié des apprentis se sont vu offrir un poste à temps plein au sein d'Empower.



Favoriser la diversité des voix

Nos groupes-ressources d'employés et nos groupes-ressources d'entreprise aident nos collègues à se sentir vus, entendus et habilités à être eux-mêmes.

Ces groupes reflètent la diversité de notre compagnie et comprennent notamment :

- les personnes handicapées
- les femmes et les genres
- les personnes noires et de couleur
- les jeunes professionnels
- les peuples autochtones (seulement au Canada)
- la communauté 2ELGBTQ+ et la fierté
- les anciens combattants (seulement aux États-Unis)

Nous sommes également fiers de nous associer à l'Initiative BlackNorth et à l'Entente relative aux Autochtones de Winnipeg au Canada, ainsi qu'au 30% Club et à la charte Women in Finance en Europe afin de promouvoir une meilleure inclusion dans notre milieu de travail.

Ambitions en matière d'inclusion

Accroître la représentation des femmes dans des postes de direction pour la faire passer à 50 % dans l'ensemble de nos secteurs d'ici 2030.

Progrès : **42 %**⁵

Rehausser le nombre de personnes issues de groupes sous-représentés occupant des postes de direction afin que la représentation atteigne 25 % d'ici 2030.

Progrès : **23 %**⁶



Se reporter à la page 254 pour prendre connaissance des notes en fin de texte.

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2023, avec le trimestre clos le 30 septembre 2024 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2023, selon le cas. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Activités de Lifeco

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower, auparavant Great-West Life & Annuity Insurance Company) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life). Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments (Putnam) à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton ». Par suite de cette transaction, Putnam est présentée dans les activités abandonnées dans le présent document.

Au Canada, la Canada Vie offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de trois unités d'exploitation principales, c'est-à-dire Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et Assurance et rentes. Par l'intermédiaire de l'unité Solutions en milieu de travail, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada. Ces produits sont distribués par l'entremise d'un vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière. Par l'intermédiaire de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, la compagnie offre des produits et des services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire de l'unité Assurance et rentes, la compagnie offre des produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie aux clients individuels. Ces produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine sont distribués par l'entremise de canaux multiples : la plateforme Solutions conseillers, soit un canal de distribution pour les conseillers qui détiennent un contrat directement avec la Canada Vie, les agences générales déléguées (AGD), les comptes nationaux, Investment Planning Counsel (IPC) et Value Partners Group (Value Partners).

Aux États-Unis, Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Empower comprend l'unité Régimes à cotisations définies - Empower, qui s'aligne sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail et qui fournit des services d'épargne, de placements et de consultation par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur, ainsi que l'unité Gestion du patrimoine des particuliers - Empower, qui exerce ses activités sous le facteur de valeur Gestion du patrimoine et des actifs et qui offre des solutions composées de produits individuels et fournit des produits et services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers, y compris des comptes de retraite individuels et des comptes d'épargne après impôt. Les produits et services d'Empower sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières.

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes, soit Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et Assurance et rentes, et elle sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits individuels et collectifs d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates, des prêts hypothécaires rechargeables, des régimes de retraite et des produits de placement. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques comprend l'unité d'exploitation Réassurance, sous le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales, ce qui englobe les contrats de réassurance et de récession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de récessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Canada Vie, Empower, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

Mode de présentation et sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, l'innovation en matière de produits et services, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, le calendrier et l'étendue des rachats d'actions possibles, la part de marché, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue, les effets potentiels des catastrophes, les effets potentiels des événements et conflits géopolitiques et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires, les objectifs de croissance et le capital de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, en établissant son objectif de réaliser une croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental pour Empower en 2025, la direction a supposé que le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée seraient conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit, et elle a également supposé que les souscriptions, la rétention de clients et les taux de conversion réels, ainsi que les comportements des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les charges et la répartition des activités au sein d'Empower seraient conformes aux attentes de la direction. Pour formuler notre évaluation de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt minimum mondial et nos attentes quant à l'incidence de cet impôt sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice fondamental, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes. Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice fondamental à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice fondamental énoncés dans le présent rapport de gestion. En ce qui a trait aux rachats d'actions possibles, le montant et le calendrier des rachats réels dépendront du bénéfice, des besoins de trésorerie et de la situation financière de la compagnie, des conditions du marché, de notre capacité à effectuer les rachats de façon prudente, des exigences de capital, des lois et règlements applicables (y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables) et d'autres facteurs jugés pertinents par la compagnie, et ils pourraient être assujettis à des approbations ou conditions réglementaires. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et Sommaire des estimations comptables critiques du présent document, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 5 février 2025, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives contenues dans les documents déposés par la compagnie se rapportent aux ambitions, aux buts, aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant l'ambition de la compagnie à éliminer les émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité des activités et des placements de la compagnie, le plan de la compagnie visant à examiner et à réviser les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité, au besoin, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des groupes sous-représentés au sein de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans les documents déposés par la compagnie sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons actuellement aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat et à la diversité, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les buts, les objectifs, les ambitions, les engagements ou les cibles mentionnés dans les documents déposés par la compagnie, y compris, sans s'y limiter, les objectifs de la compagnie visant à atteindre zéro émission nette (dont les objectifs intermédiaires de carboneutralité) et les mesures liées à la diversité sont ambitieux. Ils pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps, et l'étendue des actifs à inclure dans nos objectifs en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 est toujours à l'étude. La compagnie n'a pas encore mis en place de plan de transition complet pour atteindre ses objectifs et ambitions de carboneutralité, et le calendrier d'élaboration de ce plan, ainsi que son étendue et son degré de réalisation demeurent incertains. De plus, les données nécessaires pour définir le plan de la compagnie pour atteindre ces objectifs et réaliser ces ambitions sont de faible qualité, leur disponibilité est limitée et elles sont différentes selon les secteurs visés par la compagnie. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses soient reconnues comme inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos buts, nos objectifs, nos ambitions, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

Les buts, objectifs, priorités, ambitions, engagements ou cibles dont il est question dans les documents déposés par la compagnie pourraient également devoir être modifiés ou recalibrés pour atteindre nos autres objectifs stratégiques et pour respecter les attentes raisonnables de nos parties prenantes, y compris les attentes à l'égard de la performance financière. En tant que société spécialisée dans les services financiers, notre principal objectif est de fournir à nos clients ainsi qu'aux consommateurs des solutions qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de sécurité financière et de tenir les promesses que nous leur avons faites. Notre capacité à réaliser cet objectif d'entreprise dépend en grande partie de la répartition efficace et responsable du capital et de notre capacité à créer de la valeur dans une proportion qui correspond aux attentes de nos parties prenantes, y compris leurs attentes à l'égard de la performance financière. La voie à suivre pour éliminer les émissions nettes et pour atteindre nos buts liés au climat nécessitera des investissements, des ressources, des systèmes et des technologies d'importance provenant de tiers que nous ne contrôlons pas. Devant un large éventail d'intérêts diversifiés de la part des parties prenantes, nous devons trouver des compromis efficaces et faire des choix quant à la façon de déployer le capital financier et humain. Un de ces choix pourrait notamment être d'accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques plutôt qu'à nos ambitions et objectifs liés au climat afin de réaliser notre objectif principal, qui est de fournir de la valeur à nos parties prenantes et de répondre aux attentes en matière de performance financière. Nos activités, notre secteur et la climatologie évoluent au fil du temps, et nous pourrions devoir ajuster nos objectifs liés au climat ainsi que notre approche visant à les atteindre. Nous devons également rester attentifs au contexte réglementaire et commercial propre aux territoires où nous exerçons nos activités, car notre capacité à atteindre nos objectifs liés au climat dépend du succès de nos partenaires et de nos collectivités.

Nous avertissons les lecteurs que de nombreux facteurs (dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la compagnie) pourraient faire en sorte que les résultats réels s'avèrent significativement différents, et pourraient avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses buts, ses objectifs, ses priorités, ses ambitions, ses stratégies et ses cibles liés au climat et à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), les compromis et les choix que nous faisons pour accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques et à la performance financière plutôt qu'à nos buts liés au climat, la capacité des clients, des organismes de réglementation et des fournisseurs à respecter leurs niveaux d'émission et leurs engagements annoncés publiquement et à présenter de l'information à cet égard, la viabilité des scénarios de décarbonisation des tiers, la disponibilité d'instruments de compensation du carbone ou liés à l'énergie renouvelable selon des modalités économiquement viables, la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les buts de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire. En ce qui a trait à nos ambitions, buts, objectifs, priorités, stratégies et cibles liés au climat, il existe des limites et des incertitudes propres à la climatologie, à l'analyse des risques liés aux changements climatiques et aux rapports connexes. La compagnie a établi des approximations et des hypothèses de bonne foi afin de fixer les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de portées 1 et 2 et les objectifs initiaux de réduction des émissions financées de portée 3. Néanmoins, les recherches en climatologie portent sur de nombreux facteurs, et nous ne pouvons prévoir ou prédire lesquels auront une incidence sur notre capacité à réaliser ces objectifs.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif - bénéfice fondamental - détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Résultats d'exploitation consolidés

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental ¹	1 115 \$	1 061 \$	971 \$	4 192 \$	3 667 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ²	1 116	859	743	4 011	2 862
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 116	859	740	3 940	2 738
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ³	1,20	1,14	1,04	4,50	3,94
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,20	0,92	0,80	4,30	3,07
Bénéfice net	1,20	0,92	0,79	4,23	2,94
Dividendes versés	0,555	0,555	0,520	2,220	2,080
Ratio de distribution fondamental ³	46,3 %	48,7 %	50,0 %	49,3 %	52,8 %
Ratio de distribution ²	46,3 %	60,3 %	65,6 %	52,5 %	70,7 %
Valeur comptable par action ordinaire ²	27,17	25,78	24,26		
Rendement des capitaux propres fondamental ³	17,5 %	17,3 %	16,6 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ^{2, 4}	16,7 %	15,6 %	12,9 %		
Ratio de levier financier ⁵	29 %	29 %	30 %		
Total de l'actif selon les états financiers	802 163 \$	779 741 \$	713 230 \$		
Total de l'actif géré ¹	1 039 405	1 004 183	1 095 374		
Total de l'actif administré ¹	3 266 298	3 110 284	2 852 540		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 368 \$	13 517 \$	12 635 \$		
Total des capitaux propres	32 654 \$	31 311 \$	29 851 \$		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁶	130 %	134 %	128 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Les résultats comparatifs pour la période close le 31 décembre 2023 ont été retraités afin d'exclure les montants liés aux activités abandonnées qui avaient été inclus par erreur dans le rapport de gestion du quatrième trimestre de 2023.

⁵ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁶ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Points saillants de 2024 pour Lifeco

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action ordinaire), comparativement à 3 667 M\$ (3,94 \$ par action ordinaire) il y a un an, soit une hausse de 14 % qui reflète la forte croissance des affaires dans tous les secteurs, ainsi que les incidences favorables liées aux marchés en 2024.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action ordinaire), comparativement à 2 862 M\$ (3,07 \$ par action ordinaire) il y a un an, soit une hausse de 40 %, principalement en raison de la hausse du bénéfice fondamental et de l'amélioration de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les dividendes trimestriels de Lifeco versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pris dans leur ensemble, ont augmenté de 7 %, pour s'établir à 2,22 \$ par action.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du TSAV de 130 % qu'affichait la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, au 31 décembre 2024. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du BSIF.
- Au 31 décembre 2024, le ratio de levier financier de la compagnie était de 29 %, comparativement à 30 % à la fin de 2023. Cette diminution est principalement attribuable à la croissance des capitaux propres et de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, ainsi qu'au remboursement sur la dette à court terme. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

Objectifs financiers à moyen terme

La compagnie mesure sa performance en fonction de ses objectifs financiers à moyen terme, c'est-à-dire pour les trois à cinq prochains exercices. La compagnie vise à créer de la valeur au moyen de l'investissement prudent des capitaux dans le but d'obtenir, à moyen terme, une croissance annuelle du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 %, de générer une croissance du rendement des capitaux propres fondamental de 16 % à 17 % et de produire une trésorerie solide.

La compagnie a également déclaré qu'elle a pour objectif d'atteindre une croissance du bénéfice fondamental à deux chiffres au sein d'Empower en 2025.

Objectifs financiers à moyen terme	1 an Mesures fondamentales ¹	3 ans Mesures fondamentales ^{1,2}	5 ans Mesures fondamentales ^{1,2}
Croissance du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 % par année ¹	14 %	Taux de croissance annuel composé de 8 %	Taux de croissance annuel composé de 9 %
Rendement des capitaux propres fondamental de 16 % à 17 % (IFRS 17) ^{1,3}	18 %	Moyenne de 17 %	Moyenne de 17 % ³
Ratio de distribution cible de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental ¹	49 %	Moyenne de 52 %	Moyenne de 54 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Pour 2019, 2020 et 2021, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion de la compagnie pour le quatrième trimestre de 2024. Pour 2019, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 2 704 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,86 \$, comparativement à un bénéfice net de 2 359 M\$ et à un bénéfice net par action de 2,49 \$. Pour 2020, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 2 669 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,88 \$, comparativement à un bénéfice net de 2 943 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,17 \$. Pour 2021, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 3 260 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 3,51 \$, comparativement à un bénéfice net de 3 128 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,37 \$. Aux fins du calcul du taux de croissance sur cinq ans du bénéfice fondamental par action selon la définition actuelle du bénéfice fondamental afin de fournir une comparaison plus juste des taux de croissance sur trois et cinq ans, l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions de 41 M\$, de 41 M\$ et de 137 M\$ après impôt a été réintégré au bénéfice fondamental pour 2019, pour 2020 et pour 2021. De plus, la compagnie a exclu du bénéfice fondamental le bénéfice lié à Putnam Investments, qui a été vendue à Franklin Templeton le 1^{er} janvier 2024, de 101 M\$, de 23 M\$ et de 26 M\$ pour 2019, 2020 et 2021, respectivement. Compte tenu de ces ajustements, pour 2019, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 719 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,87 \$; pour 2020, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 687 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,90 \$; et pour 2021, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 3 296 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 3,55 \$.

³ Correspond à la moyenne du rendement des capitaux propres fondamental sur 3 ans en vertu d'IFRS 17. La moyenne du rendement des capitaux propres fondamental sur 2 ans en vertu d'IFRS 4 est de 14 %. L'objectif à moyen terme précédent pour le rendement des capitaux propres fondamental se situait entre 14 % et 15 % en vertu d'IFRS 4.

Faits nouveaux en 2024

Points saillants financiers

- Le total de l'actif administré s'est établi à plus de 3,2 billions de dollars, et une croissance par rapport au 31 décembre 2023 a été enregistrée dans chacun des secteurs opérationnels de Lifeco, soit une croissance de 29 % pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, de 17 % pour l'exploitation européenne, de 12 % pour l'exploitation canadienne et de 14 % (6 % en dollars américains) pour l'exploitation américaine.
- L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté pour 2024 par tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes, à l'exception des États-Unis et de l'île de Man. Le Canada, la Barbade, l'Allemagne, l'Irlande, le Royaume-Uni et la Suisse ont adopté à cet égard une loi dont la date de prise d'effet est le 1^{er} janvier 2024. En 2024, la compagnie a comptabilisé des charges d'impôt exigible de 113 M\$ et de 141 M\$ relativement à l'IMM pour le bénéfice net et le bénéfice fondamental, respectivement, qui sont essentiellement liées à ses activités à la Barbade et en Irlande, ce qui a eu des répercussions sur l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Exploitation canadienne

- Le 1^{er} octobre 2024, Gestion de placements Canada Vie limitée (GPCV) et Counsel Portfolio Services Inc. (Counsel), une filiale d'IPC, ont procédé à leur fusion. Le regroupement de ces deux sociétés de gestion de fonds d'investissement en un seul centre d'excellence devrait permettre à la Canada Vie de profiter de nouvelles occasions de croissance, de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

Exploitation américaine

- Au sein de l'exploitation américaine, le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », contre des actions ordinaires de Franklin Templeton, de la trésorerie et une contrepartie éventuelle pouvant aller jusqu'à 375 M\$ US sur une période de cinq à sept ans. Au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une perte nette de 115 M\$ reflétant les coûts de clôture, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente dans les activités abandonnées. Lifeco conserve sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan. La compagnie détient actuellement environ 31 600 000 actions de Franklin Templeton et a accepté de détenir la majorité de ces actions au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2029. Les actions sont détenues à la juste valeur, et les variations de la juste valeur de marché sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu une relation stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton au profit des clients, des partenaires de distribution et des actionnaires.

- Au 30 juin 2024, grâce à la migration réussie des systèmes des affaires de retraite à service complet de Prudential, Empower a réalisé des synergies annualisées de 180 M\$ US avant impôt à la suite de l'acquisition le 1^{er} avril 2022, ce qui était conforme aux attentes. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, ont été réalisées avant la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici la fin de 2026.

Dans l'ensemble, les objectifs de rétention des affaires acquises de Prudential ont été dépassés, le taux de rétention de l'actif s'étant chiffré à 94 % et le taux de rétention des produits, à 86 %.

Exploitation européenne

- Le 23 janvier 2024, Canada Life U.K. a annoncé la fermeture immédiate aux nouvelles affaires du compte sélect, du compte de retraite et du régime de placement des fiduciaires de la Canada Vie, qui représentent moins de 1 % de sa clientèle. Le 23 décembre 2024, Canada Life U.K. a annoncé la signature d'une entente visant le transfert partiel de ces activités à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Parallèlement, les deux parties ont conclu une convention de réassurance qui prévoit le transfert des risques et avantages des activités sous-jacentes à Countrywide. Le transfert est assujéti aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et elle devrait être achevée d'ici la fin de 2025. Cette décision permet à Canada Life U.K. de se concentrer sur ses principaux secteurs d'activité, y compris les produits de gestion du patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne.

Solutions de gestion du capital et des risques

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2024, il a continué d'élargir sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur ses principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis. Au cours de l'exercice 2024, la compagnie a obtenu d'excellents résultats sur le plan des nouvelles affaires; elle a conclu plusieurs transactions et enregistré une croissance continue à l'égard des produits structurés. Fait notable, la compagnie a connu une expansion géographique grâce à deux transactions structurées en Australie, ainsi qu'une croissance des activités à forte concentration d'actifs grâce à deux transactions conclues au quatrième trimestre de 2024.

Perspectives pour 2025

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

- Lifeco continue de concentrer ses efforts sur ses principales stratégies : offrir une sécurité financière et un mieux-être en milieu de travail, offrir une gestion du patrimoine axée sur les services-conseils, offrir une solide gestion d'actifs et de placements et tirer parti de l'expertise en matière de gestion des risques et du capital. La compagnie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance, la productivité et la résilience opérationnelle tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.
- Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie continuera de tirer parti de la solidité de la marque de la Canada Vie pour créer des produits et des services novateurs et pour élargir et améliorer ses canaux de distribution afin de mieux servir sa clientèle. Plus particulièrement, l'unité Solutions en milieu de travail prévoit continuer d'axer ses efforts et ses investissements sur les produits d'assurance invalidité afin de favoriser la croissance du marché des soins de santé, ainsi que faire d'importants investissements opérationnels et numériques dans le secteur des produits collectifs de retraite en vue d'améliorer l'expérience client. Après l'intégration réussie du régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités au Canada en novembre 2024, la compagnie s'attend à ce que sa part de marché et sa capacité de distribution, qui sont solides, mènent à une croissance continue en 2025. La compagnie a également concentré ses efforts sur la croissance de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Au sein de son unité Produits individuels de gestion du patrimoine, la compagnie continuera de tirer parti des capacités récemment acquises pour faire progresser ses stratégies de croissance au moyen d'une offre bonifiée aux conseillers dans tous les canaux. Cet engagement à l'égard des conseils devrait favoriser la rétention des clients actuels et l'acquisition de nouvelles affaires. L'unité Assurance et rentes continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant une vaste gamme de produits individuels d'assurance assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. La gestion des charges d'exploitation continuera d'être un élément déterminant pour l'exploitation canadienne dans l'atteinte de solides résultats financiers.
- Au sein de l'exploitation américaine, la compagnie est positionnée pour tirer parti des importantes occasions de croissance à l'égard de types de régimes, de tailles d'entreprises et de secteurs du marché diversifiés. Par l'intermédiaire de ses activités de régimes à cotisations définies, Empower a accru son expertise, élargi ses capacités et étendu son portefeuille de produits. Empower continue d'accélérer sa croissance et est bien préparée à tirer parti de l'évolution des changements transformateurs attendus dans le secteur des services financiers, notamment l'accroissement des dépenses d'investissement et l'adoption de technologies évoluées permettant d'exploiter les occasions de croissance sur le marché. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers - Empower continuera de servir ses clients existants et de stimuler la croissance grâce à une approche hybride qui intègre l'expertise de conseillers en sécurité financière à des plateformes numériques évoluées. Elle continuera de créer et de bonifier une vaste gamme de solutions de produits qui tirent parti du tableau de bord Empower Personal Dashboard et des conseillers d'Empower pour offrir des solutions personnalisées de gestion du patrimoine à une clientèle en expansion. En 2025, Empower s'attend à réaliser des synergies relatives aux produits grâce aux services de planification financière et de rémunération fondée sur des actions qu'elle fournira par l'intermédiaire de OptionTrax d'Empower.
- Au sein de l'exploitation européenne, la compagnie se concentre sur le maintien ou la croissance de ses positions sur le marché, tout en investissant dans les systèmes de service à la clientèle et dans l'automatisation. Dans l'unité Solutions en milieu de travail, les activités de garanties collectives au Royaume-Uni devraient améliorer la position concurrentielle de la Canada Vie pour en faire l'un des plus importants assureurs sur le marché par des efficiences réalisées au moyen de la technologie et par l'accès élargi du service de soutien WeCare à l'ensemble des employés assurés. Par l'intermédiaire de la marque Irish Life, la compagnie mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée visant à maximiser l'efficacité de ses solides relations d'affaires, à s'assurer qu'elle maintient ses propositions solides en matière de régimes de retraite, de risques et de santé, et à poursuivre le parcours d'intégration de ses activités de consultation en gestion du patrimoine et en avantages du personnel. Dans son unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs, Irish Life se concentrera sur la croissance de sa marque de gestion du patrimoine, Unio Wealth Management, et sur le maintien de l'importance accordée aux domaines de la durabilité et de l'innovation des produits. De plus, Canada Life U.K. compte maintenir sa position de chef de file sur le marché international placements en obligations à prime unique. En Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification des produits, sur l'efficacité générée par l'automatisation, et sur l'amélioration de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Dans l'unité Assurance et rentes, Canada Life U.K. et Irish Life chercheront à conserver leur part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans les systèmes de service à la clientèle. En 2025, la compagnie continuera de développer ses offres et ses capacités sur le marché des rentes collectives, élargissant ainsi son offre à un plus large éventail de marchés.

- Dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'unité d'exploitation Réassurance continuera d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance structurée demeure solide et demeurera une priorité en 2025. À l'échelle internationale, la Canada Vie continue de rechercher des occasions pour soutenir son expansion mesurée dans de nouveaux marchés où les solutions de réassurance novatrices de la compagnie peuvent être mises à profit pour répondre aux besoins changeants de la clientèle.
- L'économie mondiale devrait entrer en transition en 2025. L'inflation a été ramenée à peu près aux cibles intérieures au Canada et dans l'ensemble de l'Europe, alors que les banques centrales continuent d'alléger les restrictions monétaires. Aux États-Unis, les efforts de désinflation sont au point mort, et la Réserve fédérale indique que les baisses de taux d'intérêt prévues précédemment sont mises sur la glace. La croissance économique aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada et dans la zone euro devrait rester forte en 2025 grâce à une demande excédentaire et à une productivité accrue. L'incertitude demeure quant aux répercussions des possibles changements de politique apportés par la nouvelle administration américaine, comme les barrières tarifaires, qui pourraient freiner la croissance des pays touchés. Les marchés boursiers mondiaux sont demeurés solides tout au long de 2024, les États-Unis ayant offert un rendement supérieur, et les fondamentaux sains ainsi que la forte croissance des bénéfices prévue laissent présager des résultats généralement positifs pour 2025. Le dollar américain devrait demeurer élevé par rapport à un bon nombre de monnaies, y compris le dollar canadien, principalement en raison de la hausse du taux directeur aux États-Unis et des possibles changements de la politique commerciale. Bien que les perspectives macroéconomiques globales soient très incertaines, le portefeuille d'activités bien diversifié de la compagnie et son approche prudente de la gestion des risques devraient lui permettre de bien exécuter ses principales stratégies en 2025. Se reporter à la rubrique Gestion des risques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document.

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Exploitation canadienne	321 \$	317 \$	301 \$	1 262 \$	1 158 \$
Exploitation américaine	367	359	261	1 336	1 006
Exploitation européenne	231	195	213	829	777
Solutions de gestion du capital et des risques	223	210	236	818	794
Exploitation générale de Lifeco	(27)	(20)	(40)	(53)	(68)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 115 \$	1 061 \$	971 \$	4 192 \$	3 667 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	38 \$	41 \$	(213) \$	214 \$	(307) \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	—	—	—	—	(121)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	16	(203)	83	(149)	(20)
Autres incidences non liées aux marchés ³	(53)	(40)	(98)	(246)	(357)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	1 \$	(202) \$	(228) \$	(181) \$	(805) \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²					
Exploitation canadienne	336 \$	460 \$	166 \$	1 484 \$	961 \$
Exploitation américaine	304	307	194	1 118	769
Exploitation européenne	310	115	217	813	384
Solutions de gestion du capital et des risques	194	9	215	618	833
Exploitation générale de Lifeco	(28)	(32)	(49)	(22)	(85)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 116 \$	859 \$	743 \$	4 011 \$	2 862 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	—	(3)	(115)	(124)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	44	—
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	1 116 \$	859 \$	740 \$	3 940 \$	2 738 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les autres incidences non liées aux marchés comprennent les incidences de la transformation des activités (y compris les coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les coûts d'acquisition et de dessaisissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et l'incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2024 s'est chiffré à 1 115 M\$ (1,20 \$ par action ordinaire), en hausse de 144 M\$, ou 15 %, comparativement à 971 M\$ (1,04 \$ par action ordinaire) il y a un an, ce qui reflète la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart dans tous les secteurs, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de l'IMM au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne. En outre, la croissance du bénéfice fondamental s'explique par l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, et par la croissance interne dans l'unité Solutions en milieu de travail au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que par l'augmentation de la MSC comptabilisée pour les services fournis au sein de l'exploitation européenne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif à l'écart et une hausse des charges d'exploitation au sein de l'exploitation américaine, par les plus faibles résultats au chapitre de la morbidité à l'égard de l'assurance individuelle et la baisse du bénéfice relatif au surplus au sein de l'exploitation canadienne, par les résultats moins favorables au chapitre de l'assurance collective et de l'assurance maladie au sein de l'exploitation européenne, ainsi que par les résultats favorables non récurrents au chapitre des sinistres liés à la protection des biens immobiliers à l'exercice précédent au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action ordinaire), comparativement à 3 667 M\$ (3,94 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'assurance et à la hausse des honoraires au sein de l'exploitation canadienne, à la croissance du bénéfice relatif au surplus au sein des exploitations américaine et européenne, ainsi qu'aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du bénéfice relatif au surplus au sein de l'exploitation canadienne, par une modification non récurrente de certaines estimations liées à l'impôt à l'exercice précédent en Allemagne au sein de l'exploitation européenne, ainsi que par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2024 s'est chiffré à 1 116 M\$ (1,20 \$ par action ordinaire), en hausse de 373 M\$, ou 50 %, comparativement à 743 M\$ (0,80 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental, à l'expérience plus favorable sur le marché par rapport aux attentes et au caractère non récurrent des charges d'intégration liés à Prudential à l'exercice précédent. Ces facteurs ont été contrebalancés par des ajustement des charges liées aux transactions et par la hausse des cotisations à un fonds de garantie au cours du trimestre considéré. Les résultats des activités abandonnées pour le quatrième trimestre de 2024 représentent un montant de néant, comparativement à une perte nette de 3 M\$ il y a un an.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco s'est chiffré à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action ordinaire), comparativement à 2 862 M\$ (3,07 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats de l'exercice précédent incluent les éléments suivants, qui ne se sont pas répétés en 2024 : une provision liée à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019 et des pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs dans le compte de surplus au sein de l'exploitation européenne. Les résultats des activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre comprennent une perte nette de 115 M\$, ainsi qu'un profit net de 44 M\$ lié à la vente, comparativement à une perte nette de 124 M\$ il y a un an.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2024 s'est chiffré à 1 116 M\$ (1,20 \$ par action ordinaire), en hausse de 257 M\$, ou 30 %, comparativement à 859 M\$ (0,92 \$ par action ordinaire) au cours du trimestre précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence défavorable non récurrente sur la juste valeur de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction à l'exercice précédent, ainsi qu'aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats des activités abandonnées, tel qu'il est indiqué dans l'analyse des résultats du bénéfice fondamental d'un exercice à l'autre, ont été de néant, ce qui est comparable au trimestre précédent.

Devises

Au cours du quatrième trimestre de 2024, les taux de change moyens du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro ont augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2023. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice fondamental de la compagnie s'est traduite par une hausse de 24 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2024 (hausse de 61 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 26 M\$ (augmentation de 53 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2024 au 31 décembre 2024, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains a augmenté, tandis que ceux qui ont servi à convertir l'actif et le passif libellés en livres sterling et en euros ont diminué. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 739 M\$ pour le trimestre considéré (profits nets latents de 1 281 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

L'incidence des résultats au chapitre du crédit sur le bénéfice net peut se manifester des manières suivantes :

- des modifications à la hausse ou à la baisse des notations ou une dépréciation des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) qui couvrent les passifs au titre des contrats d'assurance;
- des pertes de valeur des actifs évalués à la JVRN, qui couvrent les produits de placement liés au fonds général;
- la variation des pertes de crédit attendues à l'égard des actifs à revenu fixe évalués à la JVAERG et au coût amorti.

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Exploitation canadienne	3 \$	1 \$	— \$	2 \$	(2) \$
Exploitation américaine	(17)	—	(48)	(57)	(65)
Exploitation européenne	(2)	(11)	2	(12)	(16)
Solutions de gestion du capital et des risques	1	(4)	(1)	(3)	(1)
Total	(15) \$	(14) \$	(47) \$	(70) \$	(84) \$

Au quatrième trimestre de 2024, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 15 M\$ sur le résultat net des activités de placement, comparativement à une incidence négative nette de 47 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence moins défavorable des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 70 M\$ sur le résultat net des activités de placement, comparativement à une incidence négative nette de 84 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Impôt

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

Taux d'imposition effectifs	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	15,6 %	16,3 %	15,9 %	17,2 %	13,9 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	15,3 %	16,1 %	(22,2) %	16,5 %	4,1 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	15,0 %	12,8 %	(28,0) %	14,8 %	1,7 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté pour 2024 par tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes, à l'exception des États-Unis et de l'île de Man. Le Canada, la Barbade, l'Allemagne, l'Irlande, le Royaume-Uni et la Suisse ont adopté une loi dont la date de prise d'effet est le 1^{er} janvier 2024.

L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie est assujettie à l'IMM à la Barbade, en Irlande, à l'île de Man et en Suisse, des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 15 %. Une charge d'impôt exigible de 24 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2024 relativement à l'IMM (113 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

L'incidence de l'IMM sur les taux d'imposition effectifs de la compagnie est présentée ci-dessous :

Incidence de l'IMM sur les taux d'imposition effectifs	Pour le trimestre clos le	Pour l'exercice clos le
	31 déc. 2024	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	2,2 %	2,7 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1,8 %	2,3 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	1,7 %	2,3 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au quatrième trimestre de 2024, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 15,6 %, un taux comparable à celui de 15,9 % au quatrième trimestre de 2023, car l'augmentation de l'IMM en 2024 a été contrebalancée par les modifications de la répartition des bénéfices parmi les territoires. Au quatrième trimestre de 2024, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 15,3 %, en hausse comparativement à un taux négatif de 22,2 % au quatrième trimestre de 2023, principalement en raison des modifications de la répartition des bénéfices parmi les territoires et d'un avantage fiscal non récurrent à l'égard d'une transaction de récupération de contrats de réassurance en 2023.

Au quatrième trimestre de 2024, le taux d'imposition effectif global de la compagnie de 15,0 % était en hausse comparativement au taux négatif de 28,0 % enregistré au quatrième trimestre de 2023, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 17,2 %, en hausse comparativement à 13,9 % pour l'exercice précédent, principalement en raison de l'IMM. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 16,5 %, en hausse comparativement à 4,1 % à l'exercice précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de l'IMM.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le taux d'imposition effectif global de la compagnie s'est établi à 14,8 %, en hausse par rapport à 1,7 % pour l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le cumul depuis le début de l'exercice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La compagnie paie de l'impôt des sociétés et de l'impôt indirect dans les territoires où elle exerce des activités. Ensemble, ces impôts ont totalisé environ 1,7 G\$ en 2024 et environ 1,3 G\$ en 2023, comme le démontre le tableau ci-dessous :

	Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Impôt indirect		
Taxes sur les primes (déduction faite des activités cédées)	424 \$	416 \$
Cotisations sociales	309	276
Impôt foncier	84	86
Taxe sur les ventes (TPS/TVH/TVP/TVA/autres)	129	105
Taxe d'affaires et autres	15	8
Total de l'impôt indirect	961 \$	891 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	707	423
Total	1 668 \$	1 314 \$

Éléments exclus du bénéfice fondamental

Expérience sur le marché par rapport aux attentes

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Incidence du marché des actions de sociétés ouvertes	(1) \$	22 \$	27 \$	48 \$	14 \$
Incidence des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe	(45)	(10)	(62)	(140)	(371)
Incidence des taux d'intérêt et autres incidences	84	29	(178)	306	50
Total de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes	38 \$	41 \$	(213) \$	214 \$	(307) \$

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est reflétée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence positive de 38 M\$ sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2024, comparativement à l'incidence négative de 213 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2023.

L'incidence pour le trimestre reflète les fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, ainsi que les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers, facteurs contrebalancés en partie par les rendements plus élevés que prévu des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences positives découlent principalement du fait que les passifs ont diminué davantage que les actifs qui les couvraient, en raison des hausses des taux sans risque, contrebalancées en partie par le resserrement des écarts de crédit au sein de l'exploitation canadienne et au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne. Les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe concernent les actifs immobiliers offrant de moins bons rendements au sein de l'exploitation canadienne et au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne, facteur contrebalancé en partie par les rendements plus élevés que prévu des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence positive de 214 M\$ sur le bénéfice net, un résultat favorable comparativement à l'incidence négative de 307 M\$ pour la période correspondante de 2023. L'incidence positive pour le cumul depuis le début de l'exercice 2024 est principalement attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt au sein des exploitations canadienne et européenne et au rendement solide des titres de sociétés ouvertes au sein de l'exploitation canadienne, facteurs contrebalancés en partie par les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. Le classement des actifs financiers, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs (p. ex., les actifs hypothécaires au Royaume-Uni), contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 7, Gestion des risques, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2024.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de l'évaluation de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC à la juste valeur (par rapport aux incidences sur la MSC évaluées aux taux arrêtés), ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l'égard des risques d'assurance liés aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme).

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction sur la MSC et le bénéfice.

Type d'activités		Produits assortis d'une MSC		Produits non assortis d'une MSC
		Activités d'assurance et de longévité sans participation	Activités d'assurance à honoraires et de transfert	Activités de courte durée
Produits		<ul style="list-style-type: none"> Assurance vie temporaire et assurance vie universelle Assurance invalidité et assurance contre les maladies graves Rentes immédiates Réassurance vie Swaps de longévité 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds distincts Assurance avec participation 	<ul style="list-style-type: none"> Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Réassurance structurée et réassurance IARD Passifs au titre des sinistres survenus
Incidence de la révision des hypothèses sur les états financiers	MSC ¹	<ul style="list-style-type: none"> Hypothèses sur l'assurance – incidence des taux arrêtés² 	<ul style="list-style-type: none"> Hypothèses sur l'assurance Hypothèses financières 	
	Bénéfice	<ul style="list-style-type: none"> Hypothèses sur l'assurance – incidence sur la juste valeur² Hypothèses financières 		<ul style="list-style-type: none"> Hypothèses sur l'assurance Hypothèses financières

¹ En l'absence d'un solde de la MSC, l'incidence de la révision des hypothèses sur l'assurance et des hypothèses financières se répercute sur le bénéfice.

² Puisque les taux d'actualisation courants sont généralement supérieurs aux taux arrêtés (étant donné que les taux arrêtés ont été principalement établis au 1^{er} janvier 2022), une révision favorable des hypothèses sur l'assurance se traduirait par une augmentation de la MSC et aurait des répercussions négatives sur le bénéfice de la période.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour le trimestre clos le 31 décembre 2024 et pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Hypothèses	Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net (après impôt)			Description
		Incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses sur la MSC	Autres	Total	
Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024					
Sans participation, excluant les fonds distincts	(23) \$	— \$	16 \$	16 \$	Légère révision des hypothèses et léger raffinement des modèles
Fonds distincts	(290)	—	—	—	Révision afin de refléter les tendances en ce qui a trait aux résultats au chapitre des retraits et au raffinement des modèles, principalement au sein de l'exploitation canadienne
Total	(313) \$	— \$	16 \$	16 \$	
Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023					
Total	(200) \$	(20) \$	103 \$	83 \$	

¹ Exclut les polices avec participation.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et pour l'exercice précédent.

Hypothèses	Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net (après impôt)			Description
		Incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses sur la MSC	Autres	Total	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024					
Longévité	731 \$	(246) \$	4 \$	(242) \$	Révision afin de refléter les tendances en ce qui a trait aux résultats au chapitre de la longévité, principalement pour les portefeuilles dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et ceux au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne
Mortalité	48	(67)	(13)	(80)	Révision afin de refléter les tendances en ce qui a trait à la mortalité, principalement pour le portefeuille de réassurance vie aux États-Unis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques
Comportement des titulaires de polices	(412)	79	(16)	63	Révision afin de refléter les résultats au chapitre des renouvellements pour l'assurance temporaire au sein de l'exploitation canadienne
Autres	(115)	11	99	110	Révision autre, y compris les hypothèses financières et les hypothèses au chapitre des charges
Total pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts	252 \$	(223) \$	74 \$	(149) \$	
Fonds distincts	(278)	—	—	—	Révision afin de refléter les tendances en ce qui a trait aux résultats au chapitre des retraits et au raffinement des modèles, principalement au sein de l'exploitation canadienne
Total	(26) \$	(223) \$	74 \$	(149) \$	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023					
Total	(34) \$	(78) \$	58 \$	(20) \$	

¹ Exclut les polices avec participation.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont donné lieu à une diminution de 290 M\$ de la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts, ainsi qu'à une diminution de 23 M\$ de la MSC et une incidence positive de 16 M\$ sur le bénéfice net pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts.

Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses pour les affaires relatives aux fonds distincts est le principal facteur expliquant l'incidence négative de 272 M\$ sur la MSC et l'absence d'incidence sur le bénéfice net. Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, la MSC a subi une incidence négative de 2 M\$, et le bénéfice net a subi une incidence négative de 4 M\$. Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses pour les affaires relatives aux fonds distincts a eu une incidence négative de 17 M\$ sur la MSC. Également pour l'exploitation européenne, la légère révision des hypothèses et les raffinements de la modélisation sur les autres produits sans participation ont eu une incidence négative de 22 M\$ sur la MSC et une incidence positive de 20 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation américaine, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction n'ont eu aucune incidence.

En comparaison, une augmentation de la MSC de 305 M\$ et une incidence négative de 203 M\$ sur le bénéfice net pour les produits sans participation ont été enregistrées pour le trimestre précédent, et une diminution de la MSC de 200 M\$ et une incidence positive de 83 M\$ sur le bénéfice net pour les produits sans participation ont été enregistrées pour le trimestre correspondant de 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont donné lieu à une augmentation de 252 M\$ de la MSC et à une incidence négative de 149 M\$ sur le bénéfice net pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts. De plus, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction se sont traduites par une diminution de 278 M\$ de la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts.

Pour l'exploitation canadienne, la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts a subi une incidence négative de 371 M\$, et le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 113 M\$. Également pour l'exploitation canadienne, la MSC pour les produits de fonds distincts a subi une incidence négative de 273 M\$. Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, la MSC a profité d'une incidence positive de 470 M\$, et le bénéfice net a subi une incidence négative de 246 M\$. Pour l'exploitation européenne, la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, a profité d'une incidence positive de 118 M\$, et le bénéfice net a subi une incidence négative de 33 M\$. Également pour l'exploitation européenne, la MSC pour les produits de fonds distincts a subi une incidence négative de 9 M\$. Pour l'exploitation américaine, la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts a profité d'une incidence positive de 35 M\$, et le bénéfice net a subi une incidence négative de 23 M\$. Également pour l'exploitation américaine, la MSC pour les produits de fonds distincts a profité d'une incidence positive de 4 M\$. Pour l'exploitation générale de Lifeco, la MSC n'a subi aucune incidence, et le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 40 M\$.

En comparaison, une diminution de 34 M\$ de la MSC et une incidence négative de 20 M\$ sur le bénéfice net avaient été enregistrées pour la période correspondante de l'exercice 2023.

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le quatrième trimestre de 2024, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 53 M\$, comparativement à un montant négatif de 98 M\$ il y a un an, car les coûts de transformation des activités ont diminué de 37 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de restructuration et d'intégration non récurrents au sein des exploitations européenne et américaine à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 246 M\$, comparativement à un montant négatif de 357 M\$ il y a un an, car les coûts de transformation des activités ont diminué de 110 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. En outre, à l'exercice précédent, il y a eu des pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée au sein de l'exploitation européenne qui ne sont pas reproduites, ce qui a contribué à l'incidence moins défavorable sur les autres éléments exclus du bénéfice fondamental pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Facteurs de valeur de Lifeco

La compagnie possède une gamme diversifiée d'activités au sein de ses secteurs opérationnels à présenter et elle complète l'analyse de ses résultats en présentant de l'information par type d'activité ou « facteur de valeur ». La compagnie se concentre sur les trois principaux facteurs de valeur suivants pour ses activités, qui se retrouvent dans ses divers secteurs opérationnels à présenter :

- Solutions en milieu de travail
- Gestion du patrimoine et des actifs
- Assurance et solutions de gestion des risques

Bénéfice fondamental de Lifeco selon les facteurs de valeur

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail	558 \$	520 \$	489 \$	2 043 \$	1 851 \$
Gestion du patrimoine et des actifs	185	167	144	652	539
Assurance et solutions de gestion des risques	371	358	383	1 416	1 398
Exploitation générale	1	16	(45)	81	(121)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 115 \$	1 061 \$	971 \$	4 192 \$	3 667 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 116 \$	859 \$	743 \$	4 011 \$	2 862 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice fondamental selon les facteurs de valeur de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental selon les facteurs de valeur sont présentés au besoin aux rubriques ci-après.

Solutions en milieu de travail

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients au moyen des Solutions en milieu de travail. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières fournies en matière de santé et de mieux-être, ainsi que sur des solutions de retraite qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe également des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'approfondissement des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite, de placement et de mieux-être.

Principaux résultats financiers

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	558 \$	520 \$	489 \$	2 043 \$	1 851 \$
Flux de trésorerie nets – services de retraite ^{2, 3, 4}	(11 474)	(18 393)	12 132	(43 617)	17 430
Honoraires et autres produits	1 297	1 221	1 089	4 869	4 208
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ²	18 337	17 802	17 258		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 excluent des transferts de 54,4 G\$ (40,0 G\$ US) liés à l'acquisition de Plan Management Corporation (PMC) au sein de l'exploitation américaine.

⁴ Les résultats pour les périodes closes le 31 décembre 2024 excluent des sorties nettes de 3,5 G\$ (2,5 G\$ US) liées aux services de régimes d'actionnariat de PMC au sein de l'exploitation américaine. Ces sorties représentent essentiellement le fait que le moment des sorties et celui des entrées surviennent au cours de trimestres distincts, selon la nature du produit, et elles ne sont pas représentatives de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. La compagnie s'attend à ce que les sorties au quatrième trimestre soient en grande partie contrebalancées par les entrées au premier trimestre de 2025.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 69 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 558 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des honoraires découlant de la croissance des activités et à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers dans l'unité Régimes à cotisations définies – Empower, ainsi qu'à la croissance interne au sein de l'exploitation canadienne, facteurs contrebalancés partiellement par les résultats moins favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni et les résultats moins favorables au chapitre de l'assurance maladie en Irlande au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 192 M\$, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 2 043 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux solides résultats au chapitre de l'invalidité de longue durée et de l'assurance maladie, et à la croissance interne du bénéfice lié à un bloc de polices en vigueur au sein de l'exploitation canadienne, ainsi qu'à une hausse des honoraires découlant de la croissance des activités et à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers dans l'unité Régimes à cotisations définies – Empower. Ces facteurs ont été contrebalancés partiellement par les résultats moins favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne.

Flux de trésorerie nets

Pour le quatrième trimestre de 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 11,5 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 12,1 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des rachats nets des participants au cours de l'exercice considéré dans l'unité Régimes à cotisations définies – Empower. Les soldes moyens des comptes des participants ont augmenté en raison de la croissance des marchés par rapport au dernier exercice, ce qui s'est traduit par une hausse des distributions, qui ont été supérieures aux cotisations.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont établies à 43,6 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 17,4 G\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de la résiliation d'un régime de grande taille au premier trimestre de 2024 dans l'unité Régimes à cotisations définies – Empower. Les souscriptions et les résiliations de régimes de grande taille peuvent varier grandement d'une période à l'autre et donnent généralement des marges faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes. Les résultats de l'exercice considéré excluent les transferts nets de 54,4 G\$ (40 G\$ US) liés à la récente acquisition de Plan Management Corporation (PMC) par Empower.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 208 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 1 297 M\$, principalement en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et de la croissance globale des activités au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 661 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 869 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que des ajustements liés à l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine au deuxième trimestre de 2024.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 31 décembre 2024, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 18 337 M\$, soit une hausse de 535 M\$ par rapport au 30 septembre 2024 qui s'explique principalement par la croissance interne des affaires en vigueur au sein des exploitations canadienne et européenne, ainsi que par l'ajout du régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités au Canada au sein de l'exploitation canadienne.

Gestion du patrimoine et des actifs

La compagnie compte plus de 108 000 relations conseillers à l'échelle mondiale, nombre défini à la fin de 2024, avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins les plus complexes de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées de premier plan sur le marché, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	185 \$	167 \$	144 \$	652 \$	539 \$
Flux de trésorerie nets – gestion du patrimoine ²	4 689	4 783	3 711	13 475	12 316
Honoraires et autres produits	637	569	456	2 284	1 619
MSC, produits de fonds distincts ³	3 291	3 567	3 309		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif et a été exclu.

Bénéfice fondamental

Pour le quatrième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a augmenté de 41 M\$, ou 28 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 185 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des honoraires découlant de la croissance des activités et à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers dans l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, à la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant de l'ajout d'IPC et de Value Partners et aux incidences favorables du marché au sein de l'exploitation canadienne, ainsi qu'à la hausse des honoraires en Irlande et au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a augmenté de 113 M\$, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 652 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Flux de trésorerie nets

Pour le quatrième trimestre de 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4 689 M\$, comparativement à des entrées nettes de 3 711 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des entrées de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, ainsi que de l'augmentation des entrées et sorties au chapitre des fonds distincts et des fonds communs de placement de tiers au sein de l'exploitation canadienne. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les rachats de fonds au sein d'Irish Life Investment Managers (ILIM) par un sous-conseiller aux fins de rééquilibrage tactique de ses placements en Irlande au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 13 475 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 12 316 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des flux liés à la gestion d'actifs pour les comptes institutionnels en Irlande au sein de l'exploitation européenne découlant d'une décision de répartition stratégique et d'un rééquilibrage par un important client, ainsi que de l'ajout d'IPC et de Value Partners et de l'augmentation des entrées et sorties au chapitre des fonds distincts et des fonds communs de placement de tiers au sein de l'exploitation canadienne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des entrées de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 181 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 637 M\$, principalement en raison de la croissance de l'actif géré attribuable à la vigueur des marchés et des ajouts d'IPC et de Value Partners au sein de l'exploitation canadienne, de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et de la croissance globale des activités au sein de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, ainsi que de la hausse des honoraires de gestion découlant de l'augmentation de l'actif administré moyen et du profit comptabilisé au quatrième trimestre de 2024 relativement à la vente des activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni, qui est exclu du bénéfice fondamental, au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 665 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2 284 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

MSC, produits de fonds distincts

Au 31 décembre 2024, la MSC pour les produits de fonds distincts se chiffrait à 3 291 M\$, en baisse de 18 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, principalement en raison de la MSC comptabilisée pour les services fournis et de l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles, facteurs contrebalancés en partie par les incidences des marchés et des nouvelles affaires. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	371 \$	358 \$	383 \$	1 416 \$	1 398 \$
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts ²	269	180	105	658	374
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts ²	6 790	6 703	6 159		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif et a été exclu.

Bénéfice fondamental

Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a diminué de 12 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 371 M\$. La diminution est principalement attribuable à l'incidence de l'IMM au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne, ainsi qu'à la baisse des résultats au chapitre de l'assurance individuelle au sein de l'exploitation canadienne, et aux résultats favorables non récurrents au chapitre des sinistres liés à la protection des biens immobiliers en 2023 au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la croissance des activités et les résultats favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et par la hausse des profits liés aux activités de négociation au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 18 M\$, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 416 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des activités et aux résultats favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Ces facteurs ont été contrebalancés partiellement par l'incidence de l'IMM au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne, ainsi que par l'incidence de la révision des hypothèses au sein de l'exploitation canadienne.

MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts

Au quatrième trimestre de 2024, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, a augmenté de 164 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 269 M\$, principalement en raison des importants apports du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, contrebalancés en partie par la diminution de la MSC sur les nouvelles affaires au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, a augmenté de 284 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 658 M\$, principalement en raison des importants apports du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que du Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne.

MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts

Au 31 décembre 2024, la MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts, se chiffrait à 6 790 M\$, en hausse de 631 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, principalement en raison des importants apports des nouvelles affaires à la MSC, de l'incidence des fluctuations des devises et de l'incidence favorable de la révision des hypothèses actuarielles au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, facteurs contrebalancés partiellement par la MSC comptabilisée pour les services fournis dans tous les secteurs et par l'incidence défavorable de la révision des hypothèses actuarielles au sein de l'exploitation canadienne. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower et des activités abandonnées de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

Exploitation canadienne

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Profil

L'exploitation canadienne offre une large gamme de produits et de services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution visant à fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

Solutions en milieu de travail

L'unité Solutions en milieu de travail comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. La gamme de produits d'Accès Liberté de la compagnie permet aux participants de présenter une demande pour des produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves et de maintenir cette couverture même lorsqu'ils quittent leur emploi, en plus de leur donner la possibilité de transférer leurs actifs de retraite à un régime offert par la Canada Vie après un changement d'emploi ou la retraite. Les produits collectifs traditionnels offerts prennent généralement la forme de produits assurés ou de produits assortis de contrats de services administratifs seulement (SAS), c'est-à-dire des produits autoassurés par les clients qui sont administrés en leur nom par la compagnie.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances offrent des produits d'assurance créances par l'entremise d'institutions financières. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et de placement collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les régimes de retraite à cotisations définies (CD), les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), et d'autres produits de revenu de retraite collectifs et services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement.

Les produits sont distribués par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière.

Produits individuels de gestion du patrimoine

L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu.

La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait aux produits et services de gestion du patrimoine offerts par l'intermédiaire de conseillers indépendants. Les produits de fonds distincts sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires : la plateforme Solutions conseillers, un canal de distribution pour les conseillers sous contrat direct avec la Canada Vie, les AGD et les comptes nationaux. La compagnie participe au canal des AGD par l'intermédiaire de l'agence générale déléguée Groupe Financier Horizons et distribue des produits de fonds distincts provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance. La compagnie offre également des fonds communs de placement et des comptes de titres par l'intermédiaire de son courtier Services d'investissement Quadrus, ainsi que par l'entremise de Value Partners et d'IPC.

Grâce à ses diverses plateformes et ses différents canaux de distribution, la compagnie peut fournir des conseils et des solutions de gestion du patrimoine qui répondent aux besoins des Canadiens, quel que soit leur niveau de richesse.

Assurance et rentes

L'unité Assurance et rentes regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie et des produits de rentes collectifs à prime unique.¹

La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait aux produits et services d'assurance et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Solutions conseillers, des AGD et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. La compagnie participe au canal des AGD par l'intermédiaire de l'agence générale déléguée Groupe Financier Horizons et distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des solutions de protection et de planification successorale appuyées sur des conseils d'experts qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

¹ Avec prise d'effet en août 2023, la compagnie ne cherche plus activement à faire des affaires sur le marché des rentes collectives à prime unique.

Aperçu du marché

Solutions en milieu de travail

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances ainsi que des produits de retraite et de placement qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de produits collectifs dans tout le pays.

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 28 000 promoteurs de régimes¹ • 22 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés¹ • Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec 6 millions de participants aux régimes² • 19 % des régimes de capitalisation collectifs¹ 	<p>Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves • Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident • Assurance dentaire • Assurance à l'intention des expatriés • Assurance maladie complémentaire <p>Produits collectifs d'assurance créances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance créances contre la perte d'emploi • Assurance contre les maladies graves <p>Services de retraite et de placement collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de capitalisation collectifs, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de retraite à cotisations définies • REER, REEE et CELI collectifs • Régimes de participation différée aux bénéfices • Régimes d'épargne non enregistrés investis dans : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société • Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Valeurs mobilières <p>Produits et services spécialisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté • Consult+^{MC} • Experts médicaux de Teladoc^{MC} • Contact^{MC} 	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits et services collectifs d'assurance vie, d'assurance maladie, de retraite et de placement sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 600 employés répartis dans 21 bureaux au pays, incluant plus de 100 directeurs de comptes². • Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

¹ Au 31 décembre 2023.

² Au 31 décembre 2024.

Produits individuels de gestion du patrimoine

La compagnie offre une gamme de produits individuels de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution ¹
<ul style="list-style-type: none"> Leader du secteur avec 24 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers¹ 	<ul style="list-style-type: none"> Régimes d'épargne et de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> REER Régimes d'épargne non enregistrés CELI REEE FERR FRV Investis dans : <ul style="list-style-type: none"> Fonds distincts Fonds communs de placement Options de placement garanties Valeurs mobilières (sous diverses formes de programmes gérés) 	<p>Solutions conseillers</p> <ul style="list-style-type: none"> Notre canal de conseillers affiliés compte environ 4 000 conseillers sous contrat direct avec la Canada Vie; ceux qui vendent des fonds communs de placement sont enregistrés auprès des Services d'investissement Quadrus. <p>Agence générale déléguée</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers indépendants sous contrat avec une AGD afin d'avoir accès à tous les fournisseurs de produits d'assurance et de fonds distincts, y compris la Canada Vie. En 2024, environ 12 000 conseillers ont confié des affaires à la Canada Vie au moyen de ce canal ou étaient sous contrat avec la Financière Horizons, une AGD détenue par la Canada Vie. <p>Comptes nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Les comptes nationaux sont des banques et des sociétés de planification financière sous contrat avec la Canada Vie, et environ 2 500 conseillers ont confié des affaires à celle-ci en 2024. <p>Investment Planning Counsel</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus de 600 conseillers en sécurité financière travaillent avec IPC. <p>Value Partners</p> <ul style="list-style-type: none"> Value Partners compte approximativement 80 conseillers en sécurité financière

¹ Au 30 novembre 2024.

Assurance et rentes

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution ²
<ul style="list-style-type: none"> Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie en fonction du total de nouvelles primes avec une part de marché de 16 %¹ Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 10 % des nouvelles souscriptions¹ 	<p>Assurance vie individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurance vie temporaire Assurance vie universelle Assurance vie avec participation <p>Protection du vivant</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurance invalidité Assurance contre les maladies graves <p>Régimes de revenu de retraite</p> <ul style="list-style-type: none"> Rentes immédiates Rentes différées 	<p>Solutions conseillers</p> <ul style="list-style-type: none"> Notre canal de conseillers affiliés compte environ 4 000 conseillers sous contrat direct avec la Canada Vie. <p>Distribution indépendante</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers indépendants sous contrat avec une AGD afin d'avoir accès à tous les fournisseurs de produits d'assurance, y compris la Canada Vie. En 2024, environ 12 000 conseillers ont confié des affaires à la Canada Vie au moyen de ce canal ou étaient sous contrat avec la Financière Horizons, une AGD détenue par la Canada Vie. <p>Comptes nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Les comptes nationaux sont des banques et des sociétés de planification financière sous contrat avec la Canada Vie, et environ 2 500 conseillers ont confié des affaires à celle-ci en 2024.

¹ Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

² Au 30 novembre 2024.

Concurrence

Solutions en milieu de travail

Le marché de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 22 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Le marché de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des sociétés de technologies financières, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, la variété des options de placement, le rendement, les caractéristiques des produits, les prix (frais), la rémunération et la santé financière. Le solide partenariat de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine avec des conseillers en sécurité financière, qui a été bonifié en 2023 grâce à l'acquisition d'IPC et de Value Partners, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Assurance et rentes

La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix, de la rémunération ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau de solides relations de distribution de la compagnie lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Faits nouveaux en 2024

- Plus de 11 000 conseillers et délégués se sont inscrits jusqu'à maintenant à une nouvelle plateforme numérique centrale qui leur permet de consulter les affaires de la Canada Vie, de trouver des formulaires et d'accéder à d'autres ressources et outils, notamment une nouvelle application numérique pour les fonds distincts qui assure une expérience d'inscription harmonieuse.
- Le 1^{er} juillet 2024, la Canada Vie a intégré avec succès IPC dans ses systèmes, programmes et processus financiers, ses technologies et ses ressources humaines. IPC continue d'exercer ses activités comme une marque distincte sur le marché canadien de la gestion du patrimoine.
- Le 1^{er} octobre 2024, Gestion de placements Canada Vie limitée (GPCV) et Counsel Portfolio Services Inc. (Counsel), une filiale d'IPC, ont procédé à leur fusion. Le regroupement de ces deux sociétés de gestion de fonds d'investissement en un seul centre d'excellence devrait permettre à la Canada Vie de profiter de nouvelles occasions de croissance, de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.
- Le 4 octobre 2024, la Canada Vie a annoncé qu'elle avait conclu une nouvelle entente de distribution indépendante avec La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada (Primerica Canada). Cette entente de distribution permettra aux conseillers de Primerica Canada d'avoir accès à une sélection triée sur le volet de fonds distincts de la Canada Vie, ce qui élargira l'accès au marché pour le réseau de distribution existant de la Canada Vie et aidera le marché de masse, qui était négligé. L'accueil et la formation des conseillers de Primerica Canada se fera par étapes, à compter de 2025.
- Le 1^{er} novembre 2024, la Canada Vie a commencé à administrer les prestations pour soins dentaires d'environ 1,4 million de Canadiens et Canadiennes par l'intermédiaire des régimes de soins dentaires de la fonction publique. La Canada Vie administre le régime de soins dentaires des employés actifs de la fonction publique fédérale depuis 1987. En vertu d'un contrat modernisé, la Canada Vie administre maintenant également les prestations dentaires des retraités. Les demandes de règlement sont traitées rapidement et la qualité du service offert par le centre d'appels dépasse les normes. La compagnie y arrive en s'inspirant de son expérience avec le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP), mis en œuvre le 1^{er} juillet 2023.
- Au cours du quatrième trimestre de 2024, la Canada Vie a lancé une nouvelle plateforme de centres de services, ce qui a permis à la compagnie de continuer d'offrir un haut niveau de service à tous ses clients.

Principales données financières – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail	200 \$	181 \$	192 \$	761 \$	706 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	66	61	46	238	202
Assurance et rentes	54	65	60	235	224
Exploitation générale	1	10	3	28	26
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	321 \$	317 \$	301 \$	1 262 \$	1 158 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	15	143	(135)	222	(197)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	336 \$	460 \$	166 \$	1 484 \$	961 \$
Souscriptions²					
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	397 \$	283 \$	135 \$	963 \$	2 336 \$
Services de retraite collectifs	1 168	694	1 143	3 410	3 151
Produits individuels de gestion du patrimoine	4 998	3 964	2 869	18 004	9 801
Assurance et rentes	180	169	175	650	637
Flux de trésorerie nets²					
Services de retraite collectifs	77 \$	20 \$	435 \$	414 \$	849 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	(132)	(157)	(572)	(967)	(1 960)
Flux de trésorerie nets²	(55) \$	(137) \$	(137) \$	(553) \$	(1 111) \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	284 \$	268 \$	244 \$	1 079 \$	945 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	218	203	131	813	401
Produits individuels d'assurance	—	—	—	1	—
Exploitation générale	11	9	8	34	31
Honoraires et autres produits	513 \$	480 \$	383 \$	1 927 \$	1 377 \$
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	15 666 \$	15 189 \$	14 843 \$		
Total de l'actif	226 873 \$	222 018 \$	203 784 \$		
Autres actifs gérés ^{2,3}	14 600	14 092	13 056		
Total de l'actif géré¹	241 473	236 110	216 840		
Autres actifs administrés ²	64 499	62 832	55 635		
Total de l'actif administré¹	305 972 \$	298 942 \$	272 475 \$		
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	690 \$	706 \$	1 159 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine – fonds distincts	1 760	2 003	1 846		
Assurance et rentes – avec participation	3 024	2 969	2 867		
Marge sur services contractuels	5 474 \$	5 678 \$	5 872 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 31 décembre 2024, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,3 G\$ détenus par des clients de détail (7,1 G\$ au 31 décembre 2023). Une tranche de 3,4 G\$ de ces actifs (3,3 G\$ au 31 décembre 2023) était comptabilisée à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne a augmenté de 20 M\$, ou 7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 321 M\$, principalement en raison des solides résultats au chapitre de l'assurance maladie dans l'unité Solutions en milieu de travail qui s'expliquent par les mesures prises à l'égard de la fixation des prix, de la croissance interne du bénéfice lié à un bloc de polices en vigueur dans l'unité Solutions en milieu de travail, ainsi que de la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart décollant de l'ajout d'IPC et de Value Partners et des incidences favorables liées aux marchés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des résultats au chapitre de la morbidité à l'égard de l'assurance individuelle et la baisse du bénéfice relatif au surplus.

Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice net a augmenté de 170 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 336 M\$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 15 M\$, comparativement à un montant négatif de 135 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024, comparativement à un montant négatif de 114 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des incidences favorables des fluctuations des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre considéré, alors que les incidences avaient été défavorables à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice fondamental a augmenté de 104 M\$, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 262 M\$, principalement en raison des solides résultats au chapitre de l'invalidité de longue durée et de l'assurance maladie dans l'unité Solutions en milieu de travail, et de la croissance interne du bénéfice lié à un bloc de polices en vigueur dans l'unité Solutions en milieu de travail, ainsi que de la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant de l'ajout d'IPC et de Value Partners et des incidences favorables liées aux marchés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la révision des hypothèses et par la baisse du bénéfice relatif au surplus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net a augmenté de 523 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 484 M\$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 222 M\$, comparativement à un montant négatif de 197 M\$ pour l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 144 M\$, comparativement à un montant négatif de 139 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des incidences favorables des fluctuations des taux d'intérêt sans risque au cours de l'exercice considéré, alors que les incidences avaient été défavorables à l'exercice précédent, ainsi que des meilleurs résultats au chapitre des actifs qui ne sont pas à revenu fixe par rapport aux attentes au cours de l'exercice considéré, comparativement à l'exercice précédent. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont représenté un montant positif de 113 M\$, comparativement à un montant négatif de 38 M\$ pour l'exercice précédent. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour le quatrième trimestre de 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 29 M\$, comparativement à une perte nette de 5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse du bénéfice relatif au surplus et par les incidences fiscales plus favorables.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 104 M\$, comparativement à un bénéfice net de 16 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Souscriptions

Les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 262 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 397 M\$, en raison principalement de l'ajout du régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités au Canada. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 25 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 168 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions découlant de la rétention d'actifs. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 2 129 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4 998 M\$, principalement en raison de l'ajout d'IPC et de Value Partners, ainsi que des fortes souscriptions de fonds distincts et de fonds communs de placement de tiers. Pour le quatrième trimestre de 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont augmenté de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 180 M\$, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions de produits avec participation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, par rapport à l'exercice précédent, les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont diminué de 1 373 M\$ pour s'établir à 963 M\$, en raison principalement de l'ajout du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada à l'exercice précédent. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs se sont chiffrées à 3 410 M\$, en hausse de 259 M\$, les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine se sont chiffrées à 18 004 M\$, en hausse de 8 203 M\$, et les souscriptions de la gamme de produits d'assurance et de rentes se sont chiffrées à 650 M\$, en hausse de 13 M\$. Ces variations sont principalement attribuables aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 31 décembre 2024, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 15 666 M\$, une hausse de 477 M\$ par rapport au 30 septembre 2024 qui s'explique principalement par la croissance interne des polices en vigueur et l'ajout du régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités au Canada.

Flux de trésorerie nets

Au cours du quatrième trimestre de 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 55 M\$, comparativement à des sorties nettes de trésorerie de 137 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des entrées et sorties au chapitre des fonds distincts et des fonds communs de placement de tiers, contrebalancée partiellement par la hausse des retraits dans les produits collectifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 553 M\$, comparativement à des sorties nettes de trésorerie de 1 111 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'à l'ajout d'IPC et de Value Partners.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 130 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 513 M\$, principalement en raison de la croissance de l'actif géré attribuable à la vigueur des marchés et des ajouts d'IPC et de Value Partners.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 550 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 927 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

Au 31 décembre 2024, le total de la MSC s'établissait à 5 474 M\$, en baisse de 398 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. La diminution s'explique principalement par l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et par la MSC comptabilisée pour les services fournis, contrebalancées partiellement par l'incidence des marchés. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Solutions en milieu de travail

Les marchés des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et des services de retraite collectifs au Canada sont essentiellement composés de trois principaux fournisseurs, dont la Canada Vie, et d'un certain nombre de petites sociétés ayant également une présence importante sur le marché. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance de l'emploi, les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt, et les changements apportés au contexte réglementaire et législatif. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance du marché des services de retraite collectifs sont notamment la croissance de l'emploi, la capacité financière des travailleurs à se constituer une épargne-retraite, ainsi que les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt et le rendement du marché des actions de sociétés ouvertes.

En 2024, l'unité Solutions en milieu de travail a procédé avec succès à l'intégration du régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités au Canada. La compagnie croit que sa croissance continue sera soutenue en 2025 par sa part de marché importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime, ainsi que par sa capacité de distribution.

En 2025, l'unité Solutions en milieu de travail prévoit continuer d'axer son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité et ses activités connexes afin de favoriser la croissance et la rentabilité sur le marché des produits collectifs d'assurance maladie, ainsi que d'effectuer des investissements importants dans les produits collectifs de retraite de manière à améliorer l'expérience client grâce à des capacités numériques bonifiées, à l'efficacité opérationnelle et aux niveaux améliorés de soutien aux ventes. La compagnie compte également renforcer sa position concurrentielle en améliorant la résilience opérationnelle, en plus de bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle.

La compagnie a concentré principalement ses efforts sur la croissance de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des participants en ce qui a trait aux produits collectifs d'assurance maladie et de gestion du patrimoine.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Au Canada, le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est partagé entre des banques, des sociétés de services-conseils en gestion du patrimoine, des compagnies d'assurance vie et d'autres distributeurs, et on observe une augmentation du nombre de plateformes en ligne pour la gestion du patrimoine. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché sont notamment la croissance du patrimoine des particuliers, les tendances en matière de constitution et de décaissement du patrimoine, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme le rendement du marché des actions de sociétés ouvertes.

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution ainsi que la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2025 et les années à venir.

En 2024, la compagnie a progressé dans l'intégration des activités d'IPC dans les systèmes financiers, les processus d'affaires, les technologies et les systèmes de ressources humaines de la Canada Vie. Le 1^{er} octobre 2024, la société de gestion de fonds d'IPC, Counsel, a fusionné avec GPCV.

En 2025, l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine continuera de tirer parti des capacités récemment acquises pour faire progresser ses stratégies de croissance. L'unité renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme. Cet engagement à l'égard des conseils devrait favoriser la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux.

L'unité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur l'offre d'une plateforme de pointe pour les clients et les conseillers indépendants de tous les canaux.

Assurance et rentes

Au Canada, quelques joueurs importants sont à la tête du marché des produits d'assurance et de rentes, et plusieurs autres joueurs y participent. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment le besoin, tel qu'il est perçu, d'avoir recours à l'assurance vie et à l'assurance maladie, la planification fiscale et successorale, la croissance du patrimoine des particuliers, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et le rendement des marchés des actions de sociétés ouvertes.

En 2024, la compagnie a continué de renforcer son réseau de distribution et sa gamme de produits en lançant un nouveau produit d'assurance vie universelle présentant des caractéristiques et des taux concurrentiels et en améliorant les prix pour les produits d'assurance invalidité. La compagnie a également continué d'améliorer les caractéristiques de ses illustrations Web.

En 2025, l'unité Assurance et rentes continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant des produits assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. L'unité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur la rigueur de la tarification et de la gestion des risques. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme et de la compression des prix.

La compagnie demeure déterminée à soutenir ses conseillers. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, si nécessaire, un soutien adapté aux besoins précis des conseillers. La compagnie continuera de renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de l'expérience des conseillers, des clients et des employés par des investissements dans les flux de travaux pour la souscription et les nouvelles affaires et dans la simplification des processus. Elle continuera de mettre l'accent sur la prestation d'une expérience numérique fluide pour les conseillers, les clients et les employés, du moment de l'engagement initial jusqu'au règlement des réclamations, en offrant un service rapide et transparent.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne. L'unité cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par la mise en œuvre efficace d'initiatives visant à améliorer l'efficacité. La direction a repéré des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient un équilibre entre les gains d'efficacité et le soutien à la croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients tout en modernisant les anciens processus et systèmes administratifs pour accroître l'efficacité.

Exploitation américaine

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de PanAgora Asset Management, des anciennes activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les éléments non liés directement ou imputés à Empower et à PanAgora Asset Management sont inclus dans l'exploitation générale et comprennent un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées.

Profil

Régimes à cotisations définies – Empower

L'unité Régimes à cotisations définies – Empower est spécialisée dans l'épargne, l'investissement et les services-conseils et cherche à aider les participants et les promoteurs de régimes à atteindre leurs objectifs de retraite en leur offrant une gamme complète de services par l'entremise de régimes à cotisations définies, de régimes à prestations définies et de régimes non admissibles offerts par l'employeur. Ces services comprennent des processus d'adhésion optimisés, une documentation attrayante, diverses options de placement et des ressources de formation. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide également les participants en leur offrant des conseils financiers personnalisés et des produits novateurs conçus pour maximiser leurs revenus de retraite. Outre des gammes axées sur les participants, elle offre également des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs, ce qui permet aux fournisseurs de régimes de procurer des expériences fluides pour les régimes offerts par l'employeur. Empower a élargi ses capacités en offrant des services de régimes d'actionnariat, et fournit ainsi des services d'administration de la rémunération fondée sur des actions grâce à une technologie flexible et adaptable à l'intention des promoteurs de régimes. Par ces capacités, l'unité Régimes à cotisations définies – Empower continue de consolider son alignement sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail, et elle est déterminée à améliorer la sécurité financière dans divers secteurs.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre une vaste gamme de produits et services de gestion du patrimoine de détail adaptés aux particuliers. Ces produits et services comprennent des comptes de retraite individuels, des comptes de placement après impôt, des produits de gestion du patrimoine destinés aux clients fortunés et un éventail de solutions de planification financière. Les conseillers d'Empower sont la clé de voûte de ces offres, eux qui fournissent des stratégies financières personnalisées incluant des conseils sur les placements en ligne et des services de comptes gérés afin d'aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers uniques. Afin d'améliorer encore ces services, l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower intègre des outils et des plateformes numériques évolués qui permettent aux clients de surveiller leur santé financière de façon exhaustive. Ces outils numériques offrent des capacités telles que le suivi en temps réel de la valeur nette et des portefeuilles, l'établissement du budget, l'analyse des flux de trésorerie, la planification de la retraite et la gestion de la dette. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower s'aligne sur le facteur de valeur Gestion du patrimoine et des actifs, et permet aux clients d'aborder de façon intégrée leur bien-être financier dans son ensemble.

Gestion d'actifs

L'unité Gestion d'actifs, par l'intermédiaire de la marque PanAgora Asset Management, offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes, de même qu'un vaste éventail de produits de placement. PanAgora Asset Management s'aligne sur le facteur de valeur Gestion du patrimoine et des actifs. Les résultats de PanAgora Asset Management ne sont pas significatifs pour les résultats globaux de Lifeco.

Aperçu du marché

Régimes à cotisations définies – Empower

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> Deuxième fournisseur de services de régimes de retraite à cotisations définies en importance au pays¹, selon le nombre de participants, offrant ses services pour plus de 18,5 millions de comptes de participants et environ 88 000 régimes², avec des clients dans les 50 États, à Porto Rico et à Guam Nombreux prix des conseillers de la NAPA à titre de chef de file sectoriel dans divers segments de marché pour l'excellence du service et l'innovation³ En tête de sa catégorie pour la satisfaction parmi les fournisseurs de services de tenue de dossiers en 2024⁴ Chef de file sur le marché pour le service aux petites et moyennes entreprises (régimes de moins de 50 M\$)¹ Fournit des services aux régimes gouvernementaux dans les 50 États, y compris des services administratifs ou de placement pour 29 régimes d'État Le plus important fournisseur de services de régimes de syndicats⁵ 	<ul style="list-style-type: none"> Régimes à cotisations définies, régimes à prestations définies et régimes non admissibles offerts par l'employeur et éventail complet de programmes de santé financière Services administratifs et de tenue de dossiers, y compris l'inscription, les stratégies de communication et les programmes de formation Services de gestion de fonds, d'options de placement et de consultation Solutions de services-conseils en milieu de travail s'appuyant sur l'analytique des données et des technologies avancées par l'intermédiaire de tableaux de bord, de stratégies de placement et de suivis des progrès personnalisés Technologie en temps réel offerte par l'intermédiaire des services de régimes d'actionnariat d'Empower, qui fournissent des services d'administration pour la gestion de régimes d'actionnariat. 	<ul style="list-style-type: none"> Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques afin d'y assurer un large accès Soutien aux promoteurs de régimes de retraite par les professionnels d'Empower spécialisés dans les ventes, la gestion de comptes et le service à la clientèle Services administratifs et de tenue de dossiers de la marque privée d'Empower distribués par l'entremise des clients institutionnels

¹ Sondage de 2024 sur la tenue de dossiers de PLANSPONSOR DC au 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2024.

³ Prix des conseillers de 2024 pour le meilleur fournisseur de services de tenue de dossiers. Prix des conseillers de 2024 de la NAPA.

⁴ Fournisseur s'étant démarqué dans le sondage de 2024 de PLANSPONSOR DC.

⁵ Sondage de 2023 sur la tenue de dossiers de Pensions & Investments DC.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseur de produits individuels de gestion du patrimoine ayant plus de 740 000 comptes et un actif administré d'environ 87 G\$ US • L'équipe de conseillers continue de gagner du terrain à mesure que les entrées nettes augmentent • Les meilleures applications¹ et technologies numériques combinées à des services-conseils offerts par des experts dans une approche hybride de la planification financière • Nombreux prix des conseillers de la NAPA pour l'excellence des outils numériques et des services-conseils² 	<ul style="list-style-type: none"> • Vaste gamme de solutions financières incluant ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> • Services-conseils personnalisés • Gestion de placements • Comptes de retraite individuels • Comptes imposables • Gestion du patrimoine destinée aux clients fortunés • Le tableau de bord Empower Personal Dashboard^{MC} fournit des informations financières pratiques, un suivi du portefeuille et des renseignements sur la planification et les tendances du marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche de distribution multicanaux basée sur ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> • Engagement direct auprès des consommateurs au moyen d'une plateforme numérique • Services-conseils personnalisés fournis par les conseillers d'Empower • Des solutions intégrées de rémunération fondée sur des actions pour les particuliers et les entreprises offertes sur la plateforme OptionTrax d'Empower

¹ Palmarès des meilleures applications budgétaires de 2024 par NerdWallet, août 2024. ©2024 et MC, NerdWallet, Inc. Tous droits réservés. La note des magasins d'applications est en date de septembre 2024 et est basée sur toutes les notes et critiques reçues par Apple App Store[®], Investopedia.com, « Best Budgeting Apps of 2024 », 23 août 2024.

² Prix des conseillers de 2024 pour le meilleur fournisseur de services de tenue de dossiers. Prix des conseillers de 2024 de la NAPA.

Concurrence

Régimes à cotisations définies – Empower

Le marché des régimes à cotisations définies offerts par l'employeur demeure intensément concurrentiel et englobe un large éventail de compagnies d'assurance, de fournisseurs de services financiers, de banques, de conseillers en placement, de responsables de la tenue de dossiers et d'organismes professionnels bien établis. Aucune société ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La consolidation sectorielle a considérablement réduit le nombre de sociétés de tenue de dossiers, et celles-ci évoluent ainsi dans un contexte de concentration accrue où l'envergure et l'efficacité opérationnelle procurent un avantage concurrentiel. De plus en plus, les entreprises tirent parti de la technologie de pointe et de l'analytique de données pour offrir des solutions de placement personnalisées et améliorer l'engagement des participants, en plus d'intégrer des programmes de santé financière. La compagnie livre concurrence principalement armée de la forte notoriété de sa marque, de la meilleure technologie du secteur, de gammes de services évolutives et de solutions axées sur la clientèle. Les avantages concurrentiels de la compagnie comprennent ses capacités solides en matière de tenue de dossiers, ses outils novateurs de mobilisation des participants et sa technologie inédite, comme ses tableaux de bord personnalisés et ses cotes de préparation à la retraite exclusives.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

Le marché de la gestion du patrimoine demeure intensément concurrentiel, cherchant à suivre l'évolution des préférences des clients et les avancées technologiques importantes. La compagnie a une vaste panoplie de concurrents, notamment les institutions traditionnelles, les conseillers en placement inscrits hybrides et entièrement numériques, les cabinets de services-conseils indépendants, les courtiers, les sociétés de fonds communs de placement, les compagnies d'assurance et les banques. Bien qu'aucun concurrent ne domine le marché à lui seul, plusieurs organisations traditionnelles établies tirent parti de leur taille, de leurs ressources considérables et de la forte notoriété de leur marque. Parallèlement, les nouveaux venus sortent des sentiers battus et les concurrents existants continuent de présenter des défis, eux qui privilégient souvent les solutions qui reposent sur la technologie et l'expérience client personnalisée. Les tendances de consolidation sectorielle transforment le paysage concurrentiel, alors que les plus grands joueurs font l'acquisition de petites entreprises afin d'accroître leurs capacités et leur part de marché, et que les sociétés de technologies financières offrent des solutions numériques à faible coût. La concurrence met de plus en plus l'accent sur des éléments clés comme la technologie de pointe, l'excellence du service à la clientèle, les options de placement durables, l'efficacité des coûts, la notoriété de la marque, le raffinement de la stratégie de placement et la gestion de la réputation, y compris les critiques et la présence dans les médias sociaux.

Faits nouveaux en 2024

- Au sein de l'exploitation américaine, le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », contre des actions ordinaires de Franklin Templeton, de la trésorerie et une contrepartie éventuelle pouvant aller jusqu'à 375 M\$ US sur une période de cinq à sept ans. Au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une perte nette de 115 M\$ reflétant les coûts de clôture, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente dans les activités abandonnées. Lifeco conserve sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan. La compagnie détient actuellement environ 31 600 000 actions de Franklin Templeton et elle a convenu de détenir la majorité de ces actions au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2029. Les actions sont détenues à la juste valeur, et les variations de la juste valeur de marché sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu une relation stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton au profit des clients, des partenaires de distribution et des actionnaires.

- Au 30 juin 2024, grâce à la migration réussie des systèmes des affaires de retraite à service complet de Prudential, Empower a réalisé des synergies annualisées de 180 M\$ US avant impôt à la suite de l'acquisition le 1^{er} avril 2022, ce qui était conforme aux attentes. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, ont été réalisées avant la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici la fin de 2026.

Dans l'ensemble, les objectifs de rétention des affaires acquises de Prudential ont été dépassés, le taux de rétention de l'actif s'étant établi à 94 % et le taux de rétention des produits, à 86 %.

- Le 23 septembre 2024, Empower a acquis Plan Management Corporation (PMC), le créateur d'OptionTrax, un fournisseur de services et administrateur de régimes d'actionnariat numériques. La conclusion de l'acquisition a permis d'étendre les services de retraite d'Empower aux employeurs qui offrent des programmes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et d'améliorer les services de planification financière fournis par l'intermédiaire de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers - Empower. L'acquisition a permis d'ajouter 300 employeurs à la clientèle d'Empower, soit des régimes d'une valeur approximative de 62 G\$ US. La contrepartie d'achat a été financée au moyen des ressources existantes et de la contrepartie différée, sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de croissance. Empower prévoit engager des charges liées à l'intégration de 20 M\$ US avant impôt et des coûts de transaction d'environ 1 M\$ US avant impôt. L'intégration devrait être achevée d'ici juin 2026. Empower s'attend à réaliser des synergies relatives aux produits grâce aux services de planification financière qu'elle fournira par l'intermédiaire de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers - Empower. Cette acquisition ne devrait pas avoir une incidence significative sur la situation financière de la compagnie.
- Au cours du quatrième trimestre de 2024, Empower a annoncé l'expansion de la gamme de produits de revenu de retraite offerts en partenariat avec plusieurs gestionnaires d'actifs et fournisseurs de produits d'assurance afin d'améliorer la sélection offerte aux participants de régime de retraite sur la plateforme Empower.

Principales données financières – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹					
Régimes à cotisations définies – Empower	207 \$	215 \$	155 \$	769 \$	659 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	47	44	40	168	135
Gestion d'actifs	1	(2)	—	(3)	(7)
Exploitation générale	7	7	(2)	39	(38)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹	262 \$	264 \$	193 \$	973 \$	749 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)	(46)	(39)	(51)	(160)	(177)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars américains)²	216 \$	225 \$	142 \$	813 \$	572 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)¹	367 \$	359 \$	261 \$	1 336 \$	1 006 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars canadiens)²	304 \$	307 \$	194 \$	1 118 \$	769 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²					
Régimes à cotisations définies – Empower ^{3, 4}	(8 344) \$	(13 746) \$	8 301 \$	(32 866) \$	11 001 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	3 050	2 363	1 653	8 313	8 519
Gestion d'actifs	(466)	(1 495)	(995)	(4 404)	(3 777)
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²	(5 760) \$	(12 878) \$	8 959 \$	(28 957) \$	15 743 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars canadiens)²	(8 064) \$	(17 514) \$	12 184 \$	(39 565) \$	21 370 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Régimes à cotisations définies – Empower	677 \$	655 \$	586 \$	2 591 \$	2 273 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	139	130	109	507	398
Gestion d'actifs	22	19	19	85	81
Exploitation générale	—	—	—	3	—
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	838 \$	804 \$	714 \$	3 186 \$	2 752 \$
Honoraires et autres produits (en dollars canadiens)	1 174 \$	1 094 \$	970 \$	4 368 \$	3 706 \$
Total de l'actif (en dollars américains)	237 676 \$	242 010 \$	229 947 \$		
Activités poursuivies – autres actifs gérés ²	98 184	99 756	108 268		
Activités abandonnées – autres actifs gérés ²	—	—	121 478		
Total de l'actif géré¹	335 860	341 766	459 693		
Autres actifs administrés ²	1 491 834	1 503 158	1 270 267		
Total de l'actif administré (en dollars américains)¹	1 827 694 \$	1 844 924 \$	1 729 960 \$		
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)¹	2 631 879 \$	2 490 648 \$	2 300 847 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 et l'exercice clos le 31 décembre 2024 excluent des transferts de 40,0 G\$ US liés à l'acquisition de Plan Management Corporation (PMC).

⁴ Les résultats pour les périodes closes le 31 décembre 2024 excluent des sorties nettes de 2,5 G\$ US liées aux services de régimes d'actionnariat de PMC. Ces sorties représentent essentiellement le fait que le moment des sorties et celui des entrées surviennent au cours de trimestres distincts, selon la nature du produit, et elles ne sont pas représentatives de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. La compagnie s'attend à ce que les sorties au quatrième trimestre soient en grande partie contrebalancées par les entrées au premier trimestre de 2025.

Note : Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif.

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 74 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 216 M\$ US. Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental a augmenté de 69 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 262 M\$ US, ce qui s'explique principalement par une importante augmentation des honoraires attribuable à la croissance des activités et par l'amélioration des marchés boursiers, ainsi que par les incidences moindres liées au crédit sur les prêts hypothécaires commerciaux par rapport à la période précédente. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la hausse des taux créditeurs payés, qui a donné lieu à une baisse des écarts, ainsi que par la hausse des charges d'exploitation attribuable à la croissance des activités au cours de l'exercice considéré.

Pour le quatrième trimestre de 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 46 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 51 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'expérience plus favorable sur le marché par rapport aux attentes et du caractère non récurrent des coûts d'intégration liés à Prudential à l'exercice précédent, facteurs contrebalancés par des ajustements des coûts de transaction et par la hausse des cotisations à un fonds de garantie au cours du trimestre considéré.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 241 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 813 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 224 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 973 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de la hausse du bénéfice relatif aux actifs couvrant le surplus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 160 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 177 M\$ US pour l'exercice précédent. Cette amélioration découle principalement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que du caractère non récurrent d'une provision comptabilisée en 2023 relativement à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence défavorable de la révision des hypothèses actuarielles au cours de l'exercice considéré.

Entrées (sorties) nettes

Au quatrième trimestre de 2024, les sorties nettes se sont élevées à 5,8 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 9,0 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des rachats nets des participants au cours de l'exercice considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les soldes moyens des comptes des participants ont augmenté en raison de la croissance des marchés par rapport au dernier exercice, ce qui s'est traduit par une hausse des distributions, qui ont été supérieures aux cotisations. Le nombre de participants à la fin du quatrième trimestre de 2024 a augmenté par rapport à la fin du quatrième trimestre de 2023 et par rapport à la fin du troisième trimestre de 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les sorties nettes se sont chiffrées à 29,0 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 15,7 G\$ US pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable au même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels et à la résiliation d'un régime de grande taille au premier trimestre de 2024. Les souscriptions et les résiliations de régimes de grande taille peuvent varier grandement d'une période à l'autre et donnent généralement des marges faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes. Les résultats de la période considérée excluent les transferts nets de 40 G\$ US liés à l'acquisition de PMC.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 124 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 838 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et à la croissance globale des activités.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 434 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3 186 M\$ US, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels ainsi que des ajustements liés aux honoraires de Prudential.

Empower – actif administré (en dollars américains)

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Fonds général – options fixes	63 130 \$	66 531 \$
Fonds distincts – options variables	135 191	131 954
Autres actifs gérés ¹	64 769	75 794
Autres actifs administrés	1 491 834	1 270 267
Total	1 754 924 \$	1 544 546 \$

¹ Au 31 décembre 2024, les autres actifs gérés comprenaient des fonds gérés de PanAgora d'un montant de 48 M\$ US (fonds gérés de Putnam, y compris les fonds gérés de PanAgora, de 21,4 G\$ US au 31 décembre 2023).

La valeur des comptes d'Empower au 31 décembre 2024 a augmenté de 210,4 G\$ US par rapport au 31 décembre 2023 pour s'établir à 1,8 billion de dollars américains, surtout en raison de l'intensification des activités sur le marché, ainsi que de l'augmentation des entrées et sorties d'actifs dans l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des rachats nets des participants au cours de l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Régimes à cotisations définies – Empower

L'unité Régimes à cotisations définies – Empower est positionnée de manière stratégique pour tirer parti des importantes occasions de croissance à l'égard de types de régimes, de tailles d'entreprises et de secteurs du marché diversifiés. Depuis l'accélération de sa croissance par voie d'acquisitions, à compter de 2020, Empower a accru son expertise, élargi ses capacités et étendu son portefeuille de produits. Fait notable, l'intégration des activités de Prudential acquises en 2022, qui s'est achevée au cours du premier semestre de 2024, a généré des produits additionnels et de nouvelles synergies quant aux économies de coûts.

Pour 2025, le secteur des services financiers devrait connaître des changements transformateurs, notamment l'accroissement des dépenses d'investissement et l'adoption de technologies évoluées, qui devraient stimuler la croissance du marché. Empower s'est bien préparée pour tirer parti de cette évolution afin d'améliorer davantage sa gamme de services et son efficacité opérationnelle. En tant que deuxième fournisseur en importance sur le marché américain des régimes de retraite à cotisations définies, la compagnie prévoit augmenter la croissance interne de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower, et elle demeure vigilante à l'égard des tendances continues sur le marché des régimes de retraite en milieu de travail. La compagnie continue de consolider sa position de chef de file sur le marché des régimes à cotisations définies grâce à son engagement en ce qui a trait à l'innovation, aux services axés sur la clientèle et à l'excellence opérationnelle, qui attire un éventail diversifié de promoteurs et de participants de régimes et qui favorise de meilleurs revenus de retraite.

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower a été lancée au premier trimestre de 2023 en combinant les anciennes gammes de services de transfert et de courtage d'Empower avec les capacités et les clients acquis auprès de Personal Capital. Elle se consacre à la prestation de services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers investisseurs par l'intermédiaire de sa gamme de solutions financières qui comprend notamment des services-conseils personnalisés, des comptes de retraite individuels, des offres de comptes imposables et des services de gestion du patrimoine destinés aux clients fortunés.

En 2025, l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower continuera de servir ses clients et de stimuler la croissance grâce à une approche hybride qui intègre l'expertise de conseillers en sécurité financière à des plateformes numériques évoluées. Des efforts de marketing dynamique visant à promouvoir la marque Empower viendront compléter ces initiatives. Elle continuera de se concentrer sur la création et la bonification d'une vaste gamme de solutions de produits, en tirant parti du tableau de bord Empower Personal Dashboard et des conseillers d'Empower. La direction a déterminé des priorités stratégiques qui permettront de réaliser une croissance interne et d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Ces priorités comprennent l'investissement soutenu dans les outils numériques pour appuyer les conseillers et les clients, la modernisation des anciens systèmes administratifs et la création de processus évolutifs pour libérer la croissance future des activités. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower s'attend à réaliser des synergies relatives aux produits grâce aux services de planification financière et de rémunération fondée sur des actions qu'elle fournira par l'intermédiaire d'OptionTrax d'Empower.

En maintenant son engagement en matière d'innovation, de services personnalisés et d'investissements stratégiques dans la technologie et les talents, l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower demeure bien positionnée pour offrir des résultats significatifs à ses clients, et donc pour renforcer sa position concurrentielle sur le marché grâce à une croissance durable en 2025 et dans l'avenir.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et Assurance et rentes. Ce secteur sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande.

Profil

Solutions en milieu de travail

L'unité Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie offerts au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services-conseils en produits collectifs de retraite et en avantages du personnel en Irlande. Ces produits et services sont distribués par des conseillers en avantages du personnel au Royaume-Uni, ainsi que des courtiers indépendants et des agents de ventes directes en Irlande. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Unio Financial Services (Unio), une filiale de la compagnie, offre des services-conseils en avantages du personnel en Irlande par l'entremise d'Unio Employment Benefits et est le fruit de la fusion de trois des plus importantes sociétés de services-conseils en avantages du personnel en Irlande. Cornmarket Group Financial Services Limited, une autre filiale de la compagnie, est le plus important fournisseur de services financiers du secteur public irlandais, lui qui comptait environ 388 000 polices actives à la fin de 2024.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Les principaux produits offerts sont des produits de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite). Ces produits sont distribués par des conseillers en sécurité financière indépendants, y compris des conseillers en sécurité financière indépendants détenus, par des agents de ventes directes, par des succursales bancaires à titre d'agents liés et par des sociétés à l'île de Man qui vendent sur le marché au Royaume-Uni. Canada Life Asset Management (CLAM) est une société de gestion de fonds qui gère une vaste gamme d'actifs au nom des entreprises et des sociétés du groupe de Lifeco au Royaume-Uni. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels, y compris des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, des gestionnaires de patrimoine, des gestionnaires de fiducies et des fonds souverains de gestion du patrimoine partout en Europe et en Amérique du Nord. Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie également établie en Irlande, gère les actifs de clients institutionnels tiers et d'un certain nombre de sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. La filiale de la compagnie, Unio, exploite une entreprise de services-conseils en gestion du patrimoine en Irlande, soit Unio Wealth Management, qui résulte de la fusion de quatre des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine en Irlande.

Assurance et rentes

L'unité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

Aperçu du marché

Solutions en milieu de travail

Part de marché	Produits et services	Distribution
<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de marché de l'assurance vie collective de 22 %¹ Part de marché de la protection du revenu collective de 13 %¹ <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de marché de l'assurance vie de 30 %² Produits collectifs – part de marché des régimes CD de 40 %³ Troisième compagnie d'assurance maladie collective en importance, par l'entremise d'Irish Health, avec une part de marché de 20 %⁴ 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits collectifs d'assurance vie Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits collectifs et individuels d'assurance maladie Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves Produits collectifs d'assurance et de retraite Produits collectifs de services de gestion du patrimoine 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers en sécurité financière Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) Conseillers en retraite (y compris les conseillers en retraite détenus) Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés Service à la clientèle numérique direct

¹ Au 31 décembre 2023.

² Au 30 septembre 2024. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

³ Au 31 décembre 2024.

⁴ Au 30 septembre 2024, selon les chiffres présentés par la Health Insurance Authority.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

Part de marché	Produits et services	Distribution
<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Une des principales compagnies internationales d'assurance vie sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 31 %¹ <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 195 G\$² L'actif géré de Setanta Asset Management s'établit à environ 22 G\$² Unio est l'une des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine d'Irlande <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Détient une part de 2,6 % du marché des courtiers³ 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Obligations internationales Fonds communs de placement Produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne (gamme fermée aux nouvelles affaires) <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits individuels d'assurance et de retraite Produits individuels de services de gestion du patrimoine Produits de placement et d'épargne individuels Gestion de placements pour des clients institutionnels <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de retraite Rentes variables (produits assortis d'une GRM) 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers en sécurité financière Banques privées <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) Conseillers en retraite et en placements Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés Service à la clientèle numérique direct Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants Agents liés à plusieurs sociétés

¹ La part de marché est basée sur l'indice Acuity U.K. pour le troisième trimestre de 2024.

² Au 31 décembre 2024.

³ Au 30 novembre 2024.

Assurance et rentes

Part de marché	Produits et services	Distribution
<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de marché des rentes immédiates de 10 % (conseillers seulement)¹ Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 10 %² <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Chef de file sur le marché avec une part de marché totale de 30 %³ Figure au premier rang pour l'assurance vie individuelle avec une part de marché de 22 %⁴ Figure au premier rang pour les rentes collectives avec une part de marché de plus de 43 %⁵ <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Détient une part de 6,8 % du marché des courtiers⁶ 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de rentes immédiates collectives Produits de rentes immédiates individuelles Rentes à échéance fixe Prêts hypothécaires rechargeables <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de rentes immédiates individuelles et collectives Produits d'assurance individuelle <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurance vie individuelle Protection du revenu (invalidité) Assurance contre les maladies graves 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers en sécurité financière Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés Service à la clientèle numérique direct Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants Agents liés à plusieurs sociétés

¹ La part de marché se fonde sur les données pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers restricted whole of market et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

² La part de marché se fonde sur les statistiques du marché de l'Equity Release Council pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

³ Au 30 septembre 2024. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

⁴ Au 30 septembre 2024.

⁵ Au 31 décembre 2024.

⁶ Au 30 novembre 2024.

Concurrence

Solutions en milieu de travail

Au Royaume-Uni, la Canada Vie est l'un des plus importants assureurs sur le marché de l'assurance collective. Les quatre principaux intervenants de ce marché se partagent la majorité des parts de marché évaluées selon les primes en vigueur. La concurrence au chapitre des prix demeure élevée dans ce marché.

Irish Life est la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, et sa part de marché s'établissait à 30 % au 30 septembre 2024. Bien qu'il y ait un grand nombre d'intervenants nationaux et multinationaux, les trois principaux intervenants détiennent une part de marché combinée supérieure à 75 %.

Irish Life Health figure parmi les principaux assureurs sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne. Au cours du quatrième trimestre de 2024, une quatrième société d'assurance maladie a fait son entrée sur le marché irlandais, qui était déjà concurrentiel, et pourrait accroître davantage la concurrence en 2025.

La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel aux sociétés en Irlande par l'entremise d'Unio Employee Benefits et de Cornmarket Group Financial Services. Cornmarket Group est le plus important fournisseur de services financiers du secteur public irlandais, tandis qu'Unio Employee Benefits exerce ses activités surtout dans le secteur privé.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

Canada Life Asset Management (CLAM) est établie au Royaume-Uni, et son actif géré s'élevait à environ 68,6 G\$ au 31 décembre 2024. Les solutions de gestion de fonds de base de CLAM comprennent une vaste capacité d'approvisionnement d'actifs qui soutient les mandats de ses clients institutionnels, ainsi que ses clients de produits collectifs de rentes et de réassurance et ses fonds communs de placement offerts aux particuliers. CLAM distribue ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de plateformes, de gestionnaires de fonds discrétionnaires et de conseillers en sécurité financière.

ILIM est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 195 G\$ au 31 décembre 2024. ILIM continue d'élargir son offre de placements dans des portefeuilles à catégories d'actifs multiples, dans des produits immobiliers et dans des solutions de gestion indiciaire personnalisée en vue d'accroître ses capacités à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que d'améliorer ses services de gestion des actifs et des passifs en appui aux services liés aux rentes collectives offertes aux régimes de retraite à prestations définies d'envergure. L'actif géré de Setanta Asset Management s'établissait à environ 22 G\$ au 31 décembre 2024.

La compagnie occupe une position concurrentielle parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a amélioré ses offres continues de produits, de technologies et de services afin de renforcer sa position sur le marché de l'Allemagne.

Au sein de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actif, la division intermédiaire d'Irish Life offre des services aux particuliers. Elle le fait par l'intermédiaire d'Unio qui, de concert avec une société liée, assure la gestion d'environ 14 G\$ d'actifs pour le compte des clients des unités Solutions en milieu de travail et Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs.

Assurance et rentes

Au cours des dernières années au Royaume-Uni, la Canada Vie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre et souscrivant des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite. Après l'ascension des taux d'intérêt qui a suivi les creux historiques, le marché s'est développé et la concurrence y est vive depuis que les nouveaux venus ont lancé leurs propositions en matière de rentes. Malgré la baisse des taux en 2024, l'attrait des produits de rentes demeure élevé.

La compagnie offre des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les passifs de régimes de retraite dont les versements sont en cours. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires continue d'augmenter, car les promoteurs de régimes d'entreprise souhaitent sortir les passifs de régimes de retraite du bilan des entreprises. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives. En 2024, dans le marché des rentes collectives au Royaume-Uni, un assureur a quitté le marché, deux nouveaux venus l'ont intégré, et un autre nouveau venu attend les approbations réglementaires nécessaires pour l'intégrer. Ces changements se traduiront par une hausse de l'offre sur le marché, mais l'incidence sur la concurrence sera limitée en raison de la forte croissance continue de la demande.

Irish Life continue de livrer concurrence avec succès sur le marché irlandais de l'assurance, grâce à l'innovation au chapitre des produits, à sa grande portée de distribution et à ses offres de services. Au cours du quatrième trimestre de 2024, sa part de marché a augmenté pour atteindre 22 %.

Le rythme des souscriptions de produits de rentes sur le marché irlandais, en particulier pour les produits collectifs, a été plus lent que prévu en 2024. Irish Life a livré une bonne concurrence en ce qui a trait aux nouvelles affaires sur le marché, et sa part de marché globale s'est établie à 43 %. Le lancement d'un produit de rente différée est prévu pour le premier semestre de 2025, ce qui devrait stimuler l'accroissement des activités liées aux produits collectifs de rentes.

Le marché des prêts hypothécaires rechargeables du Royaume-Uni continue de subir des pressions en raison de la prudence dont font preuve les consommateurs, un facteur qui, conjugué aux taux d'intérêt élevés, s'est traduit par une contraction du marché. La compagnie est bien positionnée pour générer une croissance dans le marché des prêts hypothécaires rechargeables et vise à poursuivre son innovation en matière de proposition de valeur malgré les conditions actuelles du marché.

Faits nouveaux en 2024

- Le 23 janvier 2024, Canada Life U.K. a annoncé la fermeture immédiate aux nouvelles affaires du compte sélect, du compte de retraite et du régime de placement des fiduciaires de la Canada Vie, ce qui représente moins de 1% de sa clientèle. Le 23 décembre 2024, Canada Life U.K. a annoncé la signature d'une entente visant le transfert partiel de ces activités à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Parallèlement, les deux parties ont conclu une convention de réassurance qui prévoit le transfert des risques et avantages des activités sous-jacentes à Countrywide. Le transfert est assujéti aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et elle devrait être achevée d'ici la fin de 2025. Cette décision permet à Canada Life U.K. de se concentrer sur ses principaux secteurs d'activité, y compris les produits de gestion du patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne.
- En Allemagne, l'entreprise a achevé la migration de toutes ses polices au premier trimestre de 2024 vers une nouvelle plateforme administrative et elle se concentre maintenant sur la réalisation des avantages de cet investissement technologique pluriannuel.
- Canada Life U.K. a lancé plusieurs nouveaux produits en 2024, dont des produits de financement résidentiel. Elle a ainsi lancé six nouveaux produits de la gamme Capital Select au début du deuxième trimestre de 2024. Cette initiative stratégique souligne l'engagement de Canada Life U.K. à l'égard du développement continu des produits et de la réactivité au marché. En lançant des gammes de prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible, Canada Life U.K. a pu accéder à de nouveaux segments de clientèle et aider ses clients à atteindre leurs objectifs financiers, tout en se positionnant davantage à l'avant-garde du marché des prêts hypothécaires rechargeables.
- Trois cliniques ExpressCare de la marque Irish Life Health ont été lancées le 21 octobre 2024, renforçant ainsi la présence d'Irish Life sur le marché. Ces cliniques, qui pouvaient déjà fréquenter les clients de l'assurance maladie, sont maintenant des centres de santé Irish Life, ce qui accroît l'offre aux clients d'Irish Life dans le secteur des soins de santé numériques et renforce son engagement envers les services de soins de santé intégrés.
- Canada Life U.K. a considérablement développé sa proposition et ses capacités en matière de produits collectifs de rentes en 2024. Le marché des produits collectifs de rentes au Royaume-Uni demeure très florissant, car les entreprises cherchent à atténuer les risques liés aux variations de la valeur du passif au titre de régimes de retraite dans leur bilan. En 2024, la compagnie a conclu un nombre record de 14 transactions de produits collectifs de rentes, et elles incluaient toutes des passifs différés, pour un total de 2,3 G\$ (1,3 G£). Ces transactions représentent une augmentation importante des souscriptions par rapport à 2023.
- Les ventes d'obligations hors de l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. se sont chiffrées à 3,6 G\$ (2 G£), ce qui constitue le plus haut niveau de ventes annuelles depuis la création de l'entreprise. Ce résultat fait suite à la décision de fermer le produit d'obligations sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires en janvier 2024, afin de mettre l'accent sur les obligations hors de l'île de Grande-Bretagne.
- En 2024, Irish Life a remporté un mandat relatif à deux des plus importants régimes d'assurance du secteur public sur le marché, qui représente une couverture de plus de 20 000 vies. En outre, de nouvelles affaires d'assurance ont été conclues avec plusieurs grandes sociétés multinationales dans les secteurs de la finance, des appareils médicaux et de la technologie, tout en maintenant un taux de rétention de plus de 96 % pour les régimes de grande taille. Irish Life a obtenu ce succès en étant la première sur le marché à intégrer des nouveautés sur le plan des demandes de règlement en matière de protection du revenu, et en améliorant sa proposition grâce à son offre élargie de services d'intervention précoce et de réadaptation.

Principales données financières – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail	68 \$	47 \$	87 \$	226 \$	258 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	52	49	43	188	161
Assurance et rentes	106	93	91	391	396
Exploitation générale	5	6	(8)	24	(38)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	231 \$	195 \$	213 \$	829 \$	777 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	79	(80)	4	(16)	(393)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	310 \$	115 \$	217 \$	813 \$	384 \$
Souscriptions²					
Solutions en milieu de travail	356 \$	381 \$	596 \$	1 537 \$	2 343 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	11 505	9 499	6 260	34 709	24 947
Assurance et rentes	479	1 539	1 216	4 294	3 851
Flux de trésorerie nets²					
Solutions en milieu de travail	131 \$	282 \$	408 \$	969 \$	1 605 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	1 203	3 759	3 388	9 007	7 882
Assurance et rentes	19	20	30	60	93
Flux de trésorerie nets²	1 353 \$	4 061 \$	3 826 \$	10 036 \$	9 580 \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	65 \$	62 \$	49 \$	237 \$	202 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	193	163	151	660	573
Assurance et rentes et exploitation générale	3	4	1	18	2
Honoraires et autres produits	261 \$	229 \$	201 \$	915 \$	777 \$
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	2 671 \$	2 613 \$	2 415 \$		
Total de l'actif	221 329 \$	221 707 \$	194 529 \$		
Autres actifs gérés ²	81 257	75 679	63 525		
Total de l'actif géré¹	302 586	297 386	258 054		
Autres actifs administrés ^{2, 3}	14 153	14 006	12 076		
Total de l'actif administré¹	316 739 \$	311 392 \$	270 130 \$		
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	3 664 \$	3 713 \$	3 255 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs – fonds distincts	1 531	1 564	1 463		
Marge sur services contractuels	5 195 \$	5 277 \$	4 718 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 31 décembre 2024, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 19,1 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (17,8 G\$ au 30 septembre 2024 et 12,7 G\$ au 31 décembre 2023).

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice net de l'exploitation européenne a augmenté de 93 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 310 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 18 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 231 M\$, ce qui s'explique principalement par la croissance des honoraires en Irlande découlant de la solidité des flux et des marchés, ainsi que par la hausse de la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis et par la hausse des profits liés aux activités de négociation au Royaume-Uni par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les résultats moins favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni et par les résultats moins favorables au chapitre de l'assurance maladie en Irlande.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2024 ont représenté un montant positif de 79 M\$, comparativement à un montant positif de 4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 46 M\$, comparativement à un montant négatif de 60 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'expérience favorable sur le marché par rapport aux attentes pour l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent en raison des hausses des taux d'intérêt sans risque. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont représenté un montant positif de 20 M\$, comparativement à un montant positif de 100 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements. De plus, le montant des incidences de la transformation des activités a augmenté de 49 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La transformation des activités a eu une incidence positive de 17 M\$ au quatrième trimestre de 2024, ce qui s'explique principalement par le profit comptabilisé relativement à la vente des activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni. Les incidences de la transformation des activités au quatrième trimestre de 2023 s'expliquaient surtout par les provisions pour coûts de restructuration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net a augmenté de 429 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 813 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 829 M\$, soit une augmentation de 52 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique principalement par la hausse de la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis, par la croissance du bénéfice relatif au surplus et par la hausse des honoraires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les résultats moins favorables à l'égard des produits collectifs au Royaume-Uni, par la modification non récurrente de certaines estimations liées à l'impôt pour l'exercice précédent en Allemagne, ainsi que par une hausse du taux d'imposition effectif en raison de la mise en œuvre de l'IMM.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 16 M\$, comparativement à un montant négatif de 393 M\$ pour l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 19 M\$, comparativement à un montant négatif de 243 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont représenté un montant négatif de 33 M\$, comparativement à un montant positif de 67 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour le quatrième trimestre de 2024, l'IMM a eu une incidence négative de 5 M\$ sur le bénéfice net et une incidence négative de 6 M\$ sur le bénéfice fondamental.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'IMM a eu une incidence négative de 33 M\$ sur le bénéfice net et une incidence négative de 38 M\$ sur le bénéfice fondamental.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 5 245 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 11 505 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits de gestion de comptes institutionnels en Irlande découlant des mandats de migration de clients et de restructuration, des fortes ventes d'obligations internationales au Royaume-Uni attribuables à l'intensification des activités sur le marché et de l'incidence des fluctuations des devises. Pour le quatrième trimestre de 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont diminué de 737 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 479 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de produits collectifs de rentes et de la baisse des souscriptions de produits individuels de rentes découlant de la concurrence dans les prix sur le marché, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des fluctuations des devises. Les souscriptions de l'unité Solutions en milieu de travail pour le quatrième trimestre de 2024 ont diminué de 240 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 356 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs ont augmenté de 9 762 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 34 709 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits de gestion de comptes institutionnels en Irlande découlant d'une décision de répartition stratégique d'actifs et d'un rééquilibrage par un important client, ainsi que des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont augmenté de 443 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 294 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits collectifs de rentes et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits individuels de rentes. Les souscriptions de l'unité Solutions en milieu de travail pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont diminué de 806 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 537 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancé en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 31 décembre 2024, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 58 M\$ par rapport au 30 septembre 2024, pour s'établir à 2,7 G\$, principalement en raison de la croissance des affaires en vigueur et de nouvelles souscriptions de régimes d'assurance facultatifs en Irlande.

Flux de trésorerie nets

Pour le quatrième trimestre de 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont établies à 1,4 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 3,8 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution des entrées nettes est principalement attribuable aux rachats de fonds effectués au sein d'ILIM par un sous-conseiller aux fins de rééquilibrage tactique de ses placements, ainsi qu'à la diminution des entrées nettes au sein de l'unité Solutions en milieu de travail découlant de la baisse des souscriptions de rentes en Irlande en raison du ralentissement du marché. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les ventes vigoureuses d'obligations internationales découlant de l'intensification des activités sur le marché au Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 10,0 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 9,6 G\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement d'une décision de répartition stratégique d'actifs et d'un rééquilibrage par un important client et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des entrées nettes au sein de l'unité Solutions en milieu de travail attribuable à la baisse des souscriptions de rentes en Irlande en raison du ralentissement du marché.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 60 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 261 M\$. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des honoraires de gestion attribuable à l'augmentation de l'actif administré moyen, ainsi que par le profit comptabilisé au quatrième trimestre de 2024 relativement à la vente des activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni, qui est exclu du bénéfice fondamental.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 138 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 915 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

Au 31 décembre 2024, le total de la MSC s'établissait à 5 195 M\$, ce qui représente une augmentation de 477 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Cette augmentation s'explique principalement par les souscriptions de nouvelles affaires, l'incidence des fluctuations des devises et l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles, facteurs contrebalancés en partie par la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Solutions en milieu de travail

- En 2025, la division des garanties collectives de Canada Life U.K. mettra l'accent sur l'amélioration de ses propositions et l'obtention de gains d'efficacité grâce à la technologie afin de favoriser la croissance continue du montant des primes reçues. Le développement du service de soutien WeCare et l'élargissement de son accès à tous les employés assurés devraient permettre d'améliorer la position concurrentielle sur le marché. Le développement continu et l'automatisation de certains processus administratifs favoriseront la croissance efficace dans notre secteur cible des petites et moyennes entreprises.

- En 2025, Irish Life mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée visant à maximiser l'efficacité de ses solides relations d'affaires, à s'assurer qu'elle maintient ses propositions en matière de régimes de retraite, de risques et de santé, et à poursuivre le parcours d'intégration de ses activités de consultations en gestion du patrimoine et en avantages du personnel. Grâce à l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée, nous serons en mesure de maximiser l'incidence de la marque Irish Life et de continuer d'accroître le nombre et la profondeur des relations. Irish Life offre aux sociétés clientes des secteurs des régimes de retraite, de l'assurance, de la gestion du patrimoine et de la santé un vaste éventail de solutions, qui surpassent les offres habituelles sur ces marchés.

Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs

- En 2025, Canada Life U.K. cherchera à rester à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations internationales à prime unique. Notre stratégie de distribution des produits de gestion du patrimoine restera axée sur les conseillers en sécurité financière et le maintien des relations avec les partenaires institutionnels. Notre objectif est de maintenir notre position actuelle de chef de file sur le marché. Notre succès est attribuable à la profondeur de la gamme de produits, des caractéristiques des produits et des options de placement, à la diversité territoriale, à l'excellence du service, du soutien technique et des relations, ainsi qu'à la fixation concurrentielle des prix. La consolidation a réduit le nombre de fournisseurs importants sur le marché, ce qui donne à la compagnie l'occasion d'accroître encore sa part de marché.
- En 2025, Irish Life continuera de faire croître la marque Unio Wealth Management, tout en cherchant à maintenir sa position de chef de file sur le marché de la gestion d'actifs en ce qui a trait à la durabilité et à l'innovation en matière de produits. Irish Life prévoit lancer en 2025 une plateforme intermédiaire qui offrira au marché des courtiers irlandais des solutions novatrices en matière de produits et des perspectives sur les données, et permettra des efficiences administratives.
- En 2025, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification des produits et des services, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par les applications numériques de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie a l'intention d'utiliser sa marque et ses technologies pour ajouter de la valeur aux secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et, en 2025, elle continuera de rechercher d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers.

Assurance et rentes

- En 2025, Canada Life U.K. et Irish Life se concentreront sur le maintien de leur part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans des systèmes de service à la clientèle. En 2024, la croissance rapide du marché des produits de rentes immédiates au détail a été stimulée par l'amélioration des taux de versement et par le fait que les consommateurs cherchent à obtenir un revenu garanti. Canada Life U.K. s'attend à ce que les intérêts associés aux produits de rentes au détail demeurent élevés, car les taux d'intérêt se maintiennent depuis peu en altitude, tandis que la demande globale sur le marché des produits de retraite continue de croître, puisque l'on constate de plus en plus dans les finances des retraités les répercussions du tournant pris vers les régimes à cotisations définies, pour la constitution de la provision, par les employeurs qui offraient historiquement des régimes à prestations définies.
- En 2025, la compagnie continuera de développer ses offres et ses capacités sur le marché des rentes collectives, afin d'accroître la part de marché de ces produits. La demande à moyen terme devrait demeurer forte sur ce marché, car les ratios de capitalisation des régimes rendent l'atténuation des risques possible pour une plus grande proportion de régimes que les années précédentes.

Au sein d'Irish Life, le développement de produits de rentes différées se poursuit conformément aux attentes. Il s'agit d'une gamme importante de produits qui permettra d'accroître notre présence sur le marché des rentes collectives, et elle cadre avec les plans stratégiques de la compagnie et est essentielle à la stabilisation de la MSC.

- Les perspectives pour les prix des obligations d'État et des immeubles au Royaume-Uni demeurent incertaines à court terme; toutefois, la demande pour les prêts hypothécaires rechargeables devrait augmenter, étant donné que, de plus en plus, les clients peinent à composer avec le coût de la vie, doivent avoir recours à la consolidation de dettes et doivent maintenir leur dette hypothécaire jusque tard dans leur vie.
- En 2025, Irish Life continuera de numériser ses services-conseils et d'élargir le bassin d'utilisateurs de ces services à 1,6 million de clients et à ses partenaires.
- Dans les marchés irlandais de l'assurance vie et de l'assurance maladie, la concurrence devrait s'accroître en 2025, puisqu'un nouvel assureur a fait son entrée sur le marché de l'assurance maladie en Irlande au cours du quatrième trimestre de 2024, portant le nombre d'intervenants clés à quatre. À ce jour, les résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices ont résisté à la menace concurrentielle. Des stratégies défensives sont mises en œuvre afin de renforcer la position concurrentielle, y compris un nouveau partenariat conclu avec Affidea et portant sur les cliniques de marque Irish Life Health, qui est entré en vigueur au cours du quatrième trimestre de 2024.

- En 2025, en Allemagne, la Canada Vie continuera de développer ses capacités en matière de données et ses capacités numériques accessibles aux clients, et de même que son portail destiné aux clients afin que ces derniers aient plus facilement accès aux renseignements sur leurs régimes. La compagnie poursuivra également le déploiement de l'automatisation à toutes les étapes du parcours client, grâce à l'utilisation de technologies soutenues par l'IA. Par l'intermédiaire de son placement connexe dans un groupeur de courtiers en Allemagne, la compagnie continuera d'explorer d'autres occasions dans ce pays pour afin d'acquérir des maisons de courtage qui pourraient générer une valeur ajoutée pour les activités existantes.

Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales de la compagnie.

Les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont généralement inclus dans le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques. L'exploitation générale inclut le bénéfice lié au surplus du secteur et une affectation des capitaux généraux.

Profil

Réassurance

L'unité Réassurance fournit des solutions de gestion du capital et des risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie et de filiales de la Canada Vie. Aux Bermudes et en Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance. Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance maladie, de réassurance relative aux rentes ou à la longévité, de réassurance de prêts hypothécaires, de réassurance caution et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours aux mêmes structures pour les transactions de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces transactions de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

Aperçu du marché

Réassurance

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> Premier fournisseur de réassurance vie collective en importance et 6^e fournisseur de réassurance vie individuelle en importance aux États-Unis selon le volume des affaires en vigueur¹ Fournisseur de premier plan de solutions de réassurance structurée dans les marchés américain et européen Fournisseur de premier plan de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes 	<p>Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurance temporaire à reconduction annuelle Coassurance Coassurance modifiée Solutions de gestion du capital et des risques <p>Longévité</p> <ul style="list-style-type: none"> Swaps de longévité Solutions de gestion du capital <p>Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution</p> <ul style="list-style-type: none"> Excédent de pertes et quote-part <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> Rétrocession relative aux catastrophes Solutions de gestion du capital <p>Réassurance financée</p> <ul style="list-style-type: none"> Coassurance de blocs de polices d'assurance vie et de rentes au moyen d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> Courtiers de réassurance indépendants Placements directs

¹ Au 31 décembre 2023.

Concurrence

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en novembre 2023, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans le marché européen.

Les principaux concurrents de la compagnie comprennent les autres compagnies de réassurance importantes, principalement en Amérique du Nord et en Europe.

Faits nouveaux en 2024

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2024, il a continué d'élargir sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur ses principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis. Au cours de l'exercice 2024, la compagnie a obtenu d'excellents résultats sur le plan des nouvelles affaires; elle a conclu plusieurs transactions et enregistré une croissance continue à l'égard des produits structurés. Fait notable, la compagnie a connu une expansion géographique grâce à deux transactions structurées en Australie, ainsi qu'une croissance des activités à forte concentration d'actifs grâce à deux transactions conclues au quatrième trimestre de 2024.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Les estimations préliminaires actuelles des pertes du secteur causées par les catastrophes survenues en 2024 n'atteignent pas un niveau qui laisse présager des sinistres importants. En outre, la compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats.
- L'incidence des feux de forêt survenus en Californie en janvier 2025, soit après la fin de l'exercice 2024, est à l'étude, et la compagnie estime que la perte maximale possible sur les contrats de récession au titre de la protection de biens immobiliers se chiffrerait à 100 M\$, mais elle ne s'attend pas à ce que les demandes de règlement atteignent ce niveau. L'estimation de cette perte maximale est fondée sur les modalités de nos contrats et sur les rapports publics courants portant sur les feux. L'incidence réelle dépendra d'une série de facteurs, dont bon nombre restent à déterminer, y compris le total des pertes assurées et la question de savoir si les feux de forêt sont considérés comme plusieurs événements générateurs de pertes. La compagnie continuera d'évaluer cette incidence à mesure que l'information devient disponible, et toute provision sera déterminée et présentée dans les résultats financiers de 2025 de la compagnie.

Principales données financières – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Réassurance	211 \$	200 \$	232 \$	790 \$	778 \$
Exploitation générale	12	10	4	28	16
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	223 \$	210 \$	236 \$	818 \$	794 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(29)	(201)	(21)	(200)	39
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	194 \$	9 \$	215 \$	618 \$	833 \$
Total de l'actif²	11 708 \$	9 302 \$	9 088 \$		
Marge sur services contractuels					
Réassurance – sans participation	2 436 \$	2 284 \$	1 745 \$		
Réassurance – avec participation	1	1	24		
Marge sur services contractuels	2 437 \$	2 285 \$	1 769 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2024, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a diminué de 21 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 194 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 223 M\$, la croissance des affaires, les résultats favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis et la hausse du bénéfice relatif au surplus ayant été contrebalancés par l'incidence de l'IMM et par les résultats favorables au chapitre des sinistres liés à la protection des biens immobiliers en 2023, qui ne sont pas reproduits.

Pour le quatrième trimestre de 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 29 M\$, comparativement à un montant négatif de 21 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des fluctuations des taux d'intérêt par rapport aux attentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net a diminué de 215 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 618 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 24 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 818 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 200 M\$, comparativement à un montant positif de 39 M\$ pour l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'incidence de la révision des hypothèses au troisième trimestre de 2024 et de l'incidence des marchés. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour le quatrième trimestre de 2024, l'IMM a eu une incidence négative de 18 M\$ sur le bénéfice net et une incidence négative de 24 M\$ sur le bénéfice fondamental, principalement en ce qui a trait aux activités à la Barbade.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'IMM a eu une incidence négative de 78 M\$ sur le bénéfice net et une incidence négative de 101 M\$ sur le bénéfice fondamental, principalement en ce qui a trait aux activités à la Barbade.

Marge sur services contractuels

Au 31 décembre 2024, le total de la MSC s'établissait à 2 437 M\$, ce qui représente une augmentation de 668 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Cette augmentation s'explique principalement par l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles, des nouvelles affaires et des fluctuations des devises, facteur contrebalancé en partie par la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Réassurance

Le marché de l'assurance maladie individuelle aux États-Unis continue de faire naître des occasions additionnelles pour le secteur de la réassurance.

L'unité d'exploitation Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance structurée demeure solide et demeurera une priorité en 2025.

À l'échelle internationale, la Canada Vie continue de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce aux solutions de réassurance de la compagnie, et elle continue de réaliser un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2025.

L'année 2024 est une autre année marquée par les ouragans, notamment en raison de deux ouragans importants survenus en Floride, sans toutefois que ceux-ci n'entraînent de pertes pour le portefeuille. La compagnie prévoit que les prix de récession au titre de la protection des biens immobiliers diminueront quelque peu en 2025 en raison de l'absence de pertes importantes au cours des deux derniers exercices. En outre, en 2025, sur le marché de la protection des biens immobiliers en cas de catastrophe, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement, en restreignant l'empreinte territoriale et en ajustant les primes en fonction des risques.

Exploitation générale de Lifeco

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Principales données financières – Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(27) \$	(20) \$	(40) \$	(53) \$	(68) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(1)	(12)	(9)	31	(17)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(28) \$	(32) \$	(49) \$	(22) \$	(85) \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au quatrième trimestre de 2024, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 28 M\$, comparativement à une perte nette de 49 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 27 M\$, soit une baisse de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'augmentation des produits nets tirés des placements.

Pour le quatrième trimestre de 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 1 M\$, comparativement à un montant négatif de 9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'expérience moins défavorable sur le marché par rapport aux attentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 22 M\$, comparativement à une perte nette de 85 M\$ pour l'exercice précédent. La perte fondamentale a diminué de 15 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 53 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés en partie par la hausse des charges d'exploitation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 31 M\$, comparativement à un montant négatif de 17 M\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la finalisation d'une transaction de récupération de contrats de réassurance au cours du deuxième trimestre de 2024 et à l'expérience moins défavorable sur le marché par rapport aux attentes.

Situation financière consolidée

Actif

Actif administré¹

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Au 31 décembre 2024					
Actif					
Actif investi	98 262 \$	89 768 \$	44 321 \$	11 434 \$	243 785 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	434	335	353	71	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 216	12 756	3 746	124	17 842
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 645	6 667	3 074	—	16 386
Autres actifs	5 769	16 741	3 982	79	26 571
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	114 547	215 986	165 853	—	496 386
Total de l'actif	226 873	342 253	221 329	11 708	802 163
Autres actifs gérés ²	14 600	141 385	81 257	—	237 242
Total de l'actif géré¹	241 473	483 638	302 586	11 708	1 039 405
Autres actifs administrés ²	64 499	2 148 241	14 153	—	2 226 893
Total de l'actif administré¹	305 972 \$	2 631 879 \$	316 739 \$	11 708 \$	3 266 298 \$

Au 31 décembre 2023

Actif					
Actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	400	291	331	171	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 243	12 243	3 713	133	17 332
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 545	6 151	3 037	—	15 733
Autres actifs	4 964	16 192	3 531	52	24 739
Actifs détenus en vue de la vente ³	—	4 467	—	—	4 467
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 250	179 770	141 936	—	422 956
Total de l'actif	203 784	305 829	194 529	9 088	713 230
Activités poursuivies – autres actifs gérés ²	13 056	143 997	63 525	—	220 578
Activités abandonnées – autres actifs gérés ^{2, 4}	—	161 566	—	—	161 566
Total de l'actif géré¹	216 840	611 392	258 054	9 088	1 095 374
Autres actifs administrés ²	55 635	1 689 455	12 076	—	1 757 166
Total de l'actif administré¹	272 475 \$	2 300 847 \$	270 130 \$	9 088 \$	2 852 540 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les actifs connexes ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente. La transaction a été conclue le 1^{er} janvier 2024.

⁴ Au quatrième trimestre de 2023, les autres actifs gérés liés à Putnam Investments ont été classés à titre d'activités abandonnées – autres actifs gérés.

Au 31 décembre 2024, le total de l'actif administré s'est établi à plus de 3,2 billions de dollars, en hausse de 413,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2023, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises et des marchés au sein de l'exploitation américaine, facteur contrebalancé en partie par le dessaisissement de Putnam Investments.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
Au 31 décembre 2024						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	20 776 \$	5 021 \$	14 718 \$	4 927 \$	45 442 \$	19 %
Obligations de sociétés et autres obligations	38 460	61 211	16 993	5 008	121 672	50
Total partiel des obligations	59 236	66 232	31 711	9 935	167 114	69
Prêts hypothécaires	16 925	13 819	7 358	777	38 879	16
Actions	14 489	3 712	625	—	18 826	8
Immeubles de placement	6 128	22	2 107	—	8 257	3
Total partiel des placements de portefeuille	96 778	83 785	41 801	10 712	233 076	96
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 484	5 983	2 520	722	10 709	4
Total de l'actif investi	98 262 \$	89 768 \$	44 321 \$	11 434 \$	243 785 \$	100 %

Au 31 décembre 2023

Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	17 951 \$	6 188 \$	15 282 \$	3 307 \$	42 728 \$	19 %
Obligations de sociétés et autres obligations	34 793	60 430	14 809	4 291	114 323	50
Total partiel des obligations	52 744	66 618	30 091	7 598	157 051	69
Prêts hypothécaires	16 744	14 321	6 707	642	38 414	17
Actions	13 140	1 889	704	—	15 733	7
Immeubles de placement	5 543	21	2 306	—	7 870	4
Total partiel des placements de portefeuille	88 171	82 849	39 808	8 240	219 068	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 211	3 866	2 173	492	7 742	3
Total de l'actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$	100 %

Au 31 décembre 2024, le total de l'actif investi se chiffrait à 243,8 G\$, soit une augmentation de 17,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable à une hausse des justes valeurs des obligations découlant d'une baisse des rendements des obligations au Canada, à une augmentation des placements dans des titres d'entités fermées découlant des hausses des achats et des valeurs de marché, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquies principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2024, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 167,1 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 157,1 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations au Canada. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 70 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2024. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
AAA	24 462 \$	15 %	24 298 \$	15 %
AA	32 310	19	31 435	20
A	60 041	36	54 807	35
BBB	47 936	29	44 811	29
BB ou inférieure	2 365	1	1 700	1
Total	167 114 \$	100 %	157 051 \$	100 %

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations par secteur.

	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	16 159 \$	10 %	14 853 \$	10 %
Obligations d'État et d'organismes publics	28 029	17	26 626	17
Créances titrisées par des agences	1 254	1	1 249	1
Autres créances titrisées	16 811	10	17 178	11
Services financiers	24 057	15	23 178	15
Communications	4 002	2	3 669	2
Produits de consommation courante	18 403	11	17 296	11
Énergie	7 044	4	6 520	4
Produits industriels	12 452	7	11 781	8
Technologie	5 628	3	5 127	3
Transport	7 498	5	6 806	4
Services publics	25 777	15	22 768	14
Total	167 114 \$	100 %	157 051 \$	100 %

Au 31 décembre 2024, le total des obligations s'élevait à 167,1 G\$, comparativement à 157,1 G\$ au 31 décembre 2023. L'augmentation s'explique principalement par une hausse dans le secteur des services publics, d'obligations d'État et des produits de consommation attribuable à une augmentation des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations du Canada.

Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires commerciaux détenus au sein de l'exploitation européenne sont classés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Prêts hypothécaires par type de bien	Au 31 décembre 2024				Au 31 décembre 2023	
	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	251 \$	974 \$	1 225 \$	3 %	1 511 \$	4 %
Résidences multifamiliales	2 539	7 029	9 568	25	9 372	24
Prêts hypothécaires rechargeables	—	4 818	4 818	12	4 203	11
Biens commerciaux	—	23 268	23 268	60	23 328	61
Total	2 790 \$	36 089 \$	38 879 \$	100 %	38 414 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 38,9 G\$, soit 16 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024, comparativement à 38,4 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2024, le total des prêts assurés s'élevait à 2,8 G\$, soit 7 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 2,9 G\$, ou 8 %, au 31 décembre 2023.

Prêts hypothécaires commerciaux

	Exploitation canadienne				Solutions de gestion du capital et des risques	Total
	Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne		
Au 31 décembre 2024						
Magasins et centres commerciaux	2 969 \$	846 \$	792 \$	1 142 \$	31 \$	5 780 \$
Bâtiments industriels	3 037	950	5 377	982	88	10 434
Immeubles de bureaux	990	384	2 505	1 148	19	5 046
Autres	32	20	1 080	861	15	2 008
Total	7 028 \$	2 200 \$	9 754 \$	4 133 \$	153 \$	23 268 \$
Au 31 décembre 2023						
Magasins et centres commerciaux	2 715 \$	774 \$	964 \$	1 097 \$	27 \$	5 577 \$
Bâtiments industriels	2 970	1 047	5 794	835	69	10 715
Immeubles de bureaux	1 027	366	2 467	1 161	29	5 050
Autres	32	24	1 151	757	22	1 986
Total	6 744 \$	2 211 \$	10 376 \$	3 850 \$	147 \$	23 328 \$

Tout au long de 2024, les marchés des immeubles commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement. Plus particulièrement, les marchés des immeubles de bureaux composent avec une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations des immeubles de bureaux sous-jacents en 2024, ce qui reflète les perspectives actuelles. La compagnie surveille la situation et elle collaborera de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquiescer des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. La compagnie évalue les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues soit pour les 12 mois à venir pour les actifs financiers productifs de la phase 1, soit pour la durée de vie pour les actifs financiers productifs de la phase 2 et les actifs financiers dépréciés de la phase 3. Se reporter à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation et la présentation des pertes de crédit attendues. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs assujettis à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ainsi que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues correspondantes.

Au 31 décembre 2024, le total de la correction de valeur pour pertes de crédit comptabilisé se chiffrait à 33 M\$, comparativement à 37 M\$ au 31 décembre 2023. La diminution du total de la correction de valeur pour pertes de crédit est principalement attribuable à la réévaluation des prêts hypothécaires commerciaux de la phase 2 au sein des activités au Royaume-Uni.

Portefeuille de participations

Le total du portefeuille de participations s'établissait à 27,1 G\$, soit 11 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024, comparativement à 23,6 G\$, ou 10 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 1,1 G\$ des actions cotées en bourse et la hausse de 2,0 G\$ des actions non cotées en bourse s'expliquent principalement par les achats, les hausses des valeurs de marché et les actions ordinaires de Franklin Templeton reçues à la vente de Putnam. L'augmentation de 0,4 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par les hausses des valeurs de marché.

	Exploitation canadienne		Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
	Avec participation	Sans participation				
Au 31 décembre 2024						
Portefeuille de participations par type ¹						
Actions cotées en bourse	8 536 \$	2 498 \$	1 309 \$	357 \$	12 700 \$	47 %
Actions non cotées en bourse	1 977	1 478	2 403	268	6 126	23
Total partiel	10 513	3 976	3 712	625	18 826	70
Immeubles de placement	5 164	964	22	2 107	8 257	30
Total	15 677 \$	4 940 \$	3 734 \$	2 732 \$	27 083 \$	100 %

Au 31 décembre 2023

Portefeuille de participations par type						
Actions cotées en bourse	7 951 \$	2 808 \$	375 \$	465 \$	11 599 \$	49 %
Actions non cotées en bourse	1 306	1 075	1 514	239	4 134	18
Total partiel	9 257	3 883	1 889	704	15 733	67
Immeubles de placement	4 615	928	21	2 306	7 870	33
Total	13 872 \$	4 811 \$	1 910 \$	3 010 \$	23 603 \$	100 %

Immeubles de placement¹

	Exploitation canadienne		Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
	Avec participation	Sans participation				
Au 31 décembre 2024						
Bâtiments industriels	2 016 \$	287 \$	— \$	673 \$	2 976 \$	36 %
Immeubles de bureaux	933	164	22	510	1 629	20
Commerces de détail	184	24	—	632	840	10
Autres	2 031	489	—	292	2 812	34
Total	5 164 \$	964 \$	22 \$	2 107 \$	8 257 \$	100 %

Au 31 décembre 2023

Bâtiments industriels	1 906 \$	271 \$	— \$	847 \$	3 024 \$	38 %
Immeubles de bureaux	973	159	21	508	1 661	21
Commerces de détail	181	24	—	625	830	11
Autres	1 555	474	—	326	2 355	30
Total	4 615 \$	928 \$	21 \$	2 306 \$	7 870 \$	100 %

¹ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucune action cotée en bourse, aucune action non cotée en bourse, ni aucun immeuble de placement.

Tout au long de 2024, les marchés des immeubles commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement. Plus particulièrement, les marchés des immeubles de bureaux composent avec une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations en 2024, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

Instruments financiers dérivés

Au cours du quatrième trimestre de 2024, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créiteurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2024, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1,7 G\$ (1,7 G\$ au 31 décembre 2023), et un montant de 2,1 G\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (0,8 G\$ au 31 décembre 2023). Les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en 2024, principalement en raison de l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens. Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont augmenté en raison des exigences relatives à la marge initiale.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 11,2 G\$, pour se chiffrer à 63,1 G\$, principalement en raison de l'augmentation du volume des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 2,4 G\$ au 31 décembre 2024, comparativement à 2,2 G\$ au 31 décembre 2023. L'augmentation découle principalement de l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à l'euro et à la livre sterling sur les swaps de devises receveurs de dollars américains et payeurs d'euro et de livres sterling. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2024 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2024.

Goodwill et immobilisations incorporelles

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Goodwill	11 428 \$	11 249 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	1 414	1 269
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	3 544	3 215
Total	16 386 \$	15 733 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait aux acquisitions réalisées par la compagnie. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 16,4 G\$ au 31 décembre 2024, en hausse de 0,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. Le goodwill a augmenté de 0,2 G\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises, partiellement contrebalancée par la réaffectation du goodwill aux immobilisations incorporelles découlant de l'évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis et de la répartition du prix d'achat d'IPC et de Value Partners effectuée au troisième trimestre de 2024. Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont augmenté de 0,1 G\$ et les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont augmenté de 0,3 G\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le goodwill.

Conformément aux normes IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2024, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2024. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Autres actifs	15 265 \$	14 483 \$
Débiteurs et intérêts à recevoir	5 402	4 863
Actifs d'impôt différé	2 066	1 848
Instruments financiers dérivés	2 431	2 219
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	789	731
Immobilisations corporelles	346	335
Impôt exigible	272	260
Total	26 571 \$	24 739 \$

Le total des autres actifs du fonds général se chiffrait à 26,6 G\$ au 31 décembre 2024, une hausse de 1,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 0,8 G\$ des autres actifs découlant des actifs du compte de négociation et des créances liées à des contrats de location-financement, par une hausse de 0,5 G\$ des débiteurs et intérêts à recevoir et par une hausse de 0,2 G\$ des actifs d'impôt différé.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	154 439 \$	130 415 \$
Fonds communs de placement	232 073	188 549
Obligations	74 444	72 111
Immeubles de placement	11 317	12 071
Trésorerie et autres	15 948	11 718
Prêts hypothécaires	2 083	2 022
Total partiel	490 304 \$	416 886 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 082	6 070
Total	496 386 \$	422 956 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 73,4 G\$ au 31 décembre 2024 par rapport au 31 décembre 2023, pour s'établir à 496,4 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 53,5 G\$ liés aux profits nets en capital latents sur les placements et à l'incidence des fluctuations des devises de 21,2 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par les retraits nets de 1,3 G\$.

Passif

Total du passif

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Passifs au titre des contrats d'assurance	155 683 \$	144 388 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	795	648
Passifs au titre des contrats d'investissement	90 157	88 919
Autres passifs du fonds général	26 488	24 061
Passifs détenus en vue de la vente ¹	—	2 407
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	60 302
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	430 043	362 654
Total	769 509 \$	683 379 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les passifs connexes ont été classés dans les passifs détenus en vue de la vente. La transaction a été conclue le 1^{er} janvier 2024.

Le total du passif a augmenté de 86,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2023, passant ainsi à 769,5 G\$ au 31 décembre 2024.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 11,3 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux fluctuations des marchés et à l'incidence des fluctuations des devises.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont augmenté de 1,2 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des devises et aux fluctuations des marchés, facteurs contrebalancés en partie par les variations normales des affaires.

Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 2,4 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des instruments financiers dérivés et des autres passifs.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 73,4 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 53,5 G\$, ainsi que de l'incidence favorable des fluctuations des devises de 21,2 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

	Sans participation					Total
	Compte de participation	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Au 31 décembre 2024						
Obligations	32 098 \$	22 522 \$	53 869 \$	27 228 \$	6 716 \$	142 433 \$
Prêts hypothécaires	12 551	4 085	11 483	7 359	751	36 229
Actions	10 914	2 698	2 011	396	—	16 019
Immeubles de placement	4 645	728	—	1 909	—	7 282
Autres actifs ¹	1 870	4 974	31 651	5 382	—	43 877
Total	62 078 \$	35 007 \$	99 014 \$	42 274 \$	7 467 \$	245 840 \$
Total des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	62 078 \$	35 007 \$	99 014 \$	42 274 \$	7 467 \$	245 840 \$
Au 31 décembre 2023						
Obligations	27 651 \$	21 408 \$	53 381 \$	25 738 \$	4 938 \$	133 116 \$
Prêts hypothécaires	13 008	4 244	11 760	6 707	488	36 207
Actions	10 081	2 782	1 301	467	—	14 631
Immeubles de placement	4 665	644	—	2 113	—	7 422
Autres actifs ¹	921	5 809	30 571	4 582	48	41 931
Total	56 326 \$	34 887 \$	97 013 \$	39 607 \$	5 474 \$	233 307 \$
Total des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	56 326 \$	34 887 \$	97 013 \$	39 607 \$	5 474 \$	233 307 \$

¹ Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life Insurance Company (Protective Life).

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Au 31 décembre 2024						
Exploitation canadienne	104 920 \$	1 826 \$	5 474 \$	112 220 \$	9 556 \$	121 776 \$
Exploitation américaine	19 955	139	262	20 356	2	20 358
Exploitation européenne	44 401	1 016	5 195	50 612	3 709	54 321
Solutions de gestion du capital et des risques	2 657	2 006	2 437	7 100	231	7 331
Total	171 933 \$	4 987 \$	13 368 \$	190 288 \$	13 498 \$	203 786 \$
Au 31 décembre 2023						
Exploitation canadienne	95 943 \$	1 935 \$	5 872 \$	103 750 \$	9 267 \$	113 017 \$
Exploitation américaine	18 187	136	276	18 599	1	18 600
Exploitation européenne	40 615	1 064	4 718	46 397	3 614	50 011
Solutions de gestion du capital et des risques	1 029	2 162	1 769	4 960	225	5 185
Total	155 774 \$	5 297 \$	12 635 \$	173 706 \$	13 107 \$	186 813 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans le tableau ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 31 décembre 2024, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 203,8 G\$, en hausse de 17,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés et à l'incidence des fluctuations des devises.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits ou de charges à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la MSC¹

	Sans participation (excluant les fonds distincts)							
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total
MSC au début de la période (31 décembre 2023)	1 159 \$	24 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	36	—	371	251	658	170	119	947
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	29	1	79	47	156	223	188	567
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(103)	(5)	(286)	(178)	(572)	(408)	(151)	(1 131)
Profits/pertes liés à l'expérience	(60)	(4)	(39)	7	(96)	(117)	—	(213)
Fluctuations internes de la MSC	(98) \$	(8) \$	125 \$	127 \$	146 \$	(132) \$	156 \$	170 \$
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	352	118	470
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(371)	35	118	470	252	(278)	(193)	(219)
Incidence du change	—	4	166	94	264	28	20	312
Total des fluctuations de la MSC	(469) \$	31 \$	409 \$	691 \$	662 \$	(30) \$	101 \$	733 \$
MSC à la fin de la période (31 décembre 2024)	690 \$	55 \$	3 664 \$	2 436 \$	6 845 \$	3 268 \$	3 255 \$	13 368 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 31 décembre 2024, le total de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 6,8 G\$, soit une hausse de 662 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence du change de 264 M\$, à l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction de 252 M\$, ainsi qu'à la croissance interne de la MSC de 146 M\$.

Au 31 décembre 2024, le total de la MSC s'établissait à 13,4 G\$, soit une hausse de 733 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence du marché de 470 M\$ et à l'incidence du change de 312 M\$.

Pour plus de détails sur la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document.

Autres passifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Débitures et autres instruments d'emprunt	9 469 \$	9 046 \$
Autres passifs	10 230	9 587
Créditeurs	3 524	3 216
Passifs d'impôt différé	834	787
Instruments financiers dérivés	2 137	1 288
Impôt exigible	294	137
Total	26 488 \$	24 061 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 26,5 G\$ au 31 décembre 2024, une hausse de 2,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 0,8 G\$ des instruments financiers dérivés attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens, à une hausse de 0,6 G\$ des autres passifs, à une hausse de 0,4 G\$ des débiteures et autres instruments d'emprunt et à une hausse de 0,3 G\$ des créditeurs.

Les autres passifs, qui s'établissent à 10,2 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les passifs relatifs aux titres garantis par des prêts et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour le détail des débetures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une GRM, ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Une part importante du portefeuille de produits assortis d'une GRM a été réassurée par un tiers.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais qui comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices, et elle offre également un produit assorti d'une GRM en Allemagne.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques détient des produits de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines qu'il a réassurés.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2024, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 538 M\$ (7 343 M\$ au 31 décembre 2023).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

31 décembre 2024	Insuffisance des placements par type de prestations				
	Valeur de marché	Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
Exploitation canadienne	36 099 \$	1 \$	4 \$	12 \$	12 \$
Exploitation américaine	22 890	32	—	5	37
Exploitation européenne	13 013	3	—	1 143	1 143
Solutions de gestion du capital et des risques ²	718	94	—	—	94
Total	72 720 \$	130 \$	4 \$	1 160 \$	1 286 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2024 pour chaque police.

² L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée au marché américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2024 a diminué de 225 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, pour s'établir à 1 286 M\$, principalement en raison d'une augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2024, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 3 M\$ pour le trimestre (4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débetures et autres instruments d'emprunt

Au 31 décembre 2024, les débetures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 423 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, pour se chiffrer à 9 469 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises et de l'obtention d'un emprunt hypothécaire pour certains immeubles de placement.

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour obtenir plus de détails sur les débetures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

Titres de fiducies de capital

Au 31 décembre 2024, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2024 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 44 M\$ au 31 décembre 2023).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

Actions

Au 31 décembre 2024, le capital social en circulation se chiffrait à 10,3 G\$, dont 6,1 G\$ d'actions ordinaires, 2,7 G\$ d'actions privilégiées et 1,5 G\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2024, 932 107 643 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 6,07 G\$ étaient en circulation, comparativement à 932 427 987 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 6,00 G\$ au 31 décembre 2023.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 29 janvier 2024, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 5 mars 2024, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris à des moments où la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou lors de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la compagnie a racheté et annulé 2 700 000 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au coût moyen de 42,32 \$ par action.

Après le 31 décembre 2024, la compagnie a annoncé qu'elle avait renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités commençant le 6 janvier 2025, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché. Le même jour, la compagnie a conclu un PRAA en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

La compagnie a l'intention d'effectuer des rachats d'actions d'un montant de 500 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, en plus des rachats effectués pour compenser la dilution en vertu de ses régimes de rémunération fondée sur des actions. Ces rachats dépendent des conditions du marché, de la capacité de la compagnie à effectuer des rachats avec prudence et de l'apparition d'autres occasions stratégiques.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2024, la compagnie avait en circulation 11 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 470 M\$ et à 250 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

Great-West Lifeco Inc.						
	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	23 novembre 2010
Actions en circulation	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	10 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	250 000 000 \$
Rendement	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	1,749 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2020
	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T	Série Y
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017	8 octobre 2021
Actions en circulation	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %	4,50 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022	31 décembre 2026

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024 pour obtenir plus de détails.

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	3 043 \$	2 844 \$
Empower	(2)	3
	<u>3 041 \$</u>	<u>2 847 \$</u>
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	<u>72 \$</u>	<u>168 \$</u>

Au 31 décembre 2024, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 3 113 M\$, en hausse de 98 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est chiffré à 2 007 M\$ alors que les participations des titulaires de polices se sont établies à 1 901 M\$.

Liquidités et gestion du capital

Liquidités

Total des actifs liquides

	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie ³	Actifs liquides nets ³
Au 31 décembre 2024			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	10 709 \$	339 \$	10 370 \$
Obligations à court terme ²	5 429	348	5 081
Total partiel	<u>16 138 \$</u>	<u>687 \$</u>	<u>15 451 \$</u>
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	40 928 \$	11 293 \$	29 635 \$
Obligations de sociétés ²	120 757	59 688	61 069
Actions ¹	18 826	6 126	12 700
Prêts hypothécaires ¹	38 879	36 089	2 790
Total partiel	<u>219 390 \$</u>	<u>113 196 \$</u>	<u>106 194 \$</u>
Total	<u>235 528 \$</u>	<u>113 883 \$</u>	<u>121 645 \$</u>

Au 31 décembre 2023 (retraité)

Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 742 \$	282 \$	7 460 \$
Obligations à court terme ²	5 876	374	5 502
Total partiel	<u>13 618 \$</u>	<u>656 \$</u>	<u>12 962 \$</u>
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	38 369 \$	8 833 \$	29 536 \$
Obligations de sociétés ²	112 806	54 134	58 672
Actions ¹	15 733	4 134	11 599
Prêts hypothécaires ¹	38 414	35 500	2 914
Total partiel	<u>205 322 \$</u>	<u>102 601 \$</u>	<u>102 721 \$</u>
Total	<u>218 940 \$</u>	<u>103 257 \$</u>	<u>115 683 \$</u>

¹ Pour connaître les montants figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2024, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 167,1 G\$ (157,1 G\$ au 31 décembre 2023). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.

³ Les résultats comparatifs ont été retraités afin de refléter la définition élargie des actifs non liquides et des actifs donnés en garantie.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2024, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 15,5 G\$ (13,0 G\$ au 31 décembre 2023) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 106,2 G\$ (102,7 G\$ au 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2024, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 2,2 G\$ (0,5 G\$ au 31 décembre 2023) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes et d'autres facilités de crédit renouvelable au sein de l'exploitation américaine qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7b) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. En 2024, les principales filiales en exploitation de la compagnie ont effectué des paiements en trésorerie à la société de portefeuille sous forme de dividendes de 4,0 G\$ (3,5 G\$ en 2023).

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Se reporter à la rubrique Risque de liquidité du présent document pour obtenir plus de renseignements.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 décembre		31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	2 000 \$	2 118 \$	4 751 \$	5 203 \$
Financement	(515)	(598)	(2 285)	(3 550)
Investissement	(5)	(655)	(408)	(786)
	1 480	865	2 058	867
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	342	(74)	534	(40)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	1 822	791	2 592	827
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	8 887	7 326	8 117	7 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	10 709 \$	8 117 \$	10 709 \$	8 117 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période ¹	—	375	—	375
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	10 709 \$	7 742 \$	10 709 \$	7 742 \$

¹ Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont présentés séparément.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 1 822 M\$ par rapport au 30 septembre 2024. Au cours du quatrième trimestre de 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 2 000 M\$, une baisse de 118 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2023. La diminution est principalement attribuable aux achats nets de placements de portefeuille au cours du trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de placements de portefeuille pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ainsi qu'aux ajustements moins favorables de la juste valeur, facteurs contrebalancés en partie par la hausse du bénéfice net après impôt. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 515 M\$ et ont été principalement affectés au paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 5 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 2 592 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 4 751 M\$, une baisse de 452 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution du montant net des ventes de placements de portefeuille, contrebalancée en partie par la hausse du bénéfice net après impôt. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 2 285 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 408 M\$ et se rapportent principalement à la vente de Putnam Investments, qui a été classée dans les activités abandonnées.

Engagements et obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant. Le tableau ci-dessous ne comprend pas les engagements relatifs aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Se reporter à la rubrique Risques de marché et de liquidité du présent document pour obtenir plus de renseignements sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
Au 31 décembre 2024							
1. Débentures et autres instruments d'emprunt	9 229 \$	720 \$	745 \$	576 \$	1 032 \$	800 \$	5 356 \$
2. Obligations locatives	457	63	61	56	49	42	186
3. Obligations d'achat	517	203	146	75	42	22	29
4. Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	7 533	7 372	116	30	8	—	7
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5. Cotisations au titre des régimes de retraite	221	221	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	17 957 \$	8 579 \$	1 068 \$	737 \$	1 131 \$	864 \$	5 578 \$

- Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie (présentées selon la valeur nette), se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
 - Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 717 M\$ US, montant duquel une tranche de 941 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2024.

L'unité d'exploitation Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

Des lettres de crédit d'un montant totalisant 723 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie, et des lettres additionnelles d'un montant de 70 M\$ US ont été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

Le montant restant de 148 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des réglementations américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.

- Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2025 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie de 2024 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 décembre 2024 était de 130 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 2,2 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2024 (1,1 G\$ au 30 septembre 2024).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Capital de première catégorie	20 142 \$	18 285 \$
Capital de deuxième catégorie	5 253	5 223
Total du capital disponible	25 395	23 508
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 130	5 406
Total des ressources en capital	30 525 \$	28 914 \$
Capital requis	23 516 \$	22 525 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	130 %	128 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a augmenté de deux points, passant ainsi de 128 % au 31 décembre 2023 à 130 % au 31 décembre 2024. L'augmentation de deux points d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à une hausse du bénéfice, contrebalancée partiellement par une hausse des exigences de capital découlant des nouvelles affaires.

Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners a établi le ratio des fonds propres à risque comme norme de mesure de suffisance du capital. Empower, la société en exploitation américaine de Lifeco, présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est présenté à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale ni à toute autre fin. Le ratio présenté au 31 décembre 2023 était de 522 %. Au 31 décembre 2024, le ratio devrait continuer de se situer au-dessus de 500 %.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Avec sa ligne directrice sur le TSAV pour 2025, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, le BSIF introduira des exigences de capital révisées relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

La Canada Vie présentera l'information à fournir en vertu des nouvelles règles à compter du premier trimestre de 2025. Ces règles devraient avoir une légère incidence positive sur le ratio total du TSAV selon les conditions actuelles du marché et donner lieu à une modeste expansion du programme de couverture de la Canada Vie.

Rendement des capitaux propres

	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023
Rendement des capitaux propres fondamental¹ par secteur			
Exploitation canadienne	15,7 %	16,5 %	16,9 %
Exploitation américaine	15,7 %	14,5 %	11,6 %
Exploitation européenne	15,4 %	16,4 %	16,7 %
Solutions de gestion du capital et des risques	59,5 %	48,4 %	49,5 %
Total du rendement des capitaux propres fondamental de Lifeco	17,5 %	17,3 %	16,6 %
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies² par secteur			
Exploitation canadienne	18,4 %	17,4 %	14,0 %
Exploitation américaine ³	13,2 %	11,8 %	8,8 %
Exploitation européenne	15,1 %	14,6 %	8,2 %
Solutions de gestion du capital et des risques	45,0 %	37,2 %	52,0 %
Total du rendement des capitaux propres de Lifeco – activités poursuivies³	16,7 %	15,6 %	12,9 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs pour 2023 ont été retraités afin d'exclure les montants liés aux activités abandonnées qui avaient été inclus par erreur dans les chiffres correspondants présentés dans le rapport de gestion du quatrième trimestre de 2023.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour le secteur Exploitation américaine, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Le rendement des capitaux propres fondamental de Lifeco au 31 décembre 2024 a augmenté de 0,9 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est attribuable au secteur Solutions de gestion du capital et des risques et à l'exploitation américaine, pour lesquels le rendement des capitaux propres fondamental a augmenté de 10,0 points de pourcentage et de 4,1 points de pourcentage, respectivement.

Le rendement des capitaux propres de Lifeco au 31 décembre 2024 a augmenté de 3,8 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et il a été favorisé principalement par les exploitations européenne, américaine et canadienne.

Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco et à ses sociétés en exploitation¹. Les notations ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Lifeco et ses principales filiales en exploitation reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par des positions enviables sur le marché de l'assurance au Canada et la situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

¹ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

En 2024, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. Au 31 décembre 2024, toutes les agences jugeaient toujours que les perspectives des entités notées de Lifeco sont stables.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la notation du crédit de Lifeco comme émetteur et des notations de la santé financière attribuées aux principales filiales en exploitation de Lifeco.

Société	Type de notation	AM Best Company	Fitch Ratings	Moody's Ratings	Morningstar DBRS	S&P Global Ratings
Great-West Lifeco Inc.	Crédit de l'émetteur	a	A+	Non noté	A (élevée)	A+
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Santé financière	A+	AA	Aa3	AA	AA
Empower Annuity Insurance Company of America	Santé financière	A+	AA	Aa3	Non noté	AA

Pour obtenir la liste complète des notations attribuées à Great-West Lifeco et à ses principales filiales en exploitation, se reporter à la section Relations avec les investisseurs du site Web de la compagnie à l'adresse www.greatwestlifeco.com/fr.

Gestion des risques

Aperçu de la gestion des risques

En tant que compagnie offrant des services financiers diversifiés, la gestion efficace des risques est essentielle à notre succès. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui s'articule autour d'un modèle à trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Ces trois lignes de défense se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie.

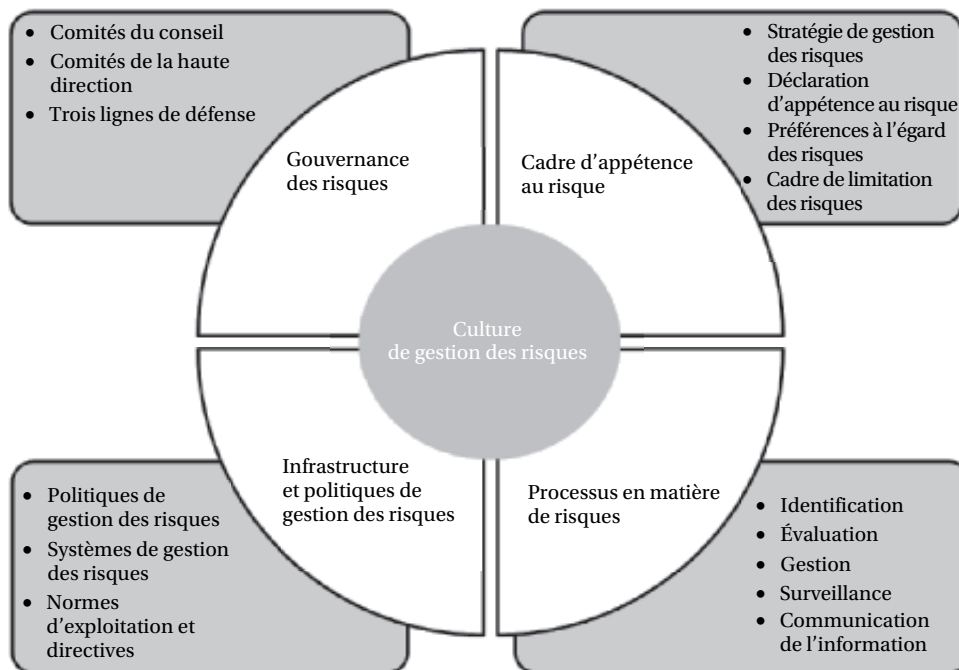
La compagnie a adopté une approche prudente et mesurée pour la gestion des risques, qui repose sur une solide culture de la gestion des risques et qui est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise. Ce cadre assure l'harmonisation de notre stratégie d'affaires avec notre appétence au risque, sert de base à la répartition du capital, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des risques et occasions possibles.

La fonction de gestion des risques de la compagnie élabore et maintient le cadre d'appétence au risque, soutient les politiques et la limitation des risques, et assure une surveillance indépendante dans l'ensemble de la compagnie. Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques, aucun cadre ne garantit que tous les risques seront gérés intégralement, et atténués efficacement. Des événements inattendus pourraient avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Principales catégories de risques ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

Cadre de gestion des risques d'entreprise

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



Culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques correspond au système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. Notre culture de gestion des risques représente notre volonté générale de respecter nos engagements envers nos parties prenantes, et elle est guidée par notre raison d'être et nos valeurs fondamentales, ainsi que par notre approche axée sur le client. Nous protégeons notre santé financière et notre réputation de façon responsable, tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation, qui renforce les attentes en matière de comportement et d'éthique ainsi que l'harmonie des décisions d'affaires avec notre stratégie, notre raison d'être, nos valeurs fondamentales et notre appétence au risque;
- la compréhension que les risques sont inhérents au succès de nos activités et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon efficace;
- un engagement individuel et commun quant à la gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec notre raison d'être, nos valeurs fondamentales ou notre appétence au risque, et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et l'existence d'un processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- la prise de responsabilité à l'égard des parties prenantes;
- la reconnaissance du fait que la gestion des risques est la responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement. Les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles à notre succès continu. La remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

Gouvernance des risques

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités de la direction, du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à superviser la gestion des activités de la compagnie. Le conseil détient la responsabilité ultime quant à la gouvernance et à la surveillance des risques dans l'ensemble de la compagnie. Chaque année, le conseil approuve les objectifs, plans et initiatives stratégiques de la compagnie en examinant les risques associés aux activités diverses de la compagnie, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque, en plus d'approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- surveiller la mise en place et le maintien de systèmes, politiques, procédures et contrôles adéquats visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de la compagnie et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie, sur la recommandation du comité de gestion des risques;
- surveiller la stratégie relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de la compagnie, assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume notamment les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie et évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- examiner et commenter de façon périodique les liens entre le risque et la rémunération;
- approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- évaluer annuellement le rendement du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie, ainsi que l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de la conformité.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin.

Comité d'audit

Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers, ainsi que des renseignements liés aux facteurs ESG, à sa discrétion, et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Ce mandat comprend également la responsabilité de recommander au conseil la nomination et/ou le congédiement de l'actuaire désigné, du chef des services financiers et du chef de l'audit interne, d'examiner et d'approuver leur mandat, d'évaluer leur rendement, d'examiner l'indépendance et d'évaluer l'efficacité de chacune des fonctions des finances, de l'actuariat et de l'audit interne, ainsi que d'examiner et d'approuver leurs structures organisationnelles et leurs ressources. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit doit se réunir au moins une fois par année avec le comité de gestion des risques.

Comité de révision

Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions.

Comité de gouvernance et des mises en candidature

Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines

Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année.

Comité des placements

Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. Son mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller le rendement et les résultats des placements de la compagnie en les comparant au programme de placement annuel, ainsi qu'à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché et, à sa discrétion, les renseignements liés aux facteurs ESG, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie.

Comité de réassurance

Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le comité de la haute direction qui est responsable de la supervision de tous les types de risques et de la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Ses membres incluent le président et chef de la direction, ainsi que les chefs de chacun des principaux secteurs, des principales fonctions de surveillance et des fonctions de soutien, au besoin. Le comité examine la conformité avec le cadre d'appétence au risque et avec les politiques et les normes en matière de risque, et il évalue l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Le CEGR reçoit les conseils des trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Ces sous-comités sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a son propre comité exécutif pour la gestion des risques, qui supervise et surveille les risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise au sein de chaque secteur.

Responsabilités en matière de gestion

La compagnie utilise un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques sont bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne :** la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes appartient aux unités d'exploitation et aux fonctions de soutien, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques.
- **Deuxième ligne :** la fonction de gestion des risques a la responsabilité principale d'assurer de façon indépendante la surveillance et la remise en question des pratiques de gestion du risque de la première ligne de défense. Elle est soutenue par des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances.
- **Troisième ligne :** l'audit interne fournit l'assurance indépendante du caractère approprié et de l'efficacité du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques s'assure que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Les responsabilités du chef de l'évaluation des risques comprennent la présentation des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que la communication aux échelons supérieurs de toute question qui exige une attention particulière.

Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation. Un soutien additionnel est fourni par une source centrale d'expertise.

Cadre d'appétence au risque

La compagnie a établi un cadre d'appétence au risque qui prévoit les éléments suivants :

- **Stratégie de gestion des risques :** elle décrit la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques et établit sa relation avec la stratégie d'affaires.
- **Déclaration d'appétence au risque :** elle établit le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.
- **Préférences à l'égard des risques :** elles présentent une description qualitative de la tolérance envers les risques.
- **Cadre de limitation des risques :** il comprend les composantes quantitatives, comme les processus liés aux limites et à la communication de l'information aux échelons supérieurs, servant à gérer et à surveiller les niveaux de risque.

Stratégie de gestion des risques

Notre objectif est d'aider nos clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers tout en respectant nos engagements et en augmentant la valeur pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- jeter les bases d'une culture de sensibilisation aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont responsables des décisions relatives à la prise de risques, la fonction de gestion des risques assure une surveillance et une remise en question indépendantes et l'audit interne fournit une assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise;
- adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- exercer des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle tout en respectant les normes d'intégrité élevées définies dans le code de conduite du personnel, ainsi que des pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- stimuler une croissance rentable tout en conservant un solide bilan afin de générer des rendements et de faire croître la valeur pour les actionnaires.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse :** la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice :** la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités :** la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie :** la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque et a attribué des niveaux de préférence dans le but de guider la compréhension et la gestion de ces risques. L'exposition au risque est évaluée régulièrement et la tolérance au risque est exprimée quantitativement par l'entremise de contraintes précises imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur des limites établies. Des lignes directrices existent pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

La compagnie a mis en œuvre une structure complète en vue de limiter et de contrôler les risques, et cette structure est subdivisée en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est soutenue par des processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales exercent leurs activités en vertu de divers régimes de réglementation. Les exigences de capital découlant de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'élaboration des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques existants, tout en respectant les exigences réglementaires locales.

Processus en matière de risques

Les processus en matière de risques de la compagnie correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents à une analyse structurée pour s'assurer de les comprendre et de les gérer convenablement. Des processus sont en place pour identifier, évaluer, prioriser et gérer les risques dans l'ensemble des initiatives liées aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, la planification annuelle, l'établissement du budget ainsi que les transactions importantes y compris, sans s'y limiter, les acquisitions et cessions éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie, qui fait l'objet d'un suivi par rapport aux limites de risques. Les faits nouveaux significatifs relatifs aux affaires et les modifications significatives des stratégies nécessitent une évaluation indépendante du risque, notamment en ce qui a trait aux incidences potentielles sur la réputation, ainsi que sur le capital, le bénéfice et les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios servent à évaluer les expositions aux risques par rapport à l'appétence au risque de la compagnie. Le test de sensibilité permet d'évaluer l'incidence de risques précis, sans tenir compte des autres risques. L'analyse de scénarios sert à examiner l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

Au besoin, la compagnie élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer les risques de façon proactive. La gestion des risques nécessite la sélection des moyens nécessaires pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion est soutenue par un cadre de contrôle des risques, tant financiers que non financiers, qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs en temps opportun.

La fonction de gestion des risques est responsable de l'application uniforme du cadre d'appétence au risque dans l'ensemble de la compagnie et de la mise en place de limites visant à assurer le respect du cadre d'appétence au risque et des politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. Dans le cas de changements internes ou externes importants susceptibles d'entraîner de nouveaux risques ou d'amplifier les risques existants, la fonction de gestion des risques présente des avis officiels sur les risques ou effectue des examens thématiques.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques passe par la surveillance et le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les stratégies de gestion des risques existantes demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner des occasions potentielles propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait clair, fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. Elle met en lumière le profil de risque de la compagnie par rapport au cadre d'appétence au risque et aux limites de risques qui ont été établis.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs bien définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques ou les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin, au besoin.

Infrastructure et politiques de gestion des risques

La structure organisationnelle et l'infrastructure de la compagnie sont mises en œuvre de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques exhaustifs. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

Les exigences de gestion des risques et de surveillance connexes sont codifiées pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre fournit une orientation détaillée et efficace dans l'ensemble des processus de gestion des risques, favorisant ainsi une approche uniforme à la gestion des risques et à la surveillance dans tous les secteurs de la compagnie. Ces documents sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Chaque secteur maintient et élabore des politiques dotées d'une structure similaire afin de refléter le cadre de gestion des risques général de la compagnie.

Principales catégories de risques

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

La protection de la réputation de la compagnie fait partie intégrante de notre cadre d'appétence au risque. Le risque de réputation correspond au risque de perte découlant de dommages à la marque, à l'image ou à la position de la compagnie susceptibles de découler d'une perception défavorable par le public. Le risque de réputation sert de principe directeur et d'élément central à prendre en considération envers tous les autres risques identifiés dans la taxinomie des risques de la compagnie. Cette approche permet de s'assurer que les incidences potentielles sur la réputation sont évaluées et gérées de concert avec les autres catégories de risques, renforçant ainsi l'engagement de la compagnie à conserver une réputation positive auprès de ses clients, de ses contreparties, de ses créanciers et de ses autres parties prenantes.

Risques de marché et de liquidité

Description du risque

Le risque de marché correspond à la perte potentielle découlant des variations des taux du marché et des cours sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises et les actions ordinaires. Ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan, à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la compagnie présente le cadre et les principes gouvernant la gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance est en place aux fins de la gestion des risques de marché et de liquidité. La responsabilité finale de gérer les risques de marché et de liquidité appartient aux unités d'exploitation, y compris le service des placements, et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques de marché et de liquidité ainsi que de la communication de l'information sur ces risques. La compagnie a établi des limites de risque et d'autres mesures pour assurer la conformité avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et les autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché et de liquidité actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Un comité de la haute direction surveille les risques de marché et de liquidité, une responsabilité qui consiste notamment à examiner les limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à établir les stratégies de dépassement et d'atténuation des risques. Chaque secteur a également son propre comité de surveillance et d'exploitation chargé de la gestion des risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé.

Par son modèle d'affaires, la compagnie assume un risque de marché et un risque de liquidité et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Une vaste gamme de techniques d'atténuation des risques, dont les couvertures fondées sur des dérivés, est utilisée pour gérer les risques de marché. Les programmes de couverture comprennent la couverture au niveau des produits, la couverture tactique du portefeuille et la macro-couverture. Un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances et aux niveaux définis par la compagnie, auxquels il est assujéti. Afin de réduire le risque de liquidité, la compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt concerne la perte potentielle qui pourrait découler de variations des taux d'intérêt futurs (les taux d'intérêt sans risque et/ou les écarts de crédit) qui influent sur les flux de trésorerie des actifs par rapport aux passifs et sur les actifs couvrant le surplus. Ce risque découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie est conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant généralement l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont gérés ensemble, avec les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement et qui sont répartis par segments en fonction des caractéristiques des passifs connexes (p. ex., les profils des flux de trésorerie, les stratégies relatives aux taux créditeurs et d'autres caractéristiques des produits).

Pour les produits assortis de prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces placements sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a aussi recours à des instruments de couverture.

Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Pour certains produits du fonds général, la valeur comptable des polices sous-jacentes augmente par l'entremise de l'application de taux créditeurs, ou au moyen de participations des titulaires de polices. Les taux créditeurs et les participations des titulaires de polices sont établis en tenant compte du risque de taux d'intérêt, et plusieurs de ces produits partagent les risques et les rendements avec les titulaires de polices. Toutefois, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la compagnie si elle doit céder des titres à revenu fixe pour honorer les prestations visant les contrats rachetés. De plus, la valeur de la plupart des actifs liquides et des titres négociables, qui sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe, diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La compagnie atténue ce risque au moyen de stratégies de placement et de la conception de produits. La compagnie maintient aussi un portefeuille de placements diversifié de haute qualité dont les échéances sont réparties par année. Des dispositions de rachat sont énoncées dans les contrats et, dans le cas des contrats collectifs, dépendent du fait que la sortie est motivée par le régime ou le participant, et de la nature de la sortie du participant. Par exemple, les résiliations des régimes peuvent être assujetties à des délais et les retraits discrétionnaires peuvent donner lieu à des ajustements de la valeur de marché pour les sorties à payer immédiatement.

La compagnie dispose de plusieurs programmes de couverture au niveau des produits afin de gérer le risque de taux d'intérêt, particulièrement pour les fonds distincts et produits de rentes variables assortis de garanties de retrait minimum à vie. Ces programmes de couverture dynamiques font appel à des instruments dérivés, comme les swaps de taux d'intérêt, pour contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs. Les portefeuilles de couverture sont rééquilibrés régulièrement en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Une période prolongée de faiblesse des taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, le remboursement anticipé de placements tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peut entraîner un réinvestissement obligatoire dans des placements offrant des rendements inférieurs, ce qui resserra les marges de placement. Les taux d'intérêt plus faibles rehaussent aussi les exigences en matière de capital pour les produits garantis (p. ex., les produits avec participation au sein de l'exploitation canadienne), compte tenu d'une sensibilité non linéaire aux fluctuations du marché (la sensibilité augmente à mesure que les taux d'intérêt diminuent). La compagnie utilise des stratégies de couverture pour contrebalancer en partie ce risque.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie gère ce risque au moyen de la conception des produits (p. ex., des plafonds et des planchers liés à l'inflation), et de placements dans des instruments indexés et des instruments à rendement réel.

Risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe

Le risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe concerne la perte potentielle qui pourrait découler de variations du niveau ou de la volatilité des prix des actifs, comme les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes et fermées, et les biens immobiliers.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des placements directs en actions, du risque lié aux garanties relatives aux titres de capitaux propres et du risque lié aux honoraires relatifs aux titres de capitaux propres, en ce qui concerne l'actif géré.

Pour les passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie et des placements à revenu fixe n'est pas pratique. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période, et les passifs sont adossés à un portefeuille diversifié de placements, y compris des titres de capitaux propres, des placements immobiliers et des instruments à revenu fixe à long terme. Pour gérer le risque lié aux marchés boursiers, la compagnie suit les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées et qui autorisent les placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

Notre approche en matière de conception des produits porte une attention particulière à l'établissement prudent des prix, des modalités et des garanties. La plupart des garanties relatives aux titres de capitaux propres offertes par l'entremise des produits de fonds distincts de la compagnie sont largement hors du cours, ce qui reflète un profil de risque faible (p. ex., un niveau faible de garanties, une composition diversifiée des âges). Pour atténuer le risque lié aux marchés boursiers associé aux fonds distincts et aux produits de rentes variables assortis de garanties de retrait minimum à vie, la compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique. Ces programmes font appel à des instruments dérivés, comme la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier, pour fournir une protection contre les variations de la valeur économique de ces passifs. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont ajustés régulièrement en fonction des lignes directrices établies.

Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances et aux niveaux définis par la compagnie, auxquels il est assujéti. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables assortis de garanties de retrait à vie faisant l'objet d'une couverture dynamique. Aucune opération de macro-couverture n'a été réalisée, et aucun actif ne soutient actuellement le programme de macro-couverture.

Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des placements immobiliers de la compagnie, ou des flux de trésorerie futurs provenant de ces placements. Ce risque touche à la fois à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie. Les placements immobiliers de la compagnie correspondent aux participations directes dans le secteur immobilier et aux placements à revenu fixe garantis par des biens immobiliers (p. ex., les prêts hypothécaires et les titres adossés à des créances hypothécaires). Nos placements immobiliers sont bien diversifiés en fonction du type d'actif, du type d'immeuble et de l'emplacement, et ils sont généralement axés sur des immeubles de grande qualité.

Risque de change

Le risque de change concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation de la compagnie. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. La compagnie peut utiliser des dérivés de change, comme des swaps et des contrats à terme, afin d'atténuer le risque de change, lorsqu'il est pratique de le faire.

La compagnie détient également des investissements nets dans des établissements à l'étranger, ce qui signifie que ses produits, ses charges et son bénéfice libellés en une monnaie autre que le dollar canadien subissent l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces fluctuations influent sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est particulièrement exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison de ses activités aux États-Unis, notamment au sein d'Empower et de l'unité d'exploitation Réassurance du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison de ses activités au sein des secteurs Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques.

En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite de la couverture et de l'impôt, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Les fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro à la fin de la période ont une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 72 M\$, de 26 M\$ et de 25 M\$, respectivement, en 2024.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents² comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 557 M\$, 158 M\$ et 75 M\$, respectivement, au 31 décembre 2024.

Pour gérer cette volatilité, la compagnie peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire l'incidence des fluctuations des devises sur ses investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise aussi certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour faire en sorte que celle-ci puisse respecter ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit dans des conditions normales ou en situation de sévère crise de liquidité.

En cas de crise, des besoins à satisfaire additionnels en matière de trésorerie et de garanties pourraient découler de certains facteurs, comme la hausse des retraits des titulaires de polices (se reporter à la rubrique Risque de taux d'intérêt du présent document pour plus de détails), ainsi que des garanties sur dérivés, des obligations de réassurance et des renouvellements de prêts.

La compagnie a un faible appétit pour le risque de liquidité et cherche à atténuer ce risque dans la mesure du possible.

La compagnie gère le risque de liquidité au moyen de la conception des produits, de la détention d'actifs liquides de haute qualité, y compris de garanties admissibles adéquates (pour les transactions sur dérivés), et du maintien de l'accès à des facilités bancaires engagées afin de s'assurer que les paiements imprévus puissent être couverts. L'appariement efficace des flux de trésorerie de l'actif et du passif aide à réduire la nécessité d'utiliser les actifs liquides de haute qualité et les facilités bancaires pour effectuer des paiements imprévus (y compris en raison d'un nombre plus important que prévu de sinistre ou de déchéances de polices).

Environ 67 % des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie (évalués selon la valeur comptable et à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire. Ces passifs sont principalement liés au fonds général au sein de l'exploitation américaine et des activités liées aux comptes de participation au sein de l'exploitation canadienne. La compagnie inclut des provisions relatives aux contrats qui limitent les droits de retrait pour les produits de retraite liés au fonds général au sein de l'exploitation américaine vendus à des promoteurs de régimes d'avantages du personnel. Bien que les participants au régime puissent procéder au rachat à la valeur de leur compte, nous avons le droit d'effectuer des ajustements de la valeur de marché et/ou de retarder les paiements des promoteurs de régimes pour les résiliations de la plupart des régimes. Les polices liées aux comptes de participation fournissent une couverture d'assurance sur la durée de vie des titulaires de polices, laquelle serait perdue au rachat. La compagnie maintient aussi un portefeuille de placements diversifié de haute qualité dont les échéances sont réparties par année.

En ce qui concerne les fonds distincts, les contrats comportent habituellement des modalités afin de réduire le risque de liquidité lié aux retraits discrétionnaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.

Risque de crédit

Description du risque

Le risque de crédit concerne la perte potentielle qui pourrait découler de l'incapacité ou du refus d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. Ce risque existe chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

La compagnie s'expose au risque de crédit principalement dans le cadre de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont surtout utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices. Elle gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties, notamment des ententes de réassurance et des contrats dérivés, qui servent à atténuer les risques d'assurance et de marché et qui peuvent découler des activités d'affaires directes. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

² Les profits (pertes) de change latents incluent l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie est conçu pour réduire au minimum le risque en évitant une concentration excessive de l'actif et en effectuant des analyses du crédit à l'interne afin d'évaluer et de mesurer les risques. Cette démarche est soutenue par une surveillance continue et une gestion proactive. La diversification est réalisée grâce à des limites de concentration se fondant sur certains facteurs, comme la catégorie d'actifs, l'émetteur, la notation, le secteur et le territoire, ainsi qu'à l'aide de protocoles d'approbation des transactions. La compagnie examine régulièrement son profil de risque par rapport à son cadre d'appétence au risque et évalue l'incidence que les situations de crise potentielles pourraient avoir sur celui-ci.

Une structure de gouvernance sert à surveiller la gestion du risque de crédit. Les unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements, sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. Un comité de la haute direction exerce une surveillance en examinant les risques, en établissant des limites de risque et en assurant la conformité. Chaque secteur a son propre comité de surveillance et d'exploitation qui a pour tâche d'aider à gérer le risque de crédit. La compagnie a établi des limites de risque et d'autres mesures pour assurer la conformité avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie.

La compagnie a aussi établi des politiques précises, y compris en matière de placement et de crédit, dotées de limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, ainsi qu'une politique en matière de risque de crédit qui définit le cadre de gestion du risque de crédit. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Le risque de crédit est identifié par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque, qui évalue la solvabilité d'un débiteur en fonction du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations sont attribuées selon un barème conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Les politiques de la compagnie font en sorte que les notations internes ne dépassent pas les notations les plus élevées attribuées par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit pour les nouveaux placements, et elle évalue le caractère approprié des notations pour chaque position existante.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. Elle établit également des limites, elle effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et veille à la conformité avec le cadre d'appétence au risque. Des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie sont remis à la haute direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration et à d'autres comités relevant de divers niveaux de la compagnie.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion des dépassements. La fonction de gestion des placements assure un suivi continu des portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit des débiteurs et des contreparties. Ces examens prennent la forme d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Un suivi des débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit est assuré au moyen de listes de surveillance, ce qui permet de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques appropriées.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie a recours à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance, ce qui accroît le risque de crédit en raison de l'incapacité possible des contreparties de réassurance à respecter leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des réassureurs est revue régulièrement dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. Pour gérer le risque de crédit lié à la réassurance, la compagnie favorise la diversification et cherche à obtenir une protection sous la forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte dans le cas où une contrepartie aux dérivés est incapable de s'acquitter de ses obligations financières en vertu du contrat. La compagnie négocie des produits dérivés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. Pour atténuer le risque de crédit lié aux dérivés, la compagnie diversifie ses contreparties et conclut des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, le risque futur éventuel lié aux dérivés est inclus par la compagnie dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

Risque d'assurance

Description du risque

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, la compagnie doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues, ainsi que les produits tirés des placements gagnés sur ces primes, soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures. Cela nécessite de formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et le comportement des titulaires de polices et les risques de marché prévus, ce qui influe sur l'établissement des prix et sur les passifs. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui pourrait prendre la forme d'une perte financière potentielle dans le cas où les coûts et les passifs réels dépassent les attentes liées au prix.

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découlerait de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Il concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (comme les primes, les commissions, les demandes de règlement, les versements et les coûts liés au règlement), du moment quand surviennent ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (comme les déchéances de polices).

La compagnie reconnaît six grands types de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque lié à la réassurance IARD. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la gestion de ces risques afin d'en créer de la valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est principalement associé à l'offre des produits de base et est accepté comme une conséquence du modèle d'affaires, des mesures d'atténuation étant mises en œuvre au besoin. Le risque lié à la réassurance IARD est un risque accepté sélectivement qui est géré en fonction de limites du risque et contrôlé activement.

Gestion du risque d'assurance

Une structure de gouvernance a été établie aux fins de la gestion du risque d'assurance. Les unités d'exploitation sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, assure la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a un comité de gestion du risque d'assurance prenant la forme d'un comité de direction qui formule des recommandations à l'égard des limites et des politiques relatives au risque d'assurance, et qui examine les mesures de conformité et d'atténuation connexes. Chaque secteur a son propre comité qui surveille et gère le risque d'assurance, entre autres, auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat, met en œuvre divers processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. La fonction de gestion des risques évalue les processus de gestion du risque d'assurance des unités d'exploitation, comme la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis pour s'assurer que le profil de risque d'assurance corresponde bien à l'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure un suivi régulier du profil de risque d'assurance et communique tout dépassement aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. Elle effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques et elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques de la direction. La fonction de gestion des risques effectue aussi des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions connexes à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de mortalité, une augmentation des taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Le risque de morbidité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Il est possible que la compagnie estime mal les niveaux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour établir les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie exerce ses activités.
- Des limites, pratiques et politiques de souscription sont en place pour gérer l'exposition au risque et pour s'assurer que le choix des risques garantis sont conformes aux prévisions en matière de sinistres.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et elle gère le risque global au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin d'atténuer ce risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut établir une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est considéré excessif.
- L'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion du risque de morbidité et du risque de mortalité. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, peut être influencée par l'inflation et l'utilisation. La compagnie gère ces facteurs en concevant des régimes qui précisent le niveau de couverture et qui limitent les garanties de prix à long terme, ce qui permet de refixer régulièrement les tarifs en fonction des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées dans une période donnée. Pour certaines polices, les risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux primes futures, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices futures.

Risque de longévité

Le risque de longévité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de mortalité, une diminution de ces taux donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance connexes.

Les prix de ces produits reposent sur des hypothèses au chapitre de la mortalité fondées sur les résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur, ainsi que sur les recherches les plus récentes sur les faits nouveaux qui pourraient avoir une incidence sur la mortalité future prévue.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque lorsqu'il est approprié de le faire, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire.

La compagnie a établi des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus permettent d'assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Les produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options contractuelles. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans le cas de contrats où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années, il existe un risque de résiliation avant que ces charges puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts des demandes de règlement augmentent au fil du temps, puissent prendre fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

En plus du risque lié à l'offre des produits de base, la compagnie conclut également des contrats de réassurance en cas de déchéance massive. Ces couvertures sont conçues pour fournir un allègement de capital à nos clients. Les risques sont gérés en limitant le paiement en trésorerie net global ainsi que la concentration en termes de pays et de contreparties. La compagnie intègre également aux produits certaines caractéristiques pour atténuer le risque (comme la capacité d'annuler dans un délai relativement court et des exclusions précises).

Risque de charges

Le risque de charges concerne la perte potentielle qui pourrait découler des variations défavorables des charges liées à la prestation de services contre des honoraires ou au service et au maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance. Cela comprend les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont examinés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des charges, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque lié à la réassurance IARD

Le risque lié à la réassurance IARD concerne le risque de perte potentielle qui pourrait découler des résultats techniques défavorables liés aux garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe et aux autres garanties d'assurance vie.

Ce risque est principalement associé aux activités de réassurance prises en charge par la compagnie et peut être divisé en deux principales catégories :

- **Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers :** La compagnie prend en charge ces risques principalement à titre de rétrocessionnaire. La compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement ou une expérience de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. L'occurrence de sinistres pourrait avoir une incidence sur plusieurs contrats de réassurance.

Les risques sont gérés en limitant le montant maximal total des sinistres pour l'ensemble de tous les contrats et en surveillant régulièrement les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes. Cette information est intégrée aux processus d'établissement des prix afin de s'assurer que la compagnie reçoit une indemnité adéquate compte tenu du risque pris en charge.

- **Autres risques liés à l'assurance autre que l'assurance vie :** Ces couvertures comprennent notamment l'assurance automobile, l'assurance vétérinaire, l'assurance de responsabilité civile, l'assurance-emploi et l'assurance de titres. Les traités peuvent prendre la forme d'une couverture pour des secteurs d'activité particuliers ou plusieurs secteurs d'activité. Les risques sont gérés grâce à des limites de risque établies au moyen d'une approche fondée sur la perte maximale probable. Les traités sont structurés et permettent d'atténuer l'exposition aux risques au moyen de mécanismes qui peuvent comprendre des pertes maximales, des reports en avant de pertes et des marges d'établissement des prix. Compte tenu de l'éventail d'expositions aux risques, on s'attend à une diversification bénéfique des transactions entre elles et avec les autres expositions aux risques de la compagnie.

Risque opérationnel

Description du risque

Le risque opérationnel concerne la perte potentielle qui pourrait découler de problèmes résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. Ce risque peut découler des activités quotidiennes normales ou d'événements imprévus et peut se traduire par des pertes financières significatives ou des dommages significatifs à la réputation.

Gestion du risque opérationnel

La compagnie a des processus en place pour identifier, évaluer, atténuer et gérer les risques opérationnels. Les activités de la compagnie nécessitent toutefois l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue, et les risques opérationnels sont une caractéristique normale du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

La compagnie gère activement ces risques afin de favoriser la résilience opérationnelle dans les principaux processus et services tout en conservant une réputation forte ainsi qu'une bonne stabilité financière.

Une structure de gouvernance est en place pour gérer le risque opérationnel, et les unités d'exploitation ont la responsabilité finale d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller ces risques et de présenter de l'information relative à ceux-ci. Pour superviser le risque opérationnel, la compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel qui examine et surveille les risques, qui présente de l'information sur ceux-ci, et qui formule des recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques à l'égard des risques et des stratégies d'atténuation des risques. Chaque secteur a son propre comité de supervision et comité d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel de la compagnie repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées. La compagnie applique des contrôles dans sa gestion du risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en évaluant l'équilibre entre les coûts et les avantages de chaque contrôle. Les secteurs surveillent et améliorent les processus et les contrôles, et le service d'audit interne de la compagnie les revoient périodiquement. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie utilise une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des systèmes de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Les évaluations des risques et des contrôles permettent d'identifier systématiquement les risques opérationnels potentiels et les contrôles connexes, et les manifestations internes et externes du risque sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de reconnaître d'éventuels nouveaux risques. Des analyses de scénarios sont également utilisées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères au risque opérationnel, et les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques surveille les progrès réalisés en matière d'atténuation des risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de lui permettre de prendre les mesures appropriées. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire d'un programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les cyberattaques ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La couverture d'assurance est déterminée en fonction du profil de risque de la compagnie, de son appétence au risque, de sa tolérance envers les risques, ainsi que de ses exigences juridiques et ses obligations contractuelles.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques. Ce risque peut avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficiente, à se conformer à la réglementation et à maintenir son intégrité financière et sa réputation. Le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La technologie est essentielle aux activités commerciales de la compagnie et à sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie fait face à des risques continus liés à la technologie et à l'informatique qui découlent de systèmes anciens, des contraintes relatives à la technologie et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue d'améliorer ses processus de gestion des risques afin de mieux identifier, évaluer et gérer le risque lié aux technologies, y compris les technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, et de mieux communiquer l'information connexe. À mesure que les besoins technologiques et commerciaux évoluent, la stratégie de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique inclut des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information, notamment :

- de multiples couches de technologies conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision indépendante par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense en évaluant les mesures d'atténuation des risques liés à la technologie et à l'informatique;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en obligatoire pour tous les employés.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer l'exécution des processus et des activités d'affaires lors d'événements défavorables. Ces événements peuvent être occasionnés par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain et porter sur la perte du milieu de travail, les perturbations en ce qui a trait à la main-d'œuvre, les technologies et la chaîne d'approvisionnement. Le risque lié à la continuité des affaires comprend le risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations ou aux actifs corporels.

Un cadre de gestion du risque de la continuité des affaires a été établi pour gérer les risques liés à la continuité des affaires en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre. Il est soutenu par des activités continues de développement, de mise à l'essai, de formation et d'entretien afin d'assurer son efficacité.

Risque lié aux processus et à la présentation de l'information

Le risque lié aux processus et à la présentation de l'information financière s'entend du risque de perte ou d'erreur significative qui découle de lacunes ou de défaillances à l'égard de la présentation de l'information financière ou des processus d'affaires. Ces processus portent sur le traitement des transactions, le développement et le lancement de produits, les nouvelles affaires (y compris la distribution et la vente), les renouvellements (y compris la souscription), les activités de placement, l'administration des comptes des clients, les règlements de sinistres et les paiements de prestations, le regroupement des données et la présentation de l'information financière, la modélisation financière et la gestion financière. Ces lacunes peuvent se manifester dans le cadre de la gouvernance, de la surveillance, des communications ou de la gestion générale des processus.

Le risque lié aux processus et à la présentation de l'information est inhérent à l'exercice des activités. La compagnie gère ces risques au moyen d'un environnement de contrôle pour les processus principaux qui fait appel à l'automatisation, la standardisation et l'amélioration des processus en vue de prévenir ou de réduire au minimum les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes commis par des clients, des fournisseurs, des conseillers, des administrateurs, des dirigeants, des employés, des entrepreneurs sur place ou d'autres tiers dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements. Ce risque s'accroît pour les institutions financières, en raison des pressions financières qui pourraient motiver les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par des pertes financières ou une atteinte à la réputation de la compagnie et peut avoir des incidences néfastes sur les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a mis en œuvre un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude et une norme opérationnelle, dans lesquelles sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales, en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude mettent l'accent sur l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser une sensibilisation efficace au risque de fraude.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs (tiers) s'entend du risque de perte qui découle d'ententes inadéquates conclues avec des fournisseurs, ou de transactions ou d'interactions avec des fournisseurs qui ne permettent pas d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat. Ce risque s'applique aux fournisseurs externes et internes.

La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'accéder à des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. L'embauche des fournisseurs respecte les mêmes principes que ceux énoncés dans notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs. La compagnie utilise un cadre de gestion du risque et des activités d'atténuation, comme des évaluations des risques et des contrôles diligents, pour gérer et surveiller le risque lié aux fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, notamment en s'assurant qu'ils respectent les normes de service et qu'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de lois, d'exigences réglementaires ou de normes sectorielles ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires dans les territoires où elle exerce ses activités, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. Ces exigences portent sur des aspects comme l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les crimes financiers, les liquidités et la solvabilité, les placements, la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les obligations envers les clients, les normes de conduite des assureurs, des gestionnaires d'actifs et des conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées aux cadres juridiques et réglementaires, ou la non-conformité à ces cadres, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait aussi faire augmenter les coûts d'exploitation afin de maintenir la conformité.

La compagnie gère le risque juridique et le risque lié à la réglementation au moyen d'efforts concertés entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est aussi exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère comme appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. Pour gérer ces risques, la compagnie a établi des programmes de rémunération et des processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés. Ils ont été conçus de manière à susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel qualifié et diversifié qui est représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où la compagnie exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des stratégies de ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution réussie de ses stratégies d'affaires.

Risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final

Le risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final est le risque que des conséquences défavorables découlent de décisions fondées sur des modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final inadéquats, ou de données et de rapports mal utilisés. Ce risque peut entraîner une perte financière, de mauvaises décisions commerciales et stratégiques et porter atteinte à la réputation de la compagnie, ayant ainsi une incidence potentielle sur les perceptions des clients, des contreparties, des actionnaires ou des organismes de réglementation à l'égard de la compagnie.

La compagnie accorde la priorité aux efforts d'atténuation et de contrôle afin de limiter les conséquences défavorables découlant de l'incapacité de modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final de produire les résultats prévus, au moyen d'une approche fondée sur les risques. Cela comprend l'établissement des contrôles tout au long du cycle de vie du modèle et des outils informatiques d'utilisateur final (développement, entretien et utilisation continue), la mise à jour régulière de leurs inventaires en fonction de la classification des risques, ainsi que la réalisation d'examen indépendants dans le cadre de leur cycle d'examen en fonction du niveau de risque.

Risque lié à la conduite

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients puissent subir des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants, ou d'actions ou d'offres inappropriées par la compagnie ou ses représentants. Si le risque lié à la conduite n'est pas identifié et géré, il peut nuire aux clients et entraîner pour la compagnie un risque financier, un risque lié à la réputation et un risque lié à la réglementation, y compris des coûts pour des mesures correctrices et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de plusieurs processus importants, dont les suivants :

- des politiques officielles, des cadres, des formations du personnel et une présentation de l'information à la haute direction;
- des informations et des communications présentées clairement et de manière adéquate aux clients;
- la conception, la vente, et l'offre de conseils sur des produits et le traitement des plaintes et des réclamations en mettant l'accent sur les résultats pour les clients et sur toute vulnérabilité;
- des évaluations basées sur les risques pour les conseillers, l'examen de leur aptitude à exercer et le maintien des contrôles dans le respect des politiques approuvées par le conseil d'administration, dont la politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les autoévaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

Risque stratégique

Description du risque

Le risque stratégique s'entend du risque de ne pas établir ou atteindre les objectifs stratégiques en fonction des environnements interne et externe, ce qui pourrait se traduire par une incidence significative sur la performance (p. ex., le bénéfice, le capital, la réputation ou la position des activités).

La compagnie peut assumer un risque stratégique intentionnellement, afin de faire croître les activités, ou ce risque peut apparaître comme une conséquence imprévue découlant de la stratégie d'affaires, de l'exécution de la stratégie ou d'une résilience inadéquate envers les forces externes. Ce risque comprend à la fois les risques compris dans la stratégie et les risques découlant de la stratégie, c'est-à-dire les risques associés à l'ensemble du cycle de vie de la gestion de la stratégie, de l'élaboration à l'exécution.

Gestion du risque stratégique

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, en étant appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices provenant des première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités réelles, l'harmonisation des ressources afin de répondre aux besoins stratégiques, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies, au besoin. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi tout au long du cycle de vie de la gestion de la stratégie.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, de l'établissement d'indicateurs de performance, de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie, d'un suivi continu, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

Les risques stratégiques sont gérés pour les stratégies nouvelles et existantes, les initiatives et tout fait nouveau relatif aux activités qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou sur le portefeuille global. Les principales initiatives font l'objet d'une évaluation exhaustive des risques afin de déterminer si l'appétence au risque est respectée, et elles sont soumises à une surveillance et à un suivi rigoureux et continus.

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité est le risque de perte ou d'autres incidences négatives découlant de facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Cela comprend le risque de perte ou d'incidences négatives découlant de l'impossibilité ou de l'incapacité à se préparer adéquatement à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ou aux répercussions physiques d'un environnement en évolution, ainsi que de l'incapacité à établir et à maintenir des stratégies de gestion des activités en réponse à l'évolution des facteurs sociaux. La compagnie reconnaît que les attitudes à l'égard des questions environnementales et sociétales sont dynamiques et continuent d'évoluer. La compagnie adopte une façon équilibrée d'exercer ses activités en tenant compte du risque lié à la durabilité et en intégrant la résilience à ses stratégies et à ses activités.

Le risque lié à la durabilité sous-tend tous les types de risque, tant financiers (p. ex., le risque de marché, le risque de crédit, le risque d'assurance) que non financiers (p. ex., le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie a établi une politique de gestion du risque lié aux changements climatiques expliquant les principes qui guident son approche à l'égard de ce risque et énonce les exigences nécessaires à une gestion efficace. De plus, la compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend de la capacité de ses filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ses filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif ne soit rendu disponible aux fins de distribution des filiales à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir les paiements en priorité, avant la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Les paiements provenant des filiales, y compris les intérêts et les dividendes, sont soumis à des restrictions en vertu des lois et des règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, ce qui fait en sorte que la Canada Vie, Empower et leurs filiales doivent respecter des normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres des filiales par rapport aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La direction dispose aussi de marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et peut accéder aux marchés financiers au besoin. De plus, la direction assure le suivi de la conformité avec les exigences réglementaires, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

La compagnie et ses filiales évaluent périodiquement les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. Ces examens peuvent faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si les transactions se réalisent, 1) elles pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, 2) elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert et pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie, 3) elles pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et, 4) elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui surviennent à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, la compagnie met en œuvre des contrôles diligents pour les transactions potentielles et les risques sont évalués dans le contexte de notre appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficacité et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, la direction évalue les systèmes et les processus et s'assure qu'ils sont en place pour gérer les risques une fois que la transaction est conclue. En outre, une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays qui comprennent divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc. De plus, chaque pays peut offrir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (par exemple, des produits de rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects de leur régime d'imposition, ce qui peut avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté pour 2024 par tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes, à l'exception des États-Unis. Des lois ont été adoptées au Canada, à la Barbade, en Allemagne, en Irlande, au Royaume-Uni et en Suisse avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024, et par l'île de Man avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025.

L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie doit payer l'IMM relativement à ses activités à la Barbade, en Irlande, à l'île de Man et en Suisse, des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 15 %. Bien que la détermination du passif réel relatif à l'IMM soit tributaire d'un certain nombre de facteurs, la compagnie prévoit que l'incidence de l'IMM dans les années à venir prendra la forme d'une hausse de son taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental se situant dans la fourchette allant de 2 % à 4 %, par rapport aux niveaux d'avant la mise en œuvre de l'IMM.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités.

Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte si la compagnie est incapable de commercialiser ses produits efficacement par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent souvent des produits concurrents et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou ne pas être en mesure de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur les souscriptions de la compagnie.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agences générales déléguées, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique correspond au risque de perte et d'incertitude découlant de facteurs politiques, économiques et sociaux ayant une incidence sur les activités, les placements et la performance financière de la compagnie dans les diverses régions géographiques. Ces risques peuvent comprendre des changements dans les initiatives gouvernementales, les contextes réglementaires, les relations commerciales, les troubles civils, le terrorisme et d'autres événements géopolitiques qui peuvent avoir une incidence sur la stabilité et la prévisibilité des marchés dans lesquels la compagnie exerce ses activités. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2024, des méthodes comptables de la compagnie, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance et des instruments financiers. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Bénéfice net et capitaux propres		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue
31 décembre 2024				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(350) \$	(175) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(725)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(200)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(125)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(50)	—	(850)	(850)
31 décembre 2023				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(375) \$	(200) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	175	150	(700)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(150)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	50	50	(1 025)	(950)

¹ L'incidence sur la MSC est avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). L'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC prise en compte dans le bénéfice est une incidence de second ordre qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, qui donne lieu à une baisse de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance par région géographique est décrite dans l'information sectorielle, à la note 33.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessous.

Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments et détient actuellement environ 31 600 000 actions de Franklin Templeton qu'elle a reçues à titre de contrepartie partielle, lesquelles sont classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). La compagnie a accepté de détenir la majorité de ces actions au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2029.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net		Capitaux propres ¹		MSC ²		TSAV ³	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Rendement des placements :								
Variation des taux d'intérêt sans risque								
Augmentation de 50 points de base	125 \$	175 \$	75 \$	150 \$	50 \$	175 \$	(1) point	0 point
Diminution de 50 points de base	(150)	(225)	(125)	(225)	(100)	(250)	< 1 point	0 point
Variation des écarts de crédit								
Augmentation de 50 points de base	250 \$	300 \$	325 \$	350 \$	50 \$	175 \$	0 point	1 point
Diminution de 50 points de base	(300)	(375)	(400)	(450)	(75)	(250)	< (1) point	(1) point
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse ¹								
Hausse de 20 %	100 \$	225 \$	525 \$	525 \$	450 \$	525 \$	(1) point	0 point
Hausse de 10 %	50	100	250	250	225	275	< (1) point	0 point
Baisse de 10 %	(50)	(100)	(250)	(250)	(225)	(300)	< 1 point	0 point
Baisse de 20 %	(100)	(225)	(525)	(525)	(425)	(550)	< (1) point	(1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Hausse de 10 %	425 \$	400 \$	475 \$	450 \$	— \$	— \$	1 point	1 point
Hausse de 5 %	225	200	250	225	—	—	< 1 point	< 1 point
Baisse de 5 %	(225)	(200)	(250)	(225)	—	—	< (1) point	< (1) point
Baisse de 10 %	(450)	(425)	(500)	(450)	—	—	(1) point	(1) point

¹ L'incidence nette de la vente de Putnam Investments et de la réception d'actions ordinaires de Franklin Templeton est reflétée dans les valeurs au 31 décembre 2024 présentées dans le tableau ci-dessus. Les actions ordinaires de Franklin Templeton sont évaluées à la JVAERG et, par conséquent, les profits et les pertes latents n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires. L'incidence après impôt sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires relativement aux actions ordinaires de Franklin Templeton est d'environ 75 M\$ pour chaque tranche de 10 % de la variation de la valeur des actions ordinaires.

² L'incidence sur le total de la MSC est avant impôt.

³ Les sensibilités du TSAV énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée. Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près, sont préparées selon la ligne directrice du TSAV de 2024 et sont susceptibles de changer en vertu de la ligne directrice du TSAV de 2025 du BSIF, qui entrera en vigueur au cours du premier trimestre de 2025.

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et le ratio du TSAV.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Aux 31 décembre 2024 et 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 50 M\$ ou une diminution de 50 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie. Au 31 décembre 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 75 M\$ ou une diminution de 75 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter aux rubriques Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques et Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités du bénéfice et du TSAV.

Méthodes comptables

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2024.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN et à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la JVRN et à la JVAERG, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'UGT à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ni effort excessif.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant restreinte.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 7, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2024.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de crédit du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit permettant de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement final. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 31 décembre 2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	4,2 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	4,9 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	4,9 %	5,2 %	5,4 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	5,4 %	5,7 %	5,8 %	6,2 %	5,9 %	5,3 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	4,3 %
	Limite supérieure	3,6 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,7 %	5,5 %	5,9 %	6,5 %	6,5 %	5,1 %

Au 31 décembre 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,7 %	4,8 %	4,8 %	5,3 %	4,9 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur la détermination par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies des filiales ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2024.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

Hypothèses actuarielles – La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,4 %	5,0 %	4,7 %	5,3 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	4,6 %	5,3 %	5,0 %	5,4 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,8 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,1 %	2,3 %	—	—
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,5 %	4,4 %	4,7 %	4,7 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,1 %	—	—
Taux tendanciel du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies¹

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2024	2023	2024	2023
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(787) \$	(771) \$	997 \$	972 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	170	173	(154)	(157)
Incidence de la variation du taux d'inflation	344	346	(304)	(313)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendancielles hypothétiques du coût des soins médicaux	15 \$	14 \$	(13) \$	(12) \$
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(22)	(22)	26	26

¹ Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est aussi sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 174 M\$ (174 M\$ en 2023) de l'obligation au titre des prestations définies et de 6 M\$ (6 M\$ en 2023) au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 224 M\$ (283 M\$ en 2023) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 21 M\$ (18 M\$ en 2023) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2025, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 201 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 20 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2024 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16 *Contrats de location*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	<p>En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent l'information dans leurs états financiers, et met l'accent sur l'information relative à la performance financière dans l'état du résultat net.</p> <p>IFRS 18 obligera les sociétés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fournir des sous-totaux définis dans l'état du résultat net; • fournir des informations sur tout indicateur de performance défini par la direction se rapportant à l'état du résultat net; • mettre en œuvre des principes pour le regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. <p>La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p>En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications précisent le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques semblables ainsi que le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2024.

Autres renseignements

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités, qui incluent les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG);
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental	1 115 \$	1 061 \$	971 \$	4 192 \$	3 667 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	59 \$	46 \$	(351) \$	286 \$	(461) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(21)	(5)	138	(72)	154
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	—	(158)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	37
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	21	(235)	(28)	(209)	(149)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(5)	32	111	60	129
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(34)	(7)	(137)	(144)	(340)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	4	3	70	32	118
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(51)	(47)	(42)	(200)	(182)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	14	11	11	52	47
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt) ¹	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	14	—	—	14	—
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(5) \$	(243) \$	(558) \$	(267) \$	(1 290) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	6	41	330	86	485
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 116 \$	859 \$	743 \$	4 011 \$	2 862 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	(3)	(115)	(124)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 116 \$	859 \$	740 \$	3 940 \$	2 738 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental	321 \$	317 \$	301 \$	1 262 \$	1 158 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	16 \$	58 \$	(162) \$	202 \$	(197) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(7)	(15)	48	(58)	58
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	147	(22)	157	(52)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(41)	5	(44)	14
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(5)	(4)	(5)	(41)	(9)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	1	1	2	10	3
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(6)	(4)	(2)	(25)	(20)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	1	1	7	6
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt) ¹	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	14	—	—	14	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	336 \$	460 \$	166 \$	1 484 \$	961 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental	367 \$	359 \$	261 \$	1 336 \$	1 006 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	13 \$	(1) \$	(13) \$	19 \$	5 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(4)	—	4	(5)	(1)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	(29)	—	(29)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	6	—	6	—
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(52)	(2)	(52)	(125)	(191)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	9	1	20	27	54
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(39)	(36)	(35)	(151)	(140)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	10	9	9	40	36
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	304 \$	307 \$	194 \$	1 118 \$	769 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	(3)	(115)	(124)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	304 \$	307 \$	191 \$	1 047 \$	645 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental	231 \$	195 \$	213 \$	829 \$	777 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	55 \$	(30) \$	(114) \$	23 \$	(321) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(9)	7	54	(4)	78
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	—	(158)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	37
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	26	(69)	(6)	(45)	(46)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(6)	18	106	12	113
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	23	(1)	(80)	22	(140)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	(6)	1	48	(5)	61
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(6)	(7)	(5)	(24)	(22)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	1	1	5	5
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	310 \$	115 \$	217 \$	813 \$	384 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental	223 \$	210 \$	236 \$	818 \$	794 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(23) \$	34 \$	(50) \$	54 \$	75 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	—	29	(8)	13
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	(284)	—	(296)	(51)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	49	—	50	2
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	194 \$	9 \$	215 \$	618 \$	833 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(27) \$	(20) \$	(40) \$	(53) \$	(68) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(2) \$	(15) \$	(12) \$	(12) \$	(23) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	3	3	3	6
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	—	—	4	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	36	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(28) \$	(32) \$	(49) \$	(22) \$	(85) \$

Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance

Représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose du bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, de l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance souscrites et des profits et pertes liés à l'expérience pour les activités d'assurance de la compagnie. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation.

Lifeco (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance	806 \$	777 \$	854 \$	3 140 \$	3 010 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(4)	(31)	1	(38)	(80)
Compte de participation	37	34	35	145	151
Bénéfice net – résultat des activités d'assurance	839 \$	780 \$	890 \$	3 247 \$	3 081 \$

Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement

Représente la différence entre le rendement attendu par la direction des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et la désactualisation associée aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance correspondants. Comprend la reprise des provisions au titre du crédit dans le résultat net et l'incidence des résultats au chapitre du crédit pour la période, ainsi que l'incidence de certaines activités de négociation sur les actifs à revenu fixe et les charges de placement non directement attribuables. Comprend également les produits tirés des placements attendus sur les actifs couvrant le surplus, déduction faite des charges de placement connexes. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation. Cette mesure exclut aussi le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients.

Lifeco (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement	285 \$	301 \$	212 \$	1 138 \$	914 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	60	(156)	(256)	97	(616)
Bénéfice relatif à l'écart	323	294	332	1 266	1 317
Compte de participation	24	(41)	(23)	(2)	(82)
Bénéfice net – résultat net des activités de placement	692 \$	398 \$	265 \$	2 499 \$	1 533 \$

Bénéfice fondamental avant impôt

Représente le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) avant impôt sur le résultat, bénéfice (perte) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et dividendes sur actions privilégiées.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Bénéfice fondamental (avant impôt)	1 362 \$	1 305 \$	1 192 \$	5 222 \$	4 410 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco (avant impôt)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	59 \$	46 \$	(351) \$	286 \$	(461) \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	—	—	(158)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	21	(235)	(28)	(209)	(149)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(34)	(7)	(137)	(144)	(340)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(51)	(47)	(42)	(200)	(182)
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(5) \$	(243) \$	(558) \$	(267) \$	(1 290) \$
Compte de participation	31	(41)	(27)	26	(52)
Bénéfice avant impôt	1 388 \$	1 021 \$	607 \$	4 981 \$	3 068 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Produits nets des unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

En ce qui a trait aux unités d'exploitation Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower au sein de l'exploitation américaine, la compagnie présente les produits nets, qui constituent une mesure de la performance financière et de la croissance de ces activités. Les produits nets comprennent les honoraires nets liés aux actifs et les autres honoraires liés à des activités comme celles relatives aux produits de fonds communs de placement et à la tenue de dossiers. Les charges nettes liées aux actifs comprennent certaines charges directes qui sont engagées, comme les commissions, les charges liées aux comptes gérés et les charges liées aux sous-conseillers. Les produits nets comprennent également le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement liés au fonds général, déduction faite des résultats au chapitre du crédit sur les actifs détenus pour y adosser les passifs du fonds général.

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Régimes à cotisations définies – Empower (en dollars américains)					
Honoraires bruts sur l'actif géré	467 \$	460 \$	408 \$	1 789 \$	1 633 \$
Charges nettes liées aux actifs	(117)	(111)	(104)	(447)	(422)
Honoraires liés aux actifs (montant net)	350 \$	349 \$	304 \$	1 342 \$	1 211 \$
Bénéfice relatif à l'écart	160	153	191	661	770
Résultats au chapitre du crédit	(12)	—	(35)	(41)	(48)
Bénéfice relatif à l'écart (montant net)	148 \$	153 \$	156 \$	620 \$	722 \$
Autres honoraires	210	195	178	802	640
Total des produits nets (en dollars américains)	708 \$	697 \$	638 \$	2 764 \$	2 573 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars américains)					
Honoraires bruts sur l'actif géré	117 \$	110 \$	91 \$	428 \$	337 \$
Charges nettes liées aux actifs	(16)	(15)	(13)	(59)	(48)
Honoraires liés aux actifs (montant net)	101 \$	95 \$	78 \$	369 \$	289 \$
Bénéfice relatif à l'écart (montant net)	48	47	44	185	164
Autres honoraires	21	21	18	79	62
Total des produits nets (en dollars américains)	170 \$	163 \$	140 \$	633 \$	515 \$
Rapprochement de l'état du résultat net					
Honoraires et autres produits					
Honoraires bruts sur l'actif géré et autres honoraires (en dollars américains)	815 \$	786 \$	695 \$	3 098 \$	2 672 \$
Honoraires bruts sur l'actif géré et autres honoraires (en dollars canadiens)	1 141	1 069	945	4 247	3 600
Ajouter : autres honoraires et autres produits	33	25	25	121	106
Honoraires et autres produits	1 174 \$	1 094 \$	970 \$	4 368 \$	3 706 \$
Résultat net des activités de placement					
Bénéfice relatif à l'écart pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (montant net) (en dollars américains)	196 \$	200 \$	200 \$	805 \$	886 \$
Bénéfice relatif à l'écart pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (montant net) (en dollars canadiens)	274	271	272	1 101	1 192
Ajouter : autre résultat net des activités de placement de l'exploitation américaine	66	72	49	288	159
Ajouter : éléments exclus du bénéfice fondamental	13	7	(13)	27	5
Ajouter : compte de participation	—	(1)	8	1	8
Résultat net des activités de placement	353 \$	349 \$	316 \$	1 417 \$	1 364 \$
Charges d'exploitation et frais administratifs					
Charges nettes liées aux actifs (en dollars américains)	(133) \$	(126) \$	(117) \$	(506) \$	(470) \$
Autres charges d'exploitation de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower (en dollars américains)	(451)	(446)	(451)	(1 796)	(1 773)
Autres charges d'exploitation de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars américains)	(106)	(102)	(84)	(399)	(326)
Total des charges d'exploitation liées aux honoraires et au bénéfice relatif à l'écart pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	(690) \$	(674) \$	(652) \$	(2 701) \$	(2 569) \$
Total des charges d'exploitation pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars canadiens)	(966)	(917)	(887)	(3 701)	(3 456)
Ajouter : éléments exclus du bénéfice fondamental	(52)	(1)	—	(53)	(67)
Ajouter : autres charges d'exploitation de l'exploitation américaine	(47)	(47)	(66)	(189)	(221)
Ajouter : compte de participation	(2)	(1)	(5)	(8)	(14)
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 067) \$	(966) \$	(958) \$	(3 951) \$	(3 758) \$

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023
Total de l'actif selon les états financiers¹			
Activités poursuivies – autres actifs gérés	802 163 \$	779 741 \$	713 230 \$
Activités abandonnées – autres actifs gérés	237 242	224 442	220 578
	—	—	161 566
Total de l'actif géré¹	1 039 405 \$	1 004 183 \$	1 095 374 \$
Autres actifs administrés	2 226 893	2 106 101	1 757 166
Total de l'actif administré¹	3 266 298 \$	3 110 284 \$	2 852 540 \$

¹ Les chiffres comparatifs comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Exploitation canadienne

	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	114 547 \$	112 493 \$	101 250 \$
Autres actifs gérés	14 600	14 092	13 056
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés	62 050	60 368	53 490
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré	191 197 \$	186 953 \$	167 796 \$
Ajouter : autres actifs au bilan	112 326 \$	109 525 \$	102 534 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 449	2 464	2 145
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	226 873 \$	222 018 \$	203 784 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	14 600	14 092	13 056
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne	64 499	62 832	55 635
Total de l'actif administré de l'exploitation canadienne	305 972 \$	298 942 \$	272 475 \$

Exploitation américaine

	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023
Actif administré – Empower			
Fonds général	90 907 \$	84 899 \$	88 487 \$
Fonds distincts	194 675	183 081	175 499
Autres actifs gérés	93 267	88 630	100 806
Autres actifs administrés	2 148 241	2 029 263	1 689 455
Actif administré – Empower	2 527 090 \$	2 385 873 \$	2 054 247 \$
PanAgora – autre actif géré	48 187 \$	46 107 \$	43 190 \$
Activités abandonnées – autres actifs gérés	—	—	194 145
Total partiel	2 575 277 \$	2 431 980 \$	2 291 582 \$
Ajouter : ajustement consolidé des autres actifs gérés	(69) \$	(66) \$	(32 579) \$
Ajouter : autres actifs au bilan	56 671	58 734	41 844
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	342 253 \$	326 714 \$	305 829 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	141 385	134 671	305 563
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	2 148 241	2 029 263	1 689 455
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 631 879 \$	2 490 648 \$	2 300 847 \$

Exploitation européenne

	31 déc. 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2023
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	165 853 \$	164 954 \$	141 936 \$
Autres actifs gérés	81 257	75 679	63 525
Autres actifs administrés	14 153	14 006	12 076
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	261 263 \$	254 639 \$	217 537 \$
Ajouter : autres actifs au bilan	55 476 \$	56 753 \$	52 593 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	221 329 \$	221 707 \$	194 529 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	81 257	75 679	63 525
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	14 153	14 006	12 076
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	316 739 \$	311 392 \$	270 130 \$

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer les taux d'imposition effectifs pour les détenteurs d'actions ordinaires.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice fondamental par action pour les quatre derniers trimestres.

Glossaire

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Actif géré moyen et actif administré moyen** – Correspond à la moyenne des soldes d'ouverture et de clôture de l'actif géré et de l'actif administré au cours de la période de présentation de l'information financière, calculée à l'aide des soldes quotidiens, lorsqu'ils sont disponibles, et des soldes mensuels ou trimestriels lorsque les soldes quotidiens ne sont pas disponibles.
- **Incidences de la transformation des activités** – Les incidences de la transformation des activités comprennent les coûts d'acquisition et de cession ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Marge sur services contractuels (MSC)** – La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe de contrats est non déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l'assurance au Canada. L'approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d'assurance, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l'expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements, les résultats au chapitre du crédit, les activités de négociations et le bénéfice lié au surplus. Selon l'approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires nets et autres bénéfices relatifs à l'écart non directement attribuables et autres charges, de l'impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d'autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Modèle d'évaluation général (MEG)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation à tous les contrats d'assurance qui ne sont pas évalués en vertu de la MRP ou de la MHV.
- **Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie** – Pour la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière. La compagnie peut présenter la variation nette des primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie d'une période à l'autre, excluant l'incidence de la conversion des devises, qui représente l'incidence nette des nouvelles souscriptions, des résiliations et de la croissance interne des affaires en vigueur pour la période.

- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dollar américain	1,40	1,36
Livre sterling	1,79	1,69
Euro	1,49	1,47

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties) nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bénéfice net lié aux activités poursuivies** – Cette mesure est définie comme le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires moins le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées et le profit net à la cession d'activités abandonnées. Les activités abandonnées représentent les résultats de Putnam Investments. Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.

- **Méthode de la répartition des primes (MRP)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation aux contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG).
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres – activités poursuivies** – Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.
- **Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de police en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Principales données financières annuelles

Principales données financières annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2024	2023	2022 (retraité) ¹
Total des produits²	39 797 \$	41 629 \$	1 384 \$
Bénéfice			
Bénéfice fondamental ³	4 192	3 667	3 318
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 011	2 862	3 628
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 940	2 738	3 596
Bénéfice par action ordinaire			
De base – bénéfice fondamental ⁴	4,50	3,94	3,56
De base – bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,30	3,07	3,89
De base – bénéfice net	4,23	2,94	3,86
Dilué – bénéfice fondamental ⁴	4,48	3,93	3,56
Dilué – bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,29	3,07	3,89
Dilué – bénéfice net	4,21	2,93	3,86
Total de l'actif administré			
Total de l'actif	802 163 \$	713 230 \$	672 206 \$
Activités poursuivies – autres actifs gérés ⁵	237 242	220 578	182 288
Activités abandonnées – autres actifs gérés ⁵	—	161 566	149 446
Total de l'actif géré ³	1 039 405	1 095 374	1 003 940
Autres actifs administrés ⁵	2 226 893	1 757 166	1 464 523
Total de l'actif administré³	3 266 298 \$	2 852 540 \$	2 468 463 \$
Total du passif	769 509 \$	683 379 \$	643 411 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N ⁶	0,437252	0,437252	0,437252
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série Y	1,1250	1,1250	1,1250
Actions ordinaires	2,220	2,080	1,960

¹ Les résultats comparatifs de 2022 ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 *Contrats d'assurance* et d'IFRS 9 *Instruments financiers*.

² Le total des produits exclut les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments. Le total des produits comprend les produits tirés des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements, les variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement et les honoraires et autres produits.

³ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁵ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁶ Le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, a été rajusté à la fin de 2020 pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 1,749 %, qui s'applique jusqu'au 30 décembre 2025.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales; et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2024 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2024 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

Transactions entre parties liées

Relation avec le groupe de sociétés de Power Corporation

L'actionnaire de contrôle de Lifeco est la Corporation Financière Power (la Financière Power), qui est contrôlée par Power Corporation du Canada (Power Corporation) et, ultimement, par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais. Power Corporation contrôle également la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque, ainsi que Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Sagard fournit également certains services de sous-conseillers et de gestion immobilière à la compagnie et ses filiales. Certaines de ces entités liées exercent leurs activités dans des secteurs similaires ou connexes aux secteurs dans lesquels les filiales de Lifeco exercent elles-mêmes leurs activités. Un certain nombre d'administrateurs de la compagnie sont également administrateurs ou membres de la haute direction de Power Corporation ou de certaines de ses sociétés liées.

La relation entre Lifeco, la Financière Power, Power Corporation, IGM, Sagard, Portage, Power Sustainable et les autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation permet à Lifeco de tirer parti d'une expertise et de connaissances sectorielles, de réaliser des économies d'échelle et de profiter d'occasions d'investissement. Dans le cadre de ces relations, Lifeco et d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation peuvent prendre connaissance d'occasions qui pourraient intéresser les autres membres du groupe, et Lifeco pourrait alors transmettre de l'information à cette fin. Power Corporation et la Financière Power aident à l'occasion Lifeco à repérer et à analyser des occasions d'affaires stratégiques qui pourraient l'intéresser. Par contre, Power Corporation et la Financière Power n'ont aucun engagement envers Lifeco en vertu duquel ces sociétés, leurs filiales respectives, leurs administrateurs ou les membres de leur haute direction seraient tenus d'offrir des occasions particulières à Lifeco.

La compagnie dispose de procédures visant les parties liées qui exigent, entre autres, que les transactions entre la compagnie et ses filiales avec tout autre membre du groupe de sociétés de Power Corporation soient réalisées selon des conditions au moins aussi avantageuses que les conditions offertes sur le marché ou, en l'absence de marché libre, selon des conditions qui fourniraient à la compagnie une valeur qui serait jugée comme étant raisonnablement juste. En vertu des procédures visant les parties liées, toute transaction significative effectuée avec une partie liée doit être revue et approuvée par un comité de révision entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction, de Power Corporation et de ses sociétés liées.

Autres transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, les filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient par l'intermédiaire de la Canada Vie 9 200 407 actions d'IGM, ce qui représente une participation de 3,89 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2024, la compagnie a comptabilisé un montant de 41 M\$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 M\$ de son placement dans IGM.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2024, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détenait des débentures émises par IGM d'une valeur comptable de 90 M\$ au 31 décembre 2024 (88 M\$ au 31 décembre 2023).

Le 6 mai 2024, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu un nouveau partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire de placements axé sur les solutions durables et une filiale de la société mère de la compagnie, Power Corporation du Canada. Dans le cadre de la transaction, la compagnie est devenue un actionnaire minoritaire de Power Sustainable, avec une participation entièrement diluée légèrement inférieure à 20 %. La compagnie a convenu d'investir dans certains fonds ciblés par les stratégies d'investissement de Power Sustainable dans l'avenir.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Renseignements financiers trimestriels

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2024				2023			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits des activités d'assurance	5 399 \$	5 292 \$	5 273 \$	5 250 \$	5 174 \$	5 110 \$	5 081 \$	5 037 \$
Produits nets tirés des placements	2 685	2 249	2 409	2 340	2 431	2 271	2 061	2 101
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	(2 981)	6 906	(864)	(1 385)	11 042	(5 457)	(2 668)	3 572
Honoraires et autres produits	1 952	1 806	1 794	1 672	1 558	1 450	1 466	1 400
Total des produits¹	7 055 \$	16 253 \$	8 612 \$	7 877 \$	20 205 \$	3 374 \$	5 940 \$	12 110 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance, charges d'exploitation et frais administratifs ²	428 \$	423 \$	424 \$	423 \$	408 \$	395 \$	405 \$	448 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	1 881	1 737	1 729	1 703	1 780	1 522	1 571	1 529
Total des charges d'exploitation et des frais administratifs	2 309 \$	2 160 \$	2 153 \$	2 126 \$	2 188 \$	1 917 \$	1 976 \$	1 977 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	51	47	52	50	42	48	49	43
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles à durée déterminée	56	58	51	50	37	52	48	47
Charges financière	103	98	101	100	104	103	104	115
Charges de restructuration et d'intégration	4	23	27	68	143	38	19	26
Total des charges	2 523 \$	2 386 \$	2 384 \$	2 394 \$	2 514 \$	2 158 \$	2 196 \$	2 208 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies³								
Total	1 116 \$	859 \$	1 005 \$	1 031 \$	743 \$	936 \$	569 \$	614 \$
De base – par action	1,20	0,92	1,08	1,10	0,80	1,01	0,61	0,66
Dilué – par action	1,19	0,92	1,08	1,10	0,79	1,00	0,61	0,66
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	1 116 \$	859 \$	1 005 \$	960 \$	740 \$	905 \$	498 \$	595 \$
De base – par action	1,20	0,92	1,08	1,03	0,79	0,97	0,53	0,64
Dilué – par action	1,19	0,92	1,08	1,03	0,79	0,97	0,53	0,64

¹ Le total des produits et ses composantes excluent les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Exclut les charges de sinistres et prestations, les ajustements du passif au titre des sinistres survenus, les pertes et reprises de pertes sur les contrats déficitaires, les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur sur l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, les commissions, les montants attribués aux flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, et l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Total des produits

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2024 s'est établi à 7 055 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 399 M\$ (5 174 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2 685 M\$ (2 431 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des variations à la baisse de 2 981 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variations à la hausse de 11 042 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 1 952 M\$ (1 558 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 225 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5 399 M\$, principalement en raison de la hausse du bénéfice tiré des contrats d'assurance à court terme au sein de l'exploitation canadienne et par la hausse de la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et au sein de l'exploitation européenne.

Total des produits nets tirés des placements

Le total des produits nets tirés des placements, qui comprend les produits nets tirés des placements et les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN, pour le quatrième trimestre de 2024 a diminué de 13 769 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2024 se sont traduites par une diminution de 2 981 M\$, comparativement à une augmentation de 11 042 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, principalement en raison d'une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. Au quatrième trimestre de 2024, les produits nets tirés des placements, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 2 685 M\$, une augmentation de 254 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du raffermissement du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 394 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 1 952 M\$, principalement en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et de la croissance globale au sein de l'exploitation américaine, de l'ajout d'IPC et de Value Partners au sein de l'exploitation canadienne, de même que de la hausse des honoraires de gestion découlant de l'augmentation de l'actif administré moyen et du profit comptabilisé au quatrième trimestre de 2024 relativement à la vente des activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni, qui est exclu du bénéfice fondamental, au sein de l'exploitation européenne.

Charges

Les charges pour le quatrième trimestre de 2024 ont augmenté de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 523 M\$. Les charges d'exploitation et frais administratifs ont augmenté de 121 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 2 309 M\$, principalement en raison d'une hausse des salaires et autres avantages du personnel attribuable à la croissance des activités. Les charges de restructuration et d'intégration ont diminué de 139 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 4 M\$, principalement en raison d'une provision pour restructuration non récurrente constituée à l'exercice précédent au sein de l'exploitation européenne.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 1 116 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024, comparativement à 740 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 1,20 \$ par action ordinaire (1,19 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2024, comparativement à 0,79 \$ par action ordinaire (0,79 \$ après dilution) il y a un an.

Conversion des devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Périodes closes les	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
Dollar américain								
Bilan	1,44 \$	1,35 \$	1,37 \$	1,35 \$	1,33 \$	1,36 \$	1,32 \$	1,35 \$
Produits et charges	1,40 \$	1,36 \$	1,37 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,34 \$	1,34 \$	1,35 \$
Livre sterling								
Bilan	1,80 \$	1,81 \$	1,73 \$	1,71 \$	1,69 \$	1,66 \$	1,68 \$	1,67 \$
Produits et charges	1,79 \$	1,77 \$	1,73 \$	1,71 \$	1,69 \$	1,70 \$	1,68 \$	1,64 \$
Euro								
Bilan	1,49 \$	1,51 \$	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,44 \$	1,45 \$	1,47 \$
Produits et charges	1,49 \$	1,50 \$	1,47 \$	1,46 \$	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,45 \$

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedarplus.com.

Responsabilité à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Great-West Lifeco ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes appropriés à l'égard de l'information financière conçus pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux normes IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, d'autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et d'Empower Annuity Insurance Company of America nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les Normes internationales d'information financière, les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent, et s'assurer que les résultats de l'évaluation sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.
- examiner de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète, ce qui est un élément important du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Les comptables professionnels agréés de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., à titre d'auditeurs externes de Great-West Lifeco, ont audité les états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de la compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Le président
et chef de la direction,



Paul Mahon

Le vice-président exécutif
et chef des services financiers,



Jon Nielsen

Toronto (Ontario)

Le 5 février 2025

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Résultat des activités d'assurance

Produits des activités d'assurance (note 12)
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 13)
Charge nette liée aux contrats de réassurance

Résultat net des activités de placement (note 6)

Produits nets tirés des placements
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net

Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement

Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance

Autres produits (charges)

Honoraires et autres produits
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 13)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée (note 9)
Coûts de financement (note 19)
Charges de restructuration et d'intégration (note 4)

Bénéfice avant impôt

Impôt sur le résultat (note 29)

Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle

Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 21)

Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées

Dividendes sur actions privilégiées (note 23)

Bénéfice net lié aux activités poursuivies

Perte nette liée aux activités abandonnées
Profit net à la cession d'activités abandonnées (note 3)

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

Bénéfice par action ordinaire (note 23)

De base

Dilué

Bénéfice par action ordinaire lié aux activités poursuivies (note 23)

De base

Dilué

Pour les exercices clos les
31 décembre

	2024	2023
	21 214 \$	20 402 \$
	(16 368)	(15 777)
	(1 599)	(1 544)
	3 247	3 081
	9 683	8 864
	1 676	6 489
	11 359	15 353
	(5 918)	(9 238)
	(10)	224
	(2 932)	(4 806)
	2 499	1 533
	6 828	4 808
	(6 828)	(4 808)
	—	—
	7 224	5 874
	(7 050)	(6 402)
	(415)	(366)
	(402)	(426)
	(122)	(226)
	4 981	3 068
	737	53
	4 244	3 015
	103	23
	4 141	2 992
	130	130
	4 011	2 862
	(115)	(124)
	44	—
	3 940 \$	2 738 \$
	4,23 \$	2,94 \$
	4,21 \$	2,93 \$
	4,30 \$	3,07 \$
	4,29 \$	3,07 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

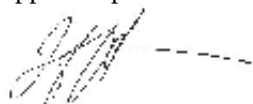
	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	4 070 \$	2 868 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	1 413	(19)
Profits de change à la conversion reclassés en résultat net à la cession d'établissements à l'étranger (note 3)	(211)	—
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	(172)	(64)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	40	(6)
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	113	281
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(25)	(97)
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 6)	47	248
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(10)	(19)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	64	133
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(17)	(36)
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(61)	(94)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	16	25
Participations ne donnant pas le contrôle	(109)	(135)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	30	40
Total des éléments qui pourraient être reclassés	1 118	257
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) latents sur les actions à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(409)	—
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 26)	264	(127)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(72)	36
Participations ne donnant pas le contrôle	(21)	11
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	6	(3)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(232)	(83)
Total des autres éléments de bénéfice global	886	174
Bénéfice global	4 956 \$	3 042 \$

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	10 709 \$	7 742 \$
Obligations (note 6)	167 114	157 051
Prêts hypothécaires (note 6)	38 879	38 414
Actions (note 6)	18 826	15 733
Immeubles de placement (note 6)	8 257	7 870
	243 785	226 810
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 14)	1 193	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 15)	17 842	17 332
Actifs détenus en vue de la vente	—	4 467
Goodwill (note 9)	11 428	11 249
Immobilisations incorporelles (note 9)	4 958	4 484
Instruments financiers dérivés (note 30)	2 431	2 219
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 10)	789	731
Immobilisations corporelles (note 10)	346	335
Débiteurs et intérêts à recevoir	5 402	4 863
Autres actifs (note 11)	15 265	14 483
Impôt exigible	272	260
Actifs d'impôt différé (note 29)	2 066	1 848
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	496 386	422 956
Total de l'actif	802 163 \$	713 230 \$
Passif		
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 14)	155 683 \$	144 388 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement (note 16)	90 157	88 919
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 15)	795	648
Passifs détenus en vue de la vente	—	2 407
Débitures et autres instruments d'emprunt (note 18)	9 469	9 046
Instruments financiers dérivés (note 30)	2 137	1 288
Créditeurs	3 524	3 216
Autres passifs (note 20)	10 230	9 587
Impôt exigible	294	137
Passifs d'impôt différé (note 29)	834	787
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	66 343	60 302
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	430 043	362 654
Total du passif	769 509	683 379
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle (note 21)		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	3 041	2 847
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	72	168
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 22)		
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 720	2 720
Actions ordinaires	6 071	6 000
Surplus cumulé	17 266	15 492
Cumul des autres éléments de bénéfice global (note 27)	1 776	890
Surplus d'apport	208	234
Total des capitaux propres	32 654	29 851
Total du passif et des capitaux propres	802 163 \$	713 230 \$

Approuvé par le conseil d'administration :



Jeffrey Orr
Président du conseil



Paul Mahon
Président et chef de la direction

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2024					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	10 220 \$	234 \$	15 492 \$	890 \$	3 015 \$	29 851 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	—	—	4 070	—	103	4 173
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	886	94	980
	10 220	234	19 562	1 776	3 212	35 004
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 23)	—	—	(130)	—	—	(130)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(2 069)	—	—	(2 069)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 22)	88	(20)	—	—	12	80
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	(17)	—	(97)	—	—	(114)
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de la filiale	—	—	—	—	(9)	(9)
Incidence de la vente d'activités abandonnées	—	(32)	—	—	(99)	(131)
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	26	—	—	—	26
Décomptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	—	—	(3)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	10 291 \$	208 \$	17 266 \$	1 776 \$	3 113 \$	32 654 \$

	31 décembre 2023					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	10 011 \$	209 \$	14 976 \$	713 \$	2 886 \$	28 795 \$
Incidence de la première application d'IFRS 9	—	—	(33)	3	—	(30)
Solde révisé au début de l'exercice	10 011	209	14 943	716	2 886	28 765
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	—	—	2 868	—	23	2 891
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	174	87	261
	10 011	209	17 811	890	2 996	31 917
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 23)	—	—	(130)	—	—	(130)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 937)	—	—	(1 937)
Émises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	89	—	—	—	—	89
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 22)	158	(51)	—	—	36	143
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	(38)	—	(195)	—	—	(233)
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(13)	(13)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	3	—	—	2	5
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	73	—	—	—	73
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	(27)	—	(36)	(63)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(30)	—	30	—
Solde à la fin de l'exercice	10 220 \$	234 \$	15 492 \$	890 \$	3 015 \$	29 851 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	4 821 \$	2 914 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(707)	(423)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	5 636	9 316
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(5 538)	(4 561)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	115	170
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	586	5
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	38	(480)
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(1 676)	(6 489)
Ventes, échéances et remboursements de placements de portefeuille	43 805	38 507
Achats de placements de portefeuille	(42 566)	(35 253)
Autres	237	1 497
	4 751	5 203
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	88	158
Actions ordinaires achetées et annulées	(114)	(233)
Remboursement de titres d'emprunt libellés en euros	—	(735)
Augmentation de la marge de crédit des filiales	—	61
Diminution de la marge de crédit des filiales	(60)	(734)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(2 069)	(1 937)
Dividendes sur actions privilégiées versés	(130)	(130)
	(2 285)	(3 550)
Activités d'investissement		
Incidence de la vente d'activités abandonnées	(211)	—
Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	(121)	(223)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(76)	(563)
	(408)	(786)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	534	(40)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 592	827
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées au début de l'exercice	8 117	7 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de l'exercice	10 709 \$	8 117 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de l'exercice	—	375
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de l'exercice	10 709 \$	7 742 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	7 657 \$	7 332 \$
Intérêts versés	410	453
Dividendes reçus	494	422

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et du patrimoine et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) et Empower Annuity Insurance Company of America (Empower).

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la compagnie au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 5 février 2025.

2. Mode de présentation et sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente pour préparer les états financiers consolidés des filiales de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* et IFRS 16 *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés en date du 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date et comprennent les informations comparatives au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la compagnie n'exerce plus ce contrôle. La compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements variables. L'ensemble des soldes et des transactions intersociétés, y compris les produits, les charges, les profits ou les pertes et les dividendes, est éliminé au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction exerce son jugement pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.
- La direction exerce son jugement pour déterminer les actifs et les passifs qui doivent être inclus dans un groupe destiné à être cédé et elle a recours à des estimations pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, ce qui comprend la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente (note 3).
- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ceux-ci ayant recours à des jugements et à des hypothèses. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 6).

- La direction utilise des modèles d'évaluation internes qui exigent le recours à des jugements et à des estimations pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie prévus des actifs et des taux d'actualisation (note 6).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 8).
- La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives aux immobilisations incorporelles et les groupes d'unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill sont ceux qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 9).
- La direction évalue les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur ou de la valeur d'utilité à l'aide de méthodes d'évaluation (note 9).
- La direction exerce son jugement pour déterminer si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif, qu'ils sont marginaux et qu'ils sont liés à l'émission du contrat d'investissement (notes 11 et 20).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle évalue le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement reposent sur des jugements et des estimations (notes 14 et 16).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine les unités de couverture qui se fondent sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats d'un groupe, en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
- La compagnie tient compte de toutes les modalités des contrats qu'elle émet afin de déterminer s'il y a des montants à payer aux titulaires de polices en toutes circonstances, malgré l'annulation et l'échéance de contrat, ainsi que la survenance ou la non-survenance d'un événement assuré. Certains montants, une fois versés par le titulaire de polices, sont remboursables à celui-ci en toutes circonstances. La compagnie considère que ces paiements répondent à la définition d'un composant investissement, que les montants remboursables varient ou non sur la durée du contrat, car ils ne sont remboursables qu'après avoir été payés par les titulaires de polices.
- Lorsqu'elle détermine les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, la compagnie utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et ajuste celle-ci pour exclure l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie générés par les activités d'assurance. L'une des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations concerne les primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui ne sont pertinents que pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante, fondés sur des taux sans risque, majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert l'exercice du jugement (note 14).
- Lorsqu'elle détermine l'ajustement au titre du risque non financier, la compagnie exerce son jugement pour refléter la diversification et pour calculer le niveau de confiance.

- La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, puis sur les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution étant déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. La compagnie détermine qu'elle a obtenu suffisamment d'informations raisonnables et justifiables nécessaires pour faire cette évaluation. La compagnie exerce son jugement pour déterminer à quel niveau de granularité les informations qu'elle détient sont suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un même ensemble feront partie du même groupe.
- La compagnie a exercé son jugement afin de déterminer pour quels contrats d'assurance l'approche fondée sur la juste valeur doit être appliquée au moment de la transition à IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Elle a exercé un jugement important pour déterminer les hypothèses et les estimations critiques afin de déterminer la juste valeur de ces contrats.
- L'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9) nécessite l'exercice du jugement, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et des échéances des flux de trésorerie futurs pour déterminer les pertes de valeur et de l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit.
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la compagnie requièrent un jugement et des estimations. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 26).
- La compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations et porter des jugements lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 29).
- La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs (note 29).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 31).
- Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la compagnie (note 33).
- La compagnie consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles la direction a déterminé que la compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction exerce son jugement pour déterminer si la compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Des jugements sont portés lorsqu'il faut établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille qui répondent à la définition d'un actif financier comprennent les obligations, les prêts hypothécaires et les actions.

Un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la JVAERG s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû; ou
- il s'agit d'un placement dans un instrument de capitaux propres qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni ne constitue une contrepartie éventuelle comptabilisée par l'acquéreur dans un regroupement d'entreprises et, lors de la comptabilisation initiale, la compagnie a fait le choix irrévocable de présenter les variations ultérieures à la JVAERG.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les placements à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états consolidés des autres éléments du résultat global.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG est classé à la JVRN. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères de classement au coût amorti ou à la JVAERG, la compagnie peut exercer l'option de désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions, à l'exception de ceux sur lesquels la compagnie exerce une influence notable, sont classés à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument individuel à la JVAERG.

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

Participations dans des partenariats et des entreprises associées

La compagnie comptabilise une entité émettrice à titre de coentreprise lorsque la compagnie ou l'une de ses filiales doit obtenir le consentement unanime des autres investisseurs quant aux décisions concernant les activités pertinentes de l'entité émettrice. Une entreprise associée est une entité dans laquelle la compagnie exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles de l'entité sans avoir le contrôle ou le contrôle conjoint.

La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses participations dans des coentreprises et des entreprises associées. Selon la méthode de la mise en équivalence, une participation dans une coentreprise ou une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût dans les bilans consolidés, puis ajustée par la suite pour tenir compte de la quote-part de la compagnie du résultat net et des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Les participations de la compagnie dans des entreprises associées et des coentreprises sont présentées dans les actions dans les bilans consolidés. La quote-part de la compagnie du bénéfice des entreprises associées ou des coentreprises est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN et à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la JVRN et à la JVAERG, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Comptabilisation des produits nets tirés des placements

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Décomptabilisation

La compagnie décomptabilise un actif financier uniquement lorsque les droits contractuels à l'égard des flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue et à recevoir est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. De plus, à la décomptabilisation d'un placement dans un instrument d'emprunt classé à la JVAERG, le cumul du profit ou de la perte antérieurement cumulé est reclassé dans les états consolidés du résultat net. Lors de la décomptabilisation des actions désignées comme étant à la JVAERG, le cumul du profit ou de la perte antérieurement cumulé demeure dans les capitaux propres.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Phase 1

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

Phase 2

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Phase 3

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ou effort excessif.

Actifs financiers modifiés

Un actif financier existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé, et l'actif renégocié comptabilisé à titre de nouvel actif financier à la juste valeur conformément aux méthodes comptables de la compagnie.

Si la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue d'être assujéti à une évaluation visant à déceler une augmentation importante du risque de crédit par rapport au moment de la comptabilisation initiale. Les flux de trésorerie attendus découlant des conditions contractuelles modifiées sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues pour l'actif modifié. Dans le cas des prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée aux fins de l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de la gestion interne du risque de crédit de la compagnie. Un actif financier est considéré comme faisant l'objet d'une défaillance lorsqu'il est peu probable que l'émetteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit, ou lorsque l'actif financier est en souffrance depuis 90 jours.

Prêts de titres

La compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la JVRN sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction sont inscrits à l'actif au moment de l'acquisition pour tous les autres classements d'instruments financiers, et ils sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas des instruments à revenu fixe ou lorsque les instruments financiers sont vendus contre des instruments de capitaux propres.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation comprennent les placements de portefeuille des titres garantis par des prêts, des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire de la compagnie sur une base consolidée, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Chaque titre garanti par des prêts est une entité ad hoc qui détient un portefeuille de placements composé principalement de prêts garantis de premier rang, et qui émet différentes tranches de billets de premier rang et de billets subordonnés à l'intention de tiers dans le but de financer l'achat de ces placements. Les actifs de l'entité ad hoc, soit les prêts garantis de premier rang, sont inclus dans les autres actifs, alors que les passifs connexes, soit les billets de premier rang et les billets subordonnés émis à l'intention de tiers, sont inclus dans les autres passifs dans les bilans consolidés.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés, les créances liées à des contrats de location-financement, les actifs au titre de droits d'utilisation et divers autres actifs, qui sont évalués au coût ou au coût amorti. Les autres actifs comprennent également les fonds détenus en vertu de contrats d'investissement, dont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les obligations, les prêts hypothécaires et divers autres actifs, qui sont évalués conformément aux méthodes comptables correspondantes de la compagnie.

Les autres passifs comprennent les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les obligations locatives et divers autres passifs, qui sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les autres passifs comprennent également les billets liés aux titres garantis par des prêts consolidés, qui sont classés à la JVRN. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements des états consolidés du résultat net.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la compagnie a une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et que de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant constaté à titre de provisions est la meilleure estimation de la direction à la date du bilan. La compagnie constate une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a été créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration ait lieu.

Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués de la manière décrite à la note 2r).

g) Groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs au titre des contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites dans la présente note, avant l'évaluation du groupe destiné à être cédé au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur du groupe destiné à être cédé est comptabilisée à titre de réduction de la valeur comptable de la tranche du groupe destiné à être cédé selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans consolidés de la compagnie. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états consolidés du résultat net de la compagnie.

Un groupe destiné à être cédé est considéré en tant qu'activité abandonnée s'il s'agit d'une composante d'une entité dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la compagnie et dont la compagnie s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui :

- représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte;
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Une activité est classée comme abandonnée lorsqu'une entité la cède ou lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, selon la première éventualité.

Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées en un seul montant au poste Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées dans l'état consolidé du résultat net.

Lorsqu'une activité est classée comme activité abandonnée, les chiffres comparatifs de l'état consolidé du résultat net font l'objet d'une nouvelle présentation comme si l'activité avait été abandonnée au début de l'exercice comparatif.

h) Instruments financiers dérivés et couverture

La compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris les honoraires et les produits tirés des placements. Les lignes directrices de la compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La compagnie fournit à la note 30 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le prescrit le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF).

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 *Instruments financiers* plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses transactions de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des transactions de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux transactions de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net des activités de placement.

Couvertures de juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans le résultat net des activités de placement, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans le résultat net des activités de placement.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des contrats de change à terme désignés comme couvertures de juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net des activités de placement. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le résultat net des activités de placement au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global au résultat net des activités de placement s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt, à des swaps de devises et à des swaps sur rendement total d'actions désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net des activités de placement. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la sortie des établissements à l'étranger.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de devises, à des contrats de change à terme et à des instruments d'emprunt désignés comme couvertures d'investissement net.

i) Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les états consolidés du résultat net lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les transactions réalisées par la compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans le résultat net des activités de placement.

j) Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certaines marques et marques de commerce, de certains contrats conclus avec les clients et des canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 3 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux qui découlent d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire. La dépréciation est évaluée au moyen de la comparaison de la valeur comptable des actifs et de leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

k) Comptabilisation des honoraires et autres produits

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

La compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

l) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. L'amortissement est passé en charges selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

m) Coûts d'acquisition différés

Sont inclus dans les autres actifs les coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'investissement et aux contrats de service. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de manière linéaire sur la durée des contrats, mais pas au-delà de 20 ans.

n) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les contrats de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance ou des contrats d'investissement selon les critères de classement décrits dans la méthode comptable relative aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux contrats de réassurance détenus. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts. La compagnie comptabilise les garanties liées à ses produits de fonds distincts dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans consolidés.

o) Contrats d'assurance, contrats d'investissement et contrats de réassurance détenus

Classement des contrats

Contrats d'assurance

La compagnie identifie les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.

La compagnie détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré pourrait faire en sorte que la compagnie verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, la compagnie prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque la compagnie émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats d'investissement

Si les contrats ne comportent pas un risque d'assurance important, la compagnie les classera à titre de contrats d'investissement ou de contrats de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 17 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IFRS 9. La compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 7 pour une analyse de la gestion des risques.

Les contrats d'investissement sont évalués à la JVRN afin d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire à la suite de l'évaluation des actifs qui couvrent le contrat sur des bases différentes.

Contrats de réassurance détenus

La compagnie a conclu des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés « contrats de réassurance détenus ».

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, la compagnie sépare les composants suivants d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu et les comptabilise comme des instruments financiers autonomes :

- Les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome;
- Les composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tout composant des instruments financiers, la compagnie sépare toute promesse de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés aux biens ou aux services sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si la compagnie réalise un important travail d'intégration du bien ou du service et du composant assurance.

Niveau de regroupement

La compagnie détermine son niveau de regroupement des contrats d'assurance émis en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. La compagnie a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés dans une première catégorie comprenant les contrats déficitaires, dans une seconde catégorie comprenant les contrats qui ne présentent pas un risque important de devenir déficitaires par la suite et dans une troisième catégorie comprenant tous les autres contrats rentables. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. La compagnie se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires. La compagnie n'a identifié aucun groupe de contrats d'assurance qui ne présente pas un risque important de devenir déficitaire par la suite.

Pour déterminer les groupes de contrats, la compagnie a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour les titulaires de polices qui diffère en fonction des caractéristiques est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

La compagnie a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance émis sous-jacents. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés en fonction du fait qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique d'un contrat unique de ces contrats reflète la substance des droits et obligations contractuels de la compagnie, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants d'assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

La compagnie comptabilise à compter de la première des dates suivantes un groupe de contrats d'assurance qu'elle émet :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si la compagnie comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu correspondant avait été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par la compagnie : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

La compagnie inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par le titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques;
- les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés par le portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat en cause et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille;
 - l'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, la compagnie détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. La compagnie établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. La compagnie réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés, car ces montants sont liés à des contrats d'assurance futurs.

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- le modèle d'évaluation général (MEG);
- la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV);
- la méthode de la répartition des primes (MRP).

Le modèle d'évaluation général

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels (MSC).

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations pondérées selon les probabilités des flux de trésorerie futurs, actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

La compagnie estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que la compagnie reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance découlant d'incertitudes relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie découlant des risques non financiers. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, la compagnie inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- les primes et les flux de trésorerie connexes;
- les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore payés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, et les sinistres futurs prévus;
- les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles et les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices;
- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle;
- les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance;
- les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des comptes de produits d'assurance vie universelle et des fonds distincts;
- l'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de taux du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit afin de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement final. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable de groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées nettes de trésorerie attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans les résultats des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en entier ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

- Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date.
- Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période;
- l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés lors de la comptabilisation initiale;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables lors de la comptabilisation), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états consolidés du résultat net et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états consolidés du résultat net;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période qui se rapportent aux services futurs;
- les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées à l'aide des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et des risques financiers;
- les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont la compagnie s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, selon une évaluation au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services fournis au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans les résultats des activités d'assurance dans les états consolidés du résultat net. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et des risques financiers sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

La compagnie comptabilisera un contrat d'assurance selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini;
- la compagnie s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents;
- la proportion substantielle des flux de trésorerie que la compagnie s'attend à verser aux titulaires de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

La compagnie effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe;
- La quote-part revenant à la compagnie de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - La compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - La quote-part revenant à la compagnie d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - La quote-part revenant à la compagnie d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - La compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - Les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - Les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC;
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Atténuation des risques

La compagnie a recours à des dérivés et à des contrats de réassurance détenus pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états consolidés du résultat net. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états consolidés du résultat net.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Comptabilisation

Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La compagnie applique la MRP dans son évaluation du passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La compagnie applique la MRP aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus de un an, et qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux allant de 2 à 5 ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Les tests d'admissibilité pour la MRP ne seront pas réalisés ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation

Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition qui ne sont pas passés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les coûts d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie au titre des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, la compagnie a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'évaluation par la compagnie du passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- ajouter les primes reçues au cours de la période;
- déduire les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au cours de la période qui n'ont pas été directement passés en charges;

- ajouter l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement;
- déduire le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période;
- déduire les composants investissements payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins de un an après qu'ils soient survenus, la compagnie a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

Évaluation des contrats de réassurance détenus

Le modèle d'évaluation général

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant de couverture restante et du composant de sinistres survenus. Le composant de couverture restante se compose des éléments suivants :
 - les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures;
 - toute MSC restante à cette date.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution par le réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par la compagnie au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, la compagnie comptabilise immédiatement ce coût en tant que charge dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (ajustement du composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

La compagnie ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement à la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par;
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que la compagnie acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par;
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement à la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net en tant qu'ajustements à la baisse du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

Évaluation des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement sont comptabilisés lorsque la compagnie devient partie aux dispositions contractuelles du contrat. À la comptabilisation, la compagnie évalue le contrat d'investissement à sa juste valeur. Les coûts de transaction marginaux directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission du contrat d'investissement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la juste valeur du contrat d'investissement diffère du prix de transaction lors de la comptabilisation initiale, la compagnie comptabilise l'écart comme suit :

- Lorsque la juste valeur est attestée par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique (c.-à-d. une donnée d'entrée de niveau 1) ou qu'elle repose sur une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données de marchés observables, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte.
- Dans tous les autres cas, l'écart est reporté, et le moment de la comptabilisation du résultat net différé du premier jour est déterminé individuellement. Il est soit amorti sur la durée de vie de l'instrument, soit différé jusqu'à ce que la juste valeur de l'instrument puisse être déterminée au moyen de données d'entrées observables sur le marché, ou réalisé au moyen d'un règlement.

Les contrats d'investissement sont par la suite évalués à la JVRN, et la juste valeur est établie à la valeur de marché des actifs qui couvrent le solde du passif ou au résultat de l'actualisation des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque à des taux tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques, selon le plus élevé de ces montants. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Unités de couverture

Amortissement de la MSC

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera à la suite de la prestation de services dans l'avenir. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période. Le montant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance de la compagnie représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance par un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la compagnie s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à la compagnie, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit :

- l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations;
- l'effet du risque financier et de ses variations.

La compagnie a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états consolidés du résultat net.

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La compagnie présente séparément dans les états consolidés du résultat net les montants qu'elle s'attend à recouvrer auprès des réassureurs, ainsi que la répartition des primes de réassurance payées. La compagnie traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnités dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance payées présentée dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

Modifications de contrats

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, la compagnie évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est inscrit comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

La compagnie décomptabilise un contrat lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Les actions suivantes sont entreprises lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance :

- les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés;
- la MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte;
- le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution visant à supprimer les droits et obligations connexes et à comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants aux états consolidés du résultat net :

- si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction;
- si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

p) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de manière linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

q) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude entre la méthode du montant le plus probable et la méthode de l'espérance mathématique. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

r) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 26). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, les filiales de la compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

s) Capitaux propres

Les instruments financiers émis par la compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité sont classés dans le capital social, car la compagnie peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres. Les intérêts engagés sur ces instruments sont passés en charges dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net.

Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente la charge au titre de l'acquisition de droits relative aux instruments de capitaux propres qui n'ont pas été exercés en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs à la JVAERG, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt, et de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement, le cas échéant.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation des filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

t) Paiements fondés sur des actions

La compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la compagnie et de ses filiales.

La compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie (note 25). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

L'information sur les régimes d'unités d'actions différées, les régimes d'unités d'actions privilégiées et le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est présentée à la note 25.

u) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en circulation dont le prix d'exercice est inférieur au cours du marché moyen des actions ordinaires pour la période sont exercées.

v) Contrats de location

Lorsque la compagnie est le preneur, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés aux bilans consolidés à la date de début du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués d'après le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début du contrat de location, des coûts directs initiaux engagés et de tout incitatif à la location reçu. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les autres actifs, sauf ceux qui répondent à la définition d'un immeuble de placement, lesquels sont présentés dans les immeubles de placement et sont assujettis à la méthode comptable appropriée de la compagnie. Les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les autres actifs sont amortis jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de la durée du contrat de location, s'il est antérieur, selon la méthode linéaire. La dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

La compagnie a choisi d'appliquer une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

Lorsque la compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la compagnie dans le contrat de location-financement.

w) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les suivants : Exploitation canadienne, Exploitation américaine, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale de Lifeco. L'exploitation canadienne comprend les unités Client individuel et Client collectif. Empower est incluse dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne comprend les unités Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. L'unité Réassurance est présentée dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

x) Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la compagnie depuis l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	<p>En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent l'information dans leurs états financiers, et met l'accent sur l'information relative à la performance financière dans l'état du résultat net.</p> <p>IFRS 18 obligera les sociétés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fournir des sous-totaux définis dans l'état du résultat net; • fournir des informations sur tout indicateur de performance défini par la direction se rapportant à l'état du résultat net; • mettre en œuvre des principes pour le regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. <p>La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p>En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications précisent le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques semblables ainsi que le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>

3. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

a) Vente de Putnam US Holdings I, LLC (Putnam Investments)

Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie éventuelle pouvant aller jusqu'à 375 \$ US sur une période de cinq à sept ans. La compagnie a conservé sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc. (collectivement, PanAgora), un gestionnaire quantitatif d'actifs, ainsi que certains actifs, y compris des actifs d'impôt différé, liés à Putnam Investments. La compagnie détient actuellement environ 31 600 000 actions ordinaires de Franklin Templeton et a accepté de détenir la majorité de ces actions au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2029.

L'information financière relative à la vente des activités abandonnées est présentée ci-dessous et reflète la juste valeur estimative totale de la contrepartie de 1 909 \$. Les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprennent des coûts de clôture de 115 \$ ainsi que des ajustements finaux à la valeur comptable, ce qui a donné lieu à un profit net à la vente après impôt de 44 \$.

Détails de la vente de Putnam Investments

	1^{er} janvier 2024
Contrepartie reçue ou à recevoir	
Juste valeur des actions ordinaires de Franklin Templeton (29,79 \$ US par action)	1 321 \$
Trésorerie nette et autres contreparties différées et éventuelles	588
Participation ne donnant pas le contrôle dans la vente de Putnam Investments	(123)
Total du produit net à la cession de Putnam Investments	1 786 \$
Valeur comptable nette des actifs nets vendus	
Valeur comptable	2 010 \$
Profits de change à la conversion reclassés en résultat net à la cession d'établissements à l'étranger	(211)
Valeur comptable nette des activités abandonnées	1 799 \$
Économie d'impôt	(13) \$
Profit net à la vente après impôt	44 \$

Dans les états financiers de 2023, le bénéfice net (la perte nette) et les flux de trésorerie de Putnam Investments étaient classés en tant qu'activités abandonnées au sein de l'exploitation américaine, et les actifs et les passifs connexes étaient classés comme détenus en vue de la vente.

Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023
Résultat net des activités de placement	44 \$
Autres produits (charges)	
Honoraires et autres produits	1 008
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 050)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(130)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(26)
Bénéfice (perte) avant impôt	(154)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(30)
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	(124) \$
Écarts de change à la conversion des activités abandonnées	(42)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) liés aux activités abandonnées	(42) \$

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	137 \$
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(6)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	126 \$

Actifs et passifs détenus en vue de la vente

	31 décembre 2023
Actif	
Trésorerie	375 \$
Actions	46
Immobilisations incorporelles	1 594
Immobilisations corporelles	56
Autres actifs	2 396
Total des actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 467 \$
Passif	
Autres passifs	2 407 \$
Total des passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 407 \$

b) Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition de la totalité des capitaux propres d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie d'achat totale de 585 \$. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la Canada Vie. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction.

Au cours du troisième trimestre de 2024, la compagnie a achevé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis et de la répartition du prix d'achat.

Le goodwill initial de 583 \$ présenté dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2023 a été ajusté à la conclusion de la répartition du prix d'achat. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2023, principalement en raison de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles comptabilisées comprennent des contrats de clients d'un montant de 230 \$ et un amortissement cumulé de 8 \$ au 31 décembre 2024 liés à ces contrats.

Les informations comparatives dans les états financiers consolidés de la compagnie n'ont pas été retraitées.

La compagnie a déterminé la juste valeur des immobilisations incorporelles au moyen de techniques d'évaluation qui reposent sur des projections des flux de trésorerie actualisés en fonction de jugements et d'estimations portant sur la rétention des clients, les prévisions à l'égard des produits, ainsi que le bénéfice et les taux d'actualisation.

Le tableau suivant présente les montants attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 30 novembre 2023 et présentés au 31 décembre 2024.

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie	31 \$
Goodwill	371
Immobilisations incorporelles	230
Immobilisations corporelles	3
Débiteurs	33
Autres actifs	279
Impôt exigible	1
Total des actifs acquis et du goodwill	948 \$

Passifs repris

Créditeurs	38 \$
Autres passifs	294
Impôt exigible	1
Passifs d'impôt différé	30
Total des passifs repris	363 \$

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill relatif à l'acquisition entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024.

Goodwill présenté antérieurement, au 31 décembre 2023	583 \$
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(230)
Comptabilisation de passifs d'impôt différé sur les immobilisations incorporelles et autres ajustements apportés au cours de la période d'évaluation	18
Goodwill présenté au 31 décembre 2024	371 \$

c) Acquisition de Value Partners

Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition de la totalité des titres de capitaux propres de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine.

Au cours du troisième trimestre de 2024, la compagnie a achevé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis, y compris les immobilisations incorporelles, et la répartition du prix d'achat a été conclue. Par conséquent, le goodwill initial de 119 \$ présenté dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2023 et comptabilisé à la suite de l'acquisition a été ajusté pour s'établir à 68 \$, principalement en raison de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles. Les informations comparatives dans les états financiers consolidés de la compagnie n'ont pas été retraitées.

d) Relation stratégique avec Power Sustainable

Le 6 mai 2024, la compagnie a annoncé qu'elle avait accepté d'établir un partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire de placements axé sur les solutions durables et une filiale de Power Corporation. Dans le cadre de la transaction, la compagnie est devenue un actionnaire minoritaire de Power Sustainable, avec une participation entièrement diluée légèrement inférieure à 20 %, et elle a convenu d'investir dans certains fonds ciblés par les stratégies d'investissement de Power Sustainable dans l'avenir. Power Corporation demeure l'actionnaire de contrôle de Power Sustainable. Puisque Power Sustainable est une partie liée, le Comité de révision de la compagnie a examiné et approuvé la transaction. L'investissement dans Power Sustainable n'est pas significatif pour la compagnie.

e) Vente des activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni

Le 23 décembre 2024, Canada Life U.K. a annoncé la signature d'une entente visant le transfert de ses activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Parallèlement, les deux parties ont conclu une convention de réassurance de sorte que les risques et les avantages inhérents aux activités sous-jacentes soient transférés à Countrywide. La transaction a donné lieu à un profit net de 21 \$ avant impôt, principalement attribuable à la comptabilisation d'actifs liés à la convention de réassurance. Les actifs sous-jacents et les passifs connexes pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, d'une valeur comptable de 2 750 \$ au 31 décembre 2024, doivent être transférés à Countrywide en attendant l'approbation des tribunaux, ce qui devrait avoir lieu au cours des 12 prochains mois.

4. Charges de restructuration et d'intégration

a) Restructuration au sein de l'exploitation canadienne

La compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 23 \$ au sein de l'exploitation canadienne pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (20 \$ au titre du compte de l'actionnaire et 3 \$ au titre du compte de participation). La restructuration a trait au transfert de certaines fonctions liées à l'exploitation des technologies de l'information à un fournisseur externe dans le cadre d'une entente de services gérés. Au 31 décembre 2024, le solde de la provision comptabilisée par la compagnie dans les autres passifs relativement à cette restructuration était de 7 \$. La compagnie s'attend à utiliser une importante part de ces montants en 2025.

b) Restructuration et intégration d'Empower

La compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 29 \$ au sein de l'exploitation américaine pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (5 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2024, le solde de la provision comptabilisée par la compagnie dans les autres passifs relativement à cette restructuration était de 10 \$ (7 \$ au 31 décembre 2023). La restructuration est principalement attribuable aux réductions de l'effectif et à d'autres coûts de sortie liés à l'acquisition des activités de services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company et de Prudential Financial, Inc. (Prudential) par la compagnie. La compagnie s'attend à déboursier une importante part de ces montants en 2025.

La compagnie a comptabilisé des coûts d'intégration de 44 \$ dans les états consolidés du résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (95 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023).

c) Restructuration de l'exploitation européenne

La compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 26 \$ au sein de l'exploitation européenne pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (126 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2024, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 104 \$ (106 \$ au 31 décembre 2023). La restructuration a trait à des provisions pour réductions de l'effectif et autres initiatives de transformation de l'exploitation, telles qu'elles sont présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2023.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2024	2023
Trésorerie	4 772 \$	3 029 \$
Dépôts à court terme	5 937	4 713
Total	10 709 \$	7 742 \$

Au 31 décembre 2024, un montant en trésorerie et en dépôts à court terme de 1 145 \$ était soumis à des restrictions par la compagnie (689 \$ au 31 décembre 2023). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommis aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en trésorerie détenus en mains tierces.

6. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	2024		2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
JVRN – désignation	151 369 \$	151 369 \$	143 506 \$	143 506 \$
JVRN – obligatoire	1 987	1 987	1 795	1 795
JVAERG	13 758	13 758	11 750	11 750
	167 114	167 114	157 051	157 051
Prêts hypothécaires				
JVRN – désignation	28 790	28 790	29 211	29 211
JVRN – obligatoire	4 818	4 818	4 203	4 203
JVAERG	461	461	578	578
Coût amorti	4 810	4 193	4 422	3 923
	38 879	38 262	38 414	37 915
Actions				
JVRN – obligatoire	16 896	16 896	14 890	14 890
JVAERG – désignation ¹	923	923	—	—
Méthode de la mise en équivalence	1 007	1 021	843	777
	18 826	18 840	15 733	15 667
Immeubles de placement	8 257	8 257	7 870	7 870
Total	233 076 \$	232 473 \$	219 068 \$	218 503 \$

¹ Représente les actions ordinaires de Franklin Templeton reçues à la vente de Putnam Investments.

b) Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance :

	2024				2023			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	24 890 \$	49 463 \$	92 761 \$	167 114 \$	14 282 \$	47 685 \$	95 084 \$	157 051 \$
Prêts hypothécaires ¹	4 507	19 686	14 686	38 879	3 753	19 554	15 107	38 414
Total	29 397 \$	69 149 \$	107 447 \$	205 993 \$	18 035 \$	67 239 \$	110 191 \$	195 465 \$

¹ Les prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. L'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

c) Placements mis en équivalence

Un montant important des placements mis en équivalence de la compagnie a trait au placement que la compagnie détient par l'entremise de la Canada Vie dans une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. La compagnie détenait 9 200 407 actions d'IGM au 31 décembre 2024 (9 200 448 actions au 31 décembre 2023), soit une participation de 3,89 % (3,86 % au 31 décembre 2023). La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par Power Corporation sur la compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction, certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes transactions intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

La date de clôture de l'exercice de la compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes du marché, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers consolidés de la compagnie.

Au 31 décembre 2024, IGM détenait 22 136 471 actions ordinaires de la compagnie (22 136 471 actions au 31 décembre 2023). On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2024 dans l'information qu'elle publie.

La compagnie et ses filiales détiennent également des placements dans des titres de capitaux propres de certaines parties liées que la compagnie comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence.

	2024		
	IGM	Autres parties liées	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	387 \$	456 \$	843 \$
Entrées	—	121	121
Quote-part du bénéfice net comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	41	26	67
Dividendes reçus	(21)	(12)	(33)
Autres	—	9	9
Valeur comptable à la fin de l'exercice	407 \$	600 \$	1 007 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	421 \$	600 \$	1 021 \$

	2023		
	IGM	Autres parties liées	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	375 \$	263 \$	638 \$
Entrées	—	223	223
Quote-part du bénéfice net comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	33	(28)	5
Dividendes reçus	(21)	(5)	(26)
Autres	—	3	3
Valeur comptable à la fin de l'exercice	387 \$	456 \$	843 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	321 \$	456 \$	777 \$

d) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

	2024					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	6 960 \$	1 509 \$	626 \$	507 \$	531 \$	10 133 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(47)	—	—	—	—	(47)
Profits à la décomptabilisation d'actifs au coût amorti	—	2	—	—	—	2
Recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	—	7	—	—	—	7
Autres produits (charges)	—	—	—	(208)	(204)	(412)
	6 913	1 518	626	299	327	9 683
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	(1 237)	641	—	—	802	206
JVRN – obligatoire	(24)	(39)	1 686	—	—	1 623
Comptabilisé à la juste valeur	—	—	—	(153)	—	(153)
	(1 261)	602	1 686	(153)	802	1 676
Total	5 652 \$	2 120 \$	2 312 \$	146 \$	1 129 \$	11 359 \$

	2023					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	6 626 \$	1 434 \$	463 \$	506 \$	440 \$	9 469 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(248)	—	—	—	—	(248)
Profits à la décomptabilisation d'actifs au coût amorti	—	9	—	—	—	9
(Charge) recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	—	—	—	—	(1)
Autres produits (charges)	—	—	—	(196)	(169)	(365)
	6 377	1 443	463	310	271	8 864
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	5 050	478	—	—	347	5 875
JVRN – obligatoire	53	272	796	—	—	1 121
Comptabilisé à la juste valeur	—	—	—	(507)	—	(507)
	5 103	750	796	(507)	347	6 489
Total	11 480 \$	2 193 \$	1 259 \$	(197) \$	618 \$	15 353 \$

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes et les distributions provenant des fonds de capital-investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés et les produits tirés des participations de la compagnie dans IGM et d'autres parties liées.

e) Résultat net des activités de placement

	2024	2023
Rendement d'investissement		
Produits nets tirés des placements	9 683 \$	8 864 \$
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	1 676	6 489
Total du rendement d'investissement	11 359	15 353
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(4 793)	(3 941)
Effets du choix relatif à l'atténuation des risques	84	68
Intérêt capitalisé	(3 810)	(3 433)
Effet des changements de taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	2 807	(1 919)
Effet de l'évaluation des variations des estimations selon les taux courants et de l'ajustement de la MSC selon les taux en vigueur lors de la comptabilisation initiale	(206)	(13)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(5 918)	(9 238)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance		
Intérêt capitalisé	342	78
Autres	(352)	146
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(10)	224
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(2 932)	(4 806)
	2 499 \$	1 533 \$

f) Prêts de titres

La compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. Au 31 décembre 2024, la garantie versée à l'agent de prêt de la compagnie comprenait un montant en trésorerie de 219 \$ (443 \$ au 31 décembre 2023). De plus, l'agent de prêt indemnise la compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2024, la juste valeur des titres que la compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 4 212 \$ (8 154 \$ au 31 décembre 2023).

7. Gestion des risques

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers et à ses contrats d'assurance. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Les politiques en matière de placement et de gestion des risques visent à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.

- Identification du risque de crédit à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, la compagnie inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition au risque de crédit qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la compagnie lié aux instruments financiers ainsi qu'aux contrats d'assurance et de réassurance. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute correction de valeur pour perte.

	2024	2023
Instruments financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 709 \$	7 742 \$
Obligations	167 114	157 051
Prêts hypothécaires	38 879	38 414
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 778	1 645
Débiteurs	3 624	3 218
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	6 895	7 268
Actifs du compte de négociation	3 701	3 038
Créances liées à des contrats de location-financement	926	668
Autres actifs ¹	1 979	2 055
Actifs dérivés	2 431	2 219
	238 036	223 318
Contrats d'assurance et de réassurance		
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus ²	17 842	17 332
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 193	1 193
Fonds détenus par des assureurs cédants ³	3 640	3 926
Avances consenties aux titulaires de polices ³	9 204	8 945
	31 879	31 396
Total	269 915 \$	254 714 \$

¹ Comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la compagnie (note 11).

² Comprend les fonds retenus pour les contrats de réassurance émis.

³ Compris dans les passifs au titre des contrats d'assurance (note 14).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la perte de valeur, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par la compagnie au 31 décembre 2024 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 732 \$ (1 715 \$ au 31 décembre 2023).

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par émetteur, par secteur et par secteur opérationnel.

	2024				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	3 304 \$	1 361 \$	7 274 \$	4 220 \$	16 159 \$
Organismes gouvernementaux	17 286	2 605	7 444	694	28 029
Créances titrisées par des agences	186	1 055	—	13	1 254
Autres créances titrisées	3 453	12 395	800	163	16 811
Services financiers	4 726	12 556	5 651	1 124	24 057
Communications	1 194	1 741	856	211	4 002
Produits de consommation courante	5 086	10 172	2 084	1 061	18 403
Énergie	2 809	3 363	502	370	7 044
Produits industriels	2 878	7 927	1 178	469	12 452
Technologie	1 329	3 568	409	322	5 628
Transport	4 426	2 021	853	198	7 498
Services publics	12 559	7 468	4 660	1 090	25 777
Total	59 236 \$	66 232 \$	31 711 \$	9 935 \$	167 114 \$

	2023				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	1 155 \$	2 289 \$	8 522 \$	2 887 \$	14 853 \$
Organismes gouvernementaux	16 618	2 842	6 760	406	26 626
Créances titrisées par des agences	178	1 057	—	14	1 249
Autres créances titrisées	2 924	13 314	803	137	17 178
Services financiers	5 225	12 095	4 861	997	23 178
Communications	1 089	1 680	748	152	3 669
Produits de consommation courante	4 704	9 795	1 774	1 023	17 296
Énergie	2 619	3 118	447	336	6 520
Produits industriels	2 560	7 623	1 156	442	11 781
Technologie	1 044	3 307	479	297	5 127
Transport	3 996	1 899	755	156	6 806
Services publics	10 632	7 599	3 786	751	22 768
Total	52 744 \$	66 618 \$	30 091 \$	7 598 \$	157 051 \$

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par secteur opérationnel.

	2024				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	1 225 \$	— \$	— \$	— \$	1 225 \$
Résidences multifamiliales	4 523	4 065	946	34	9 568
Prêts hypothécaires rechargeables	1 949	—	2 279	590	4 818
Commerciaux	9 228	9 754	4 133	153	23 268
Total	16 925 \$	13 819 \$	7 358 \$	777 \$	38 879 \$

	2023				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	1 511 \$	— \$	— \$	— \$	1 511 \$
Résidences multifamiliales	4 581	3 945	814	32	9 372
Prêts hypothécaires rechargeables	1 697	—	2 043	463	4 203
Commerciaux	8 955	10 376	3 850	147	23 328
Total	16 744 \$	14 321 \$	6 707 \$	642 \$	38 414 \$

iii) Pertes de crédit attendues

Les tableaux suivants présentent le rapprochement de la correction de valeur pour pertes de crédit selon le modèle des pertes de crédit en fonction du classement des actifs et des phases.

	2024			
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	3 \$	— \$	— \$	3 \$
Charge pour pertes de crédit				
Émissions	1	—	—	1
Arrivées à échéance	(1)	—	—	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur	1	—	—	1
Solde à la fin de l'exercice	4 \$	— \$	— \$	4 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
Solde au début de l'exercice	1 \$	29 \$	4 \$	34 \$
Charge pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	3	(3)	—	—
Réévaluation nette de la correction de valeur	(3)	(7)	3	(7)
Taux de change et autres	—	1	—	1
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	20 \$	7 \$	28 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	— \$	— \$	— \$	— \$
Charge pour pertes de crédit				
Réévaluation nette de la correction de valeur	—	1	—	1
Solde à la fin de l'exercice	— \$	1 \$	— \$	1 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice	5 \$	21 \$	7 \$	33 \$

	2023			
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	3 \$	— \$	— \$	3 \$
Charge pour pertes de crédit				
Émissions	1	—	—	1
Arrivées à échéance	(1)	—	—	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur	1	—	—	1
Taux de change et autres	(1)	—	—	(1)
Solde à la fin de l'exercice	3 \$	— \$	— \$	3 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
Solde au début de l'exercice	1 \$	32 \$	— \$	33 \$
Charge pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	1	(1)	—	—
Émissions	1	—	—	1
Réévaluation nette de la correction de valeur	(2)	(3)	4	(1)
Taux de change et autres	—	1	—	1
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	29 \$	4 \$	34 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice	4 \$	29 \$	4 \$	37 \$

iv) Exposition au risque de crédit selon les notations internes des risques

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires à la JVAERG ainsi que la valeur comptable des prêts hypothécaires au coût amorti. Les notations des risques se fondent sur les notations internes utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture.

	2024			
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	13 669 \$	— \$	— \$	13 669 \$
De moins bonne qualité	75	14	—	89
Dépréciées	—	—	—	—
Total	13 744 \$	14 \$	— \$	13 758 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	446 \$	— \$	— \$	446 \$
De moins bonne qualité	—	15	—	15
Dépréciés	—	—	—	—
Total	446 \$	15 \$	— \$	461 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	4 562 \$	— \$	— \$	4 562 \$
De moins bonne qualité	—	266	—	266
Dépréciés	—	—	10	10
Correction de valeur pour pertes de crédit	4 562	266	10	4 838
	(1)	(20)	(7)	(28)
Total	4 561 \$	246 \$	3 \$	4 810 \$

	2023			
	Productifs		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	11 668 \$	— \$	— \$	11 668 \$
De moins bonne qualité	77	5	—	82
Dépréciées	—	—	—	—
Total	11 745 \$	5 \$	— \$	11 750 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	560 \$	— \$	— \$	560 \$
De moins bonne qualité	—	18	—	18
Dépréciés	—	—	—	—
Total	560 \$	18 \$	— \$	578 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	4 088 \$	— \$	— \$	4 088 \$
De moins bonne qualité	—	357	—	357
Dépréciés	—	—	11	11
	4 088	357	11	4 456
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(29)	(4)	(34)
Total	4 087 \$	328 \$	7 \$	4 422 \$

v) Incidence du crédit sur les actifs financiers désignés comme étant à la JVRN

La valeur comptable des placements de portefeuille de la compagnie désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces actifs. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces actifs est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des actifs précis. En 2024, une perte liée à la juste valeur de 67 \$ (80 \$ en 2023) est reflétée dans les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN dans les états consolidés du résultat net relativement aux incidents de crédit importants liés aux actifs désignés à la JVRN.

vi) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2024	2023
En fonction des notations internes :		
AAA	24 462 \$	24 298 \$
AA	32 310	31 435
A	60 041	54 807
BBB	47 936	44 811
BB ou inférieure	2 365	1 700
Total	167 114 \$	157 051 \$

Portefeuille de dérivés selon la notation

	2024	2023
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	1 687 \$	1 448 \$
A	743	770
Dérivés négociés en bourse	1	1
Total	2 431 \$	2 219 \$

Actifs au titre des contrats de réassurance détenus selon la notation

	2024	2023
Selon les notations attribuées par les agences de notation :		
AA- à AA+	16 409 \$	15 955 \$
A- à A+	1 424	1 365
BBB+ ou inférieure	8	9
Non coté	1	3
Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 842 \$	17 332 \$
Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus moins les garanties	4 177 \$	4 296 \$

Le total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus est présenté déduction faite des fonds retenus aux termes des contrats de réassurance.

Au 31 décembre 2024, une tranche de 12 633 \$ des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de 17 842 \$ était cédée à Protective Life Insurance Company (12 122 \$ de 17 332 \$ au 31 décembre 2023). Cette concentration du risque est atténuée par les fonds détenus en fiducie ou selon d'autres arrangements, d'un montant de 13 774 \$ au 31 décembre 2024 (13 710 \$ au 31 décembre 2023).

vii) Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement et fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2024, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement se chiffraient à 6 895 \$ (7 268 \$ au 31 décembre 2023). Ce montant est inclus dans les autres actifs des bilans consolidés. Au 31 décembre 2024, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus par des assureurs cédants se chiffraient à 3 640 \$ (3 926 \$ au 31 décembre 2023). Ce montant est inclus dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans consolidés. Ces montants comprennent des actifs de 98 \$ au 31 décembre 2024 (37 \$ au 31 décembre 2023) pour lesquels la compagnie ne conserve pas le risque de crédit. Les produits et les charges résultant des actifs sous-jacents sont portés au résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Les points suivants présentent les fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles la compagnie est exposée au risque de crédit.

i) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

	2024		2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	206 \$	206 \$	189 \$	189 \$
Obligations	9 689	9 689	10 415	10 415
Prêts hypothécaires	384	384	418	418
Autres actifs	158	158	135	135
Total	10 437 \$	10 437 \$	11 157 \$	11 157 \$
Éléments couverts :				
Passifs au titre des contrats d'assurance	3 542 \$	3 542 \$	3 834 \$	3 834 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	6 895	6 895	7 268	7 268
Surplus	—	—	55	55
Total	10 437 \$	10 437 \$	11 157 \$	11 157 \$

ii) Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés :

	2024	2023
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	265 \$	487 \$
Organismes gouvernementaux	1 080	1 139
Créances titrisées par des agences	94	103
Autres créances titrisées	1 063	1 135
Services financiers	1 670	1 731
Communications	291	332
Produits de consommation courante	1 525	1 609
Énergie	504	534
Produits industriels	927	1 011
Technologie	349	385
Transport	306	301
Services publics	1 615	1 648
Total	9 689 \$	10 415 \$

iii) Le tableau suivant présente, en fonction du type d'immeuble, la valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés :

	2024	2023
Résidences multifamiliales	81 \$	107 \$
Bien commerciaux	303	311
Total	384 \$	418 \$

iv) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2024	2023
AAA	794 \$	951 \$
AA	2 332	2 536
A	4 002	3 973
BBB	2 501	2 856
BB ou inférieure	60	99
Total	9 689 \$	10 415 \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour permettre à la compagnie de respecter ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

- La compagnie s'efforce d'atténuer le risque de liquidité par l'entremise de la conception de ses produits et du maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité assortis d'échéances variées par année. Environ 67 % de nos passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2024, la compagnie détenait des liquidités de 950 \$ par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la compagnie dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 1 000 \$ US auprès d'un syndicat de banques, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US ainsi que d'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition d'Empower. Empower a également une capacité d'emprunt d'environ 587 \$ US en vertu du programme de l'organisme Federal Home Loan Banks.

i) Paiements exigibles par période

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	2024						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Débitures et autres instruments d'emprunt	720 \$	745 \$	576 \$	1 032 \$	800 \$	5 356 \$	9 229 \$
Titres de fiducies de capital ¹	—	—	—	—	—	150	150
Obligations d'achat	203	146	75	42	22	29	517
Cotisations au titre des régimes de retraite	221	—	—	—	—	—	221
Total	1 144 \$	891 \$	651 \$	1 074 \$	822 \$	5 535 \$	10 117 \$

¹ Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 44 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net attribuable aux actionnaires.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation de titres de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers, comme les actifs hypothécaires au Royaume-Uni comptabilisés au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net attribuable aux actionnaires soit exposé aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt, arrondie à 25 \$ près.

Variation des courbes de taux du marché

	2024		2023	
	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	125 \$	(150) \$	175 \$	(225) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	75	(125)	150	(225)

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Aux 31 décembre 2024 et 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 \$ ou une diminution de 25 \$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, arrondie à 25 \$ près, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale.

Variation des écarts de crédit

	2024		2023	
	Hausse de 50 points de base des écarts de crédit	Baisse de 50 points de base des écarts de crédit	Hausse de 50 points de base des écarts de crédit	Baisse de 50 points de base des écarts de crédit
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	250 \$	(300) \$	300 \$	(375) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	325	(400)	350	(450)

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessus.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments et détient actuellement environ 31 600 000 actions ordinaires de Franklin Templeton qu'elle a reçues à titre de contrepartie partielle, lesquelles sont classées à la JVAERG. La compagnie a accepté de détenir la majorité de ces actions au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2029.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	2024 ¹				2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	100 \$	50 \$	(50) \$	(100) \$	225 \$	100 \$	(100) \$	(225) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	525	250	(250)	(525)	525	250	(250)	(525)

¹ L'incidence nette de la vente de Putnam Investments et de la réception d'actions ordinaires de Franklin Templeton est reflétée dans les valeurs au 31 décembre 2024 présentées dans le tableau ci-dessus. Les actions ordinaires de Franklin Templeton sont évaluées à la JVAERG et, par conséquent, les profits et les pertes latents n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires. L'incidence après impôt sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires relativement aux actions ordinaires de Franklin Templeton est d'environ 75 \$ pour chaque tranche de 10 % de la variation de la valeur des actions ordinaires.

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	2024				2023			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	425 \$	225 \$	(225) \$	(450) \$	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	475	250	(250)	(500)	450	225	(225)	(450)

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

d) Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

	2024			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans les bilans consolidés	Montants connexes non compensés dans les bilans consolidés		
		Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²	Exposition nette
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	2 431 \$	(1 117) \$	(1 130) \$	184 \$
Total des instruments financiers – actifs	2 431 \$	(1 117) \$	(1 130) \$	184 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	2 137 \$	(1 117) \$	(628) \$	392 \$
Total des instruments financiers – passifs	2 137 \$	(1 117) \$	(628) \$	392 \$

¹ Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

² Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2024, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 732 \$, et un montant de 2 068 \$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

	2023			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans les bilans consolidés	Montants connexes non compensés dans les bilans consolidés		
		Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²	Exposition nette
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	2 219 \$	(925) \$	(1 097) \$	197 \$
Total des instruments financiers – actifs	2 219 \$	(925) \$	(1 097) \$	197 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	1 288 \$	(925) \$	(194) \$	169 \$
Total des instruments financiers – passifs	1 288 \$	(925) \$	(194) \$	169 \$

¹ Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

² Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 715 \$, et un montant de 773 \$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

8. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la JVRN sont généralement compris dans le niveau 2. Les billets émis liés aux titres garantis par des prêts consolidés sont évalués à la JVRN et inclus dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

Actifs évalués à la juste valeur	2024				2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 709 \$	— \$	— \$	10 709 \$	7 742 \$	— \$	— \$	7 742 \$
Actifs financiers à la JVRN								
Obligations	—	153 178	178	153 356	—	145 049	252	145 301
Prêts hypothécaires	—	28 790	4 818	33 608	—	29 211	4 203	33 414
Actions	11 055	260	5 581	16 896	10 863	218	3 809	14 890
Total des actifs financiers à la JVRN	11 055	182 228	10 577	203 860	10 863	174 478	8 264	193 605
Actifs financiers à la JVAERG								
Obligations	—	13 758	—	13 758	—	11 750	—	11 750
Prêts hypothécaires	—	461	—	461	—	578	—	578
Actions	923	—	—	923	—	—	—	—
Total des actifs financiers à la JVAERG	923	14 219	—	15 142	—	12 328	—	12 328
Immeubles de placement	—	—	8 257	8 257	—	—	7 870	7 870
Dérivés ¹	1	2 430	—	2 431	1	2 218	—	2 219
Actifs détenus en vue de la vente ²	—	—	—	—	614	1 006	907	2 527
Autres actifs :								
Actifs du compte de négociation	252	3 449	—	3 701	242	2 796	—	3 038
Autres ³	—	219	—	219	—	443	—	443
Total des actifs évalués à la juste valeur	22 940 \$	202 545 \$	18 834 \$	244 319 \$	19 462 \$	193 269 \$	17 041 \$	229 772 \$
Passifs évalués à la juste valeur								
Emprunt hypothécaire grevant des immeubles de placement	— \$	54 \$	— \$	54 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Dérivés ⁴	—	2 137	—	2 137	5	1 283	—	1 288
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	90 157	—	90 157	—	88 919	—	88 919
Passifs liés aux titres garantis par des prêts	—	3 791	—	3 791	—	3 110	—	3 110
Autres passifs	—	219	—	219	—	443	—	443
Total des passifs évalués à la juste valeur	— \$	96 358 \$	— \$	96 358 \$	5 \$	93 755 \$	— \$	93 760 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 1 199 \$ reçues de contreparties au 31 décembre 2024 (1 346 \$ au 31 décembre 2023).

² Au 31 décembre 2023, les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants de 375 \$, de 46 \$ et de 2 106 \$ au titre de la trésorerie, des actions et des actifs du compte de négociation, respectivement.

³ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁴ Compte non tenu de garanties de 1 337 \$ données à des contreparties au 31 décembre 2024 (247 \$ au 31 décembre 2023).

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours des exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023.

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

	2024						
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ⁴	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	252 \$	4 203 \$	3 809 \$	7 870 \$	— \$	907 \$	17 041 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	7	200	556	(153)	—	—	610
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	153	107	265	—	—	525
Achats	29	—	1 407	618	—	—	2 054
Vente d'activités abandonnées	—	—	—	—	—	(907)	(907)
Émissions	—	481	—	—	—	—	481
Ventes	(27)	—	(299)	(334)	—	—	(660)
Règlements	—	(219)	—	—	—	—	(219)
Transfert vers les biens immobiliers occupés par leur propriétaire	—	—	—	(9)	—	—	(9)
Autres	—	—	—	—	—	—	—
Transferts vers le niveau 3 ³	—	—	1	—	—	—	1
Transferts hors du niveau 3 ³	(83)	—	—	—	—	—	(83)
Solde à la fin de l'exercice	178 \$	4 818 \$	5 581 \$	8 257 \$	— \$	— \$	18 834 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tiré des placements	7 \$	200 \$	556 \$	(153) \$	— \$	— \$	610 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat net pour les actifs détenus au 31 décembre 2024	7 \$	191 \$	556 \$	(165) \$	— \$	— \$	589 \$
	2023						
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ⁴	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	8 344 \$	940 \$	— \$	15 879 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	6	345	148	(507)	(12)	25	5
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	52	(12)	53	—	(14)	79
Achats	68	—	948	191	23	12	1 242
Émissions	—	569	—	—	—	—	569
Ventes	(17)	—	(304)	(211)	—	(67)	(599)
Règlements	—	(134)	—	—	—	—	(134)
Autres ²	—	—	—	—	(951)	951	—
Transferts vers le niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	252 \$	4 203 \$	3 809 \$	7 870 \$	— \$	907 \$	17 041 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tirés des placements	6 \$	345 \$	148 \$	(507) \$	(12) \$	25 \$	5 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2023	6 \$	334 \$	148 \$	(499) \$	— \$	25 \$	14 \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la JVRN et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Représente les montants reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente en raison de l'entente visant la vente de Putnam Investments (note 3).

³ Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

⁴ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,2 % à 12,6 % Fourchette de 4,3 % à 8,0 % Moyenne pondérée de 5,7 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,7 % à 6,5 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

Les tableaux suivants présentent des renseignements à l'égard des actifs, des passifs et des capitaux propres de la compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

2024					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts hypothécaires	— \$	4 193 \$	— \$	— \$	4 193 \$
Total des actifs financiers au coût amorti	—	4 193	—	—	4 193
Autres actions ¹	421	—	—	600	1 021
Total des actifs présentés à la juste valeur	421 \$	4 193 \$	— \$	600 \$	5 214 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Débitures et autres instruments d'emprunt	144 \$	8 506 \$	— \$	— \$	8 650 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	—	1 346	—	—	1 346
Total des passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur	144 \$	9 852 \$	— \$	— \$	9 996 \$

¹ Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM et d'autres parties liées.

2023					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts hypothécaires	— \$	3 923 \$	— \$	— \$	3 923 \$
Total des actifs financiers au coût amorti	—	3 923	—	—	3 923
Autres actions ¹	321	—	—	456	777
Total des actifs présentés à la juste valeur	321 \$	3 923 \$	— \$	456 \$	4 700 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Débitures et autres instruments d'emprunt	192 \$	8 212 \$	— \$	— \$	8 404 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	—	1 155	—	—	1 155
Total des passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur	192 \$	9 367 \$	— \$	— \$	9 559 \$

¹ Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM et d'autres parties liées.

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Goodwill

i) La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2024	2023
Coût		
Solde au début de l'exercice	11 284 \$	11 860 \$
Transfert des actifs détenus en vue de la vente	—	(1 214)
Acquisitions d'entreprises	75	702
Ajustements à la répartition du prix d'achat	36	(1)
Cessions	(4)	—
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	(299)	(11)
Fluctuations des taux de change	376	(52)
Solde à la fin de l'exercice	11 468 \$	11 284 \$
Cumul des pertes de valeur		
Solde au début de l'exercice	(35) \$	(1 249) \$
Transfert des actifs détenus en vue de la vente	—	1 214
Cessions	2	—
Perte de valeur	(7)	—
Solde à la fin de l'exercice	(40) \$	(35) \$
Valeur comptable nette	11 428 \$	11 249 \$

ii) Le goodwill a été affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2024	2023
Exploitation canadienne		
Client collectif	1 482 \$	1 482 \$
Client individuel	2 978	3 250
Exploitation européenne	2 393	2 366
Exploitation américaine	4 575	4 151
Total	11 428 \$	11 249 \$

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 4 958 \$ (4 484 \$ au 31 décembre 2023) comprennent les immobilisations incorporelles à durée indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée déterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée :

	2024				2023			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût								
Solde au début de l'exercice	562 \$	410 \$	354 \$	1 326 \$	1 079 \$	2 678 \$	354 \$	4 111 \$
Entrées	—	135	—	135	—	26	—	26
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	—	(425)	(2 294)	—	(2 719)
Transfert aux immobilisations incorporelles à durée déterminée	—	—	—	—	(95)	—	—	(95)
Fluctuations des taux de change	13	—	—	13	3	—	—	3
Solde à la fin de l'exercice	575 \$	545 \$	354 \$	1 474 \$	562 \$	410 \$	354 \$	1 326 \$
Cumul des pertes de valeur								
Solde au début de l'exercice	(57) \$	— \$	— \$	(57) \$	(137) \$	(1 092) \$	— \$	(1 229) \$
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	—	103	1 092	—	1 195
Perte de valeur	—	—	—	—	(23)	—	—	(23)
Fluctuations des taux de change	(3)	—	—	(3)	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	(60) \$	— \$	— \$	(60) \$	(57) \$	— \$	— \$	(57) \$
Valeur comptable nette	515 \$	545 \$	354 \$	1 414 \$	505 \$	410 \$	354 \$	1 269 \$

En 2023, la compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 23 \$ à l'égard de la marque PanAgora, montant qui a été présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

ii) Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été affectées à des groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2024	2023
Exploitation canadienne		
Client collectif	529 \$	354 \$
Client individuel	609	649
Exploitation européenne	256	247
Exploitation américaine	20	19
Total	1 414 \$	1 269 \$

iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée :

2024					
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Marques et marques de commerce	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	De 7 à 30 ans	30 ans	10 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût					
Solde au début de l'exercice	3 132 \$	107 \$	93 \$	2 557 \$	5 889 \$
Entrées	214	—	—	360	574
Fluctuations des taux de change	191	4	8	84	287
Cessions	(5)	—	—	(22)	(27)
Solde à la fin de l'exercice	3 532 \$	111 \$	101 \$	2 979 \$	6 723 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au début de l'exercice	(1 135) \$	(73) \$	(7) \$	(1 459) \$	(2 674) \$
Fluctuations des taux de change	(64)	(2)	(1)	(48)	(115)
Perte de valeur	(2)	—	—	—	(2)
Cessions	5	—	—	22	27
Amortissement	(175)	(4)	(10)	(226)	(415)
Solde à la fin de l'exercice	(1 371) \$	(79) \$	(18) \$	(1 711) \$	(3 179) \$
Valeur comptable nette	2 161 \$	32 \$	83 \$	1 268 \$	3 544 \$
2023					
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Marques et marques de commerce	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	De 7 à 30 ans	30 ans	10 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût					
Solde au début de l'exercice	3 182 \$	105 \$	— \$	2 886 \$	6 173 \$
Entrées	29	—	—	313	342
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(50)	—	—	(325)	(375)
Transfert des immobilisations incorporelles à durée indéterminée	—	—	95	—	95
Fluctuations des taux de change	(29)	2	(2)	(5)	(34)
Cessions	—	—	—	(312)	(312)
Solde à la fin de l'exercice	3 132 \$	107 \$	93 \$	2 557 \$	5 889 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au début de l'exercice	(1 013) \$	(68) \$	— \$	(1 744) \$	(2 825) \$
Transfert des actifs détenus en vue de la vente	39	—	—	244	283
Fluctuations des taux de change	5	(1)	—	7	11
Cessions	—	—	—	223	223
Amortissement	(166)	(4)	(7)	(189)	(366)
Solde à la fin de l'exercice	(1 135) \$	(73) \$	(7) \$	(1 459) \$	(2 674) \$
Valeur comptable nette	1 997 \$	34 \$	86 \$	1 098 \$	3 215 \$

En 2023, la compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 88 \$ à l'égard des logiciels au Royaume-Uni, montant qui a été présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

La période d'amortissement moyenne pondérée restante des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients, aux canaux de distribution ainsi qu'aux marques et marques de commerce est de 14 ans, de 9 ans et de 8 ans, respectivement (14 ans, 10 ans et 9 ans au 31 décembre 2023, respectivement).

c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la compagnie affecte les immobilisations incorporelles à des unités génératrices de trésorerie et le goodwill à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur comptable. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2024, la compagnie a soumis les immobilisations incorporelles et le goodwill au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2024. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie liées aux immobilisations incorporelles et des groupes d'unités génératrices de trésorerie liés au goodwill était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

10. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation.

	2024	2023
Valeur comptable au début de l'exercice	932 \$	907 \$
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(201)	(183)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	731	724
Entrées	52	26
Perte de valeur	(3)	—
Transferts des immeubles de placement	9	—
Amortissement	(18)	(18)
Change	18	(1)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	789 \$	731 \$

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 346 \$ au 31 décembre 2024 (335 \$ au 31 décembre 2023).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par secteur opérationnel.

	2024	2023
Exploitation canadienne	572 \$	583 \$
Exploitation américaine	269	270
Exploitation européenne	293	212
Solutions de gestion du capital et des risques	1	1
Total	1 135 \$	1 066 \$

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

11. Autres actifs

	2024	2023
Coûts d'acquisition différés	1 065 \$	913 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation	311	308
Actifs du compte de négociation ¹	3 701	3 038
Créances liées à des contrats de location-financement	926	668
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 26)	493	365
Charges payées d'avance	167	128
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	6 895	7 268
Autres actifs divers	1 707	1 795
Total	15 265 \$	14 483 \$

¹ Ce poste comprend des obligations d'un montant de 3 449 \$ et des actions d'un montant de 252 \$ au 31 décembre 2024 (obligations d'un montant de 2 797 \$ et actions d'un montant de 241 \$ au 31 décembre 2023).

Le total des autres actifs, d'un montant de 5 624 \$ (5 000 \$ au 31 décembre 2023), devrait être décomptabilisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous :

Coûts d'acquisition différés

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	913 \$	923 \$
Entrées	247	201
Amortissement	(123)	(114)
Fluctuations des taux de change	54	(2)
Cessions	(26)	(95)
Solde à la fin de l'exercice	1 065 \$	913 \$

12. Produits des activités d'assurance

	2024	2023
Contrats non évalués en vertu de la méthode de la répartition des primes (MRP)		
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(61) \$	(87) \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	1 262	1 224
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	624	609
Charges de sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	9 527	9 161
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	588	556
	11 940	11 463
Contrats évalués en vertu de la MRP	9 274	8 939
Total des produits des activités d'assurance	21 214 \$	20 402 \$

13. Charges afférentes aux activités d'assurance et autres charges d'exploitation

	2024	2023
Charges de sinistres et prestations	14 598 \$	13 982 \$
Affectation des primes directement au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	748	702
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(773)	(625)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	97	62
Salaires et autres avantages du personnel	4 954	4 544
Frais généraux et administratifs	1 778	1 785
Charges d'intérêts sur les contrats de location	14	11
Amortissement des immobilisations corporelles	87	87
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	54	52
Commissions	1 861	1 579
Total des charges	23 418 \$	22 179 \$
Représentés par :		
Charges afférentes aux activités d'assurance	16 368 \$	15 777 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	7 050	6 402
Total des charges	23 418 \$	22 179 \$

14. Contrats d'assurance

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats d'assurance

2024

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition		Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		Ajustement au titre du risque non financier	Total	
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs				
Actifs d'ouverture	(2 021) \$	— \$	831 \$	(3) \$	— \$	— \$	(1 193) \$	
Passifs d'ouverture	127 300	253	2 876	13 578	555	(174)	144 388	
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	—	—	—	60 302	
Solde d'ouverture net	185 581	253	3 707	13 575	555	(174)	203 497	
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global								
Produits des activités d'assurance	(21 214)	—	—	—	—	—	(21 214)	
Charges afférentes aux activités d'assurance								
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(21)	9 647	6 615	55	—	16 296	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	748	—	—	—	—	—	748	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	97	—	—	—	—	97	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(17)	(689)	(67)	—	(773)	
	748	76	9 630	5 926	(12)	—	16 368	
Composants investissements	(10 578)	—	7 523	3 055	—	—	—	
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(31 044)	76	17 153	8 981	(12)	—	(4 846)	
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	7 856	2	5 576	505	17	—	13 956	
Incidence des fluctuations des taux de change	4 892	9	87	188	9	—	5 185	
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(18 296)	87	22 816	9 674	14	—	14 295	
Flux de trésorerie								
Primes reçues	35 406	—	—	—	—	—	35 406	
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(58)	—	(22 760)	(9 355)	—	—	(32 173)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(878)	—	—	—	—	—	(878)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(34)	—	—	—	—	—	(34)	
Autres flux de trésorerie ¹	1 211	—	—	—	—	—	1 211	
Total des flux de trésorerie	35 647	—	(22 760)	(9 355)	—	—	3 532	
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition								
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	—	—	—	—	—	(41)	(41)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	34	34	
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	—	—	—	—	—	(7)	(7)	
Autres variations ²	(484)	—	—	—	—	—	(484)	
Solde de clôture net³	202 448 \$	340 \$	3 763 \$	13 894 \$	569 \$	(181) \$	220 833 \$	
Comptabilisé dans :								
Actifs de clôture	(1 414) \$	3 \$	190 \$	28 \$	— \$	— \$	(1 193) \$	
Passifs de clôture	137 519	337	3 573	13 866	569	(181)	155 683	
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	—	—	—	—	—	66 343	
Solde de clôture net³	202 448 \$	340 \$	3 763 \$	13 894 \$	569 \$	(181) \$	220 833 \$	

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Un montant de 9 204 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 3 640 \$ au titre des fonds retenus sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance.

Contrats d'assurance

	2023						
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats évalués selon la MRP				
Contrats non évalués selon la MRP			Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier			
Actifs d'ouverture	(1 275) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	— \$	(1 140) \$
Passifs d'ouverture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	—	—	—	57 841
Solde d'ouverture net	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(20 402)	—	—	—	—	—	(20 402)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(22)	9 311	6 250	99	—	15 638
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	702	—	—	—	—	—	702
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	62	—	—	—	—	62
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(47)	(455)	(123)	—	(625)
Composants investissements	702	40	9 264	5 795	(24)	—	15 777
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(10 085)	—	7 193	2 892	—	—	—
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(29 785)	40	16 457	8 687	(24)	—	(4 625)
Incidence des fluctuations des taux de change	9 515	12	5 274	709	31	—	15 541
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	88	—	7	72	3	—	170
(20 182)	52	21 738	9 468	10	—	—	11 086
Flux de trésorerie							
Primes reçues	30 906	—	—	—	—	—	30 906
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(63)	—	(21 594)	(8 823)	—	—	(30 480)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(865)	—	—	—	—	—	(865)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(32)	—	—	—	—	—	(32)
Autres flux de trésorerie ¹	903	—	—	—	—	—	903
Total des flux de trésorerie	30 849	—	(21 594)	(8 823)	—	—	432
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	—	—	—	—	—	(35)	(35)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	32	32
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	—	—	—	—	—	(3)	(3)
Autres variations ²	(157)	—	—	—	—	—	(157)
Solde de clôture net ³	185 581 \$	253 \$	3 707 \$	13 575 \$	555 \$	(174) \$	203 497 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(2 021) \$	— \$	831 \$	(3) \$	— \$	— \$	(1 193) \$
Passifs de clôture	127 300	253	2 876	13 578	555	(174)	144 388
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	—	—	—	60 302
Solde de clôture net ³	185 581 \$	253 \$	3 707 \$	13 575 \$	555 \$	(174) \$	203 497 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Un montant de 8 945 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 3 926 \$ au titre des fonds retenus sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance.

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP

Contrats d'assurance

	2024			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(6 560) \$	1 654 \$	3 796 \$	(1 110) \$
Passifs d'ouverture	115 794	5 372	9 952	131 118
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	60 302
Solde d'ouverture net	169 536	7 026	13 748	190 310
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 262)	(1 262)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(627)	—	(627)
Ajustements liés à l'expérience	161	1	—	162
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 229)	330	913	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(243)	(284)	527	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	69	14	—	83
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(16)	—	—	(16)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(1 258)	(566)	178	(1 646)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	13 186	74	174	13 434
Incidence des fluctuations des taux de change	4 441	205	340	4 986
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	16 369	(287)	692	16 774
Flux de trésorerie				
Primes reçues	22 964	—	—	22 964
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(22 817)	—	—	(22 817)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(750)	—	—	(750)
Autres flux de trésorerie ¹	1 271	—	—	1 271
Total des flux de trésorerie	668	—	—	668
Autres variations ²	(484)	—	—	(484)
Solde de clôture net	186 089 \$	6 739 \$	14 440 \$	207 268 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(4 397) \$	584 \$	2 672 \$	(1 141) \$
Passifs de clôture	124 143	6 155	11 768	142 066
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	—	—	66 343
Solde de clôture net	186 089 \$	6 739 \$	14 440 \$	207 268 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

Contrats d'assurance

	2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs d'ouverture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	57 841
Solde d'ouverture net	158 848	6 551	14 134	179 533
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 224)	(1 224)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(611)	—	(611)
Ajustements liés à l'expérience	214	1	—	215
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 037)	358	688	9
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(11)	91	(80)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	56	15	—	71
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(45)	(2)	—	(47)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(823)	(148)	(616)	(1 587)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	14 058	591	152	14 801
Incidence des fluctuations des taux de change	(22)	32	78	88
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	13 213	475	(386)	13 302
Flux de trésorerie				
Primes reçues	19 144	—	—	19 144
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(21 654)	—	—	(21 654)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(755)	—	—	(755)
Autres flux de trésorerie ¹	897	—	—	897
Total des flux de trésorerie	(2 368)	—	—	(2 368)
Autres variations ²	(157)	—	—	(157)
Solde de clôture net	169 536 \$	7 026 \$	13 748 \$	190 310 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(6 560) \$	1 654 \$	3 796 \$	(1 110) \$
Passifs de clôture	115 794	5 372	9 952	131 118
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	60 302
Solde de clôture net	169 536 \$	7 026 \$	13 748 \$	190 310 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

c) MSC et produits des activités d'assurance en fonction de l'approche fondée sur la transition

	2024	2023
Fluctuations de la MSC en fonction de l'approche fondée sur la transition		
Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur		
Solde de la MSC au début de l'exercice	9 641 \$	10 579 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(885)	(929)
Variations liées aux services futurs		
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	58	(116)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(827)	(1 045)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	62	71
Incidence des fluctuations des taux de change	176	36
Total des variations	(589)	(938)
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	9 052 \$	9 641 \$
Autres contrats d'assurance		
Solde de la MSC au début de l'exercice	4 107 \$	3 555 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(377)	(295)
Variations liées aux services futurs		
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	913	688
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	469	36
Total des variations du résultat des activités d'assurance	1 005	429
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	112	81
Incidence des fluctuations des taux de change	164	42
Total des variations	1 281	552
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	5 388 \$	4 107 \$
Solde net de la MSC à la fin de l'exercice	14 440 \$	13 748 \$
Produits des activités d'assurance		
Produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	8 569 \$	8 529 \$
Produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon d'autres approches	12 645	11 873
Total des produits des activités d'assurance	21 214 \$	20 402 \$

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité a été tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, sauf en cas d'impraticabilité. La compagnie a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui étaient visés par l'application rétrospective intégrale. La compagnie a mis en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, sauf en cas d'impraticabilité, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

La compagnie a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats pour lesquels il était impossible de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date.

La compagnie a eu recours à une approche fondée sur la valeur intrinsèque pour déterminer la juste valeur à utiliser dans l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégageement du risque et des produits tirés des placements relatifs au capital requis. L'élaboration des hypothèses s'est basée sur une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de la compagnie quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

d) Composition des passifs au titre des contrats d'assurance et actif connexe

i) La composition des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance ainsi que des passifs au titre des contrats d'investissement se présente comme suit :

	2024				
	Actifs au titre des contrats d'assurance	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre des contrats d'investissement	Passifs au titre des contrats de réassurance détenus
Polices avec participation					
Exploitation canadienne	— \$	— \$	55 941 \$	— \$	— \$
Exploitation américaine	—	—	5 337	—	—
Exploitation européenne	—	—	122	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	678	—	—
Polices sans participation					
Exploitation canadienne	434	1 216	31 309	3 698	283
Exploitation américaine	335	12 756	13 544	85 470	159
Exploitation européenne	353	3 746	41 944	330	313
Solutions de gestion du capital et des risques	71	124	6 808	659	40
Total	1 193 \$	17 842 \$	155 683 \$	90 157 \$	795 \$

	2023				
	Actifs au titre des contrats d'assurance	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre des contrats d'investissement	Passifs au titre des contrats de réassurance détenus
Polices avec participation					
Exploitation canadienne	— \$	— \$	50 499 \$	— \$	— \$
Exploitation américaine	—	—	5 032	—	—
Exploitation européenne	—	—	124	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	671	—	—
Polices sans participation					
Exploitation canadienne	400	1 243	30 956	3 931	208
Exploitation américaine	291	12 243	13 047	83 966	163
Exploitation européenne	331	3 713	39 266	341	250
Solutions de gestion du capital et des risques	171	133	4 793	681	27
Total	1 193 \$	17 332 \$	144 388 \$	88 919 \$	648 \$

ii) Les tableaux suivants présentent la composition des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement ainsi que les capitaux propres :

	2024					Total
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	27 160 \$	11 939 \$	10 629 \$	4 642 \$	1 571 \$	55 941 \$
Exploitation américaine	4 281	612	251	—	193	5 337
Exploitation européenne	53	—	34	3	32	122
Solutions de gestion du capital et des risques	604	—	—	—	74	678
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	22 522	4 085	2 698	728	4 974	35 007
Exploitation américaine	53 869	11 483	2 011	—	31 651	99 014
Exploitation européenne	27 228	7 359	396	1 909	5 382	42 274
Solutions de gestion du capital et des risques	6 716	751	—	—	—	7 467
Autres	9 229	2 178	1 229	153	510 880	523 669
Total des capitaux propres	15 452	472	1 578	822	14 330	32 654
Total de la valeur comptable	167 114 \$	38 879 \$	18 826 \$	8 257 \$	569 087 \$	802 163 \$
Juste valeur	167 114 \$	38 262 \$	18 840 \$	8 257 \$	569 087 \$	801 560 \$
	2023					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeur comptable						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	22 726 \$	12 503 \$	9 853 \$	4 662 \$	755 \$	50 499 \$
Exploitation américaine	4 299	500	187	—	46	5 032
Exploitation européenne	56	—	41	3	24	124
Solutions de gestion du capital et des risques	570	5	—	—	96	671
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	21 408	4 244	2 782	644	5 809	34 887
Exploitation américaine	53 381	11 760	1 301	—	30 571	97 013
Exploitation européenne	25 738	6 707	467	2 113	4 582	39 607
Solutions de gestion du capital et des risques	4 938	488	—	—	48	5 474
Autres	11 448	1 483	164	—	436 977	450 072
Total des capitaux propres	12 487	724	938	448	15 254	29 851
Total de la valeur comptable	157 051 \$	38 414 \$	15 733 \$	7 870 \$	494 162 \$	713 230 \$
Juste valeur	157 051 \$	37 915 \$	15 667 \$	7 870 \$	494 162 \$	712 665 \$

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont largement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

e) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice**Contrats d'assurance**

	2024		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	582 \$	42 \$	624 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	9 241	79	9 320
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	9 823	121	9 944
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(11 050)	(123)	(11 173)
Ajustement au titre du risque non financier	312	18	330
MSC	913	—	913
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(2) \$	16 \$	14 \$

Contrats d'assurance

	2023		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	465 \$	46 \$	511 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	11 710	88	11 798
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	12 175	134	12 309
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(13 208)	(138)	(13 346)
Ajustement au titre du risque non financier	338	20	358
MSC	690	(2)	688
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(5) \$	14 \$	9 \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat d'assurance dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

f) Analyse des échéances des contrats d'assurance et de réassurance détenus

Les tableaux suivants présentent les sorties (entrées) de trésorerie futures prévues non actualisées pour les contrats d'assurance et de réassurance détenus selon le calendrier prévu en fonction des hypothèses actuarielles les plus probables, et excluent les montants des passifs au titre des contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts. Les flux de trésorerie prévus pour les produits individuels d'assurance vie entière s'échelonnent sur plusieurs décennies. Les paiements au titre des sinistres et des charges constituent un exemple de sorties de trésorerie, et les primes constituent un exemple d'entrées de trésorerie.

	2024						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	8 168 \$	4 295 \$	4 429 \$	4 776 \$	4 947 \$	456 281 \$	482 896 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	(604)	(573)	(541)	(479)	(424)	(3 260)	(5 881)
	7 564 \$	3 722 \$	3 888 \$	4 297 \$	4 523 \$	453 021 \$	477 015 \$
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	182 \$	111 \$	112 \$	99 \$	82 \$	490 \$	1 076 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(634)	(189)	(168)	(164)	(167)	(4 306)	(5 628)
	(452) \$	(78) \$	(56) \$	(65) \$	(85) \$	(3 816) \$	(4 552) \$

	2023						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	7 815 \$	4 180 \$	4 150 \$	4 331 \$	4 602 \$	434 966 \$	460 044 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	(674)	(675)	(633)	(577)	(534)	(7 892)	(10 985)
	<u>7 141 \$</u>	<u>3 505 \$</u>	<u>3 517 \$</u>	<u>3 754 \$</u>	<u>4 068 \$</u>	<u>427 074 \$</u>	<u>449 059 \$</u>
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	15 \$	110 \$	96 \$	85 \$	69 \$	(41) \$	334 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(407)	(94)	(70)	(83)	(76)	(3 258)	(3 988)
	<u>(392) \$</u>	<u>16 \$</u>	<u>26 \$</u>	<u>2 \$</u>	<u>(7) \$</u>	<u>(3 299) \$</u>	<u>(3 654) \$</u>

g) Montant des passifs au titre des contrats d'assurance payable à vue

Le tableau suivant présente les montants des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont payables à vue. Les montants payables à vue comprennent la valeur de rachat et/ou la valeur du compte moins les frais de rachat payables applicables. Les passifs au titre des contrats d'assurance détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts sont exclus des montants payables à vue et de la valeur comptable.

	2024	2023
Montants payables à vue	64 424 \$	61 367 \$
Valeurs comptables	101 715	93 324

h) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2024	1 207 \$	1 121 \$	1 027 \$	950 \$	873 \$	3 384 \$	5 878 \$	14 440 \$
2023	1 138	1 051	972	898	827	3 241	5 621	13 748

i) Décomptabilisation attendue de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2024	32 \$	30 \$	27 \$	24 \$	21 \$	47 \$	— \$	181 \$
2023	30	28	26	24	20	46	—	174

j) Risque d'assurance

Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, la compagnie utilise les derniers résultats du secteur pour établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité

La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais

Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Réassurance IARD

Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats nets. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessous.

Rendement des placements

Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur. L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net.

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financièresRisque d'assurance

	2024			
	Bénéfice net		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(350) \$	(175) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(725)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(200)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(125)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(50)	—	(850)	(850)

	2023			
	Bénéfice net		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(375) \$	(200) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	175	150	(700)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(150)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	50	50	(1 025)	(950)

¹ Les incidences sur la MSC sont déterminées avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir la valeur des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'assurance sur le bénéfice net et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de toute différence relative à l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). En ce qui concerne la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, il y a une incidence de second ordre sur le bénéfice qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie, car la plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été conclus au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille de contrats en vigueur. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur le bénéfice au cours de la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance, par région géographique, est décrite dans l'information sectorielle (note 33).

Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance vie et l'assurance maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la compagnie conserve l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

Taux d'actualisation

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	4,2 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	4,9 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	4,9 %	5,2 %	5,4 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	5,4 %	5,7 %	5,8 %	6,2 %	5,9 %	5,3 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	4,3 %
	Limite supérieure	3,6 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,7 %	5,5 %	5,9 %	6,5 %	6,5 %	5,1 %

2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,7 %	4,8 %	4,8 %	5,3 %	4,9 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

Les taux au comptant présentés dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

15. Contrats de réassurance détenus

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats de réassurance détenus

	2024						Total
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus				
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		Ajustement au titre du risque non financier	
Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs							
Actifs d'ouverture	15 981 \$	90 \$	1 002 \$	247 \$	12 \$	17 332 \$	
Passifs d'ouverture	(885)	20	218	(1)	—	(648)	
Solde d'ouverture net	15 096	110	1 220	246	12	16 684	
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(4 457)	(10)	1 906	961	1	(1 599)	
Composants investissements	(123)	—	123	—	—	—	
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(52)	(1)	36	6	1	(10)	
Incidence des fluctuations des taux de change	1 036	1	19	5	—	1 061	
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(3 596)	(10)	2 084	972	2	(548)	
Flux de trésorerie							
Primes versées	3 799	—	—	—	—	3 799	
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 919)	(995)	—	(2 914)	
Autres flux de trésorerie ¹	510	—	—	—	—	510	
Total des flux de trésorerie	4 309	—	(1 919)	(995)	—	1 395	
Autres variations ²	(484)	—	—	—	—	(484)	
Solde de clôture net³	15 325 \$	100 \$	1 385 \$	223 \$	14 \$	17 047 \$	
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	16 594 \$	72 \$	1 046 \$	124 \$	6 \$	17 842 \$	
Passifs de clôture	(1 269)	28	339	99	8	(795)	
Solde de clôture net³	15 325 \$	100 \$	1 385 \$	223 \$	14 \$	17 047 \$	

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 4 276 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

Contrats de réassurance détenus

2023

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs d'ouverture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$
Passifs d'ouverture	(760)	—	223	—	—	(537)
Solde d'ouverture net	15 452	76	1 175	320	11	17 034
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 676)	28	1 319	784	1	(1 544)
Composants investissements	(107)	—	107	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	184	6	34	—	—	224
Incidence des fluctuations des taux de change	(189)	—	11	3	—	(175)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(3 788)	34	1 471	787	1	(1 495)
Flux de trésorerie						
Primes versées	6 930	—	—	—	—	6 930
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 426)	(861)	—	(2 287)
Autres flux de trésorerie ¹	(3 341)	—	—	—	—	(3 341)
Total des flux de trésorerie	3 589	—	(1 426)	(861)	—	1 302
Autres variations ²	(157)	—	—	—	—	(157)
Solde de clôture net ³	15 096 \$	110 \$	1 220 \$	246 \$	12 \$	16 684 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	15 981 \$	90 \$	1 002 \$	247 \$	12 \$	17 332 \$
Passifs de clôture	(885)	20	218	(1)	—	(648)
Solde de clôture net ³	15 096 \$	110 \$	1 220 \$	246 \$	12 \$	16 684 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 4 491 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués en vertu de la MRP

Contrats de réassurance détenus

	2024			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	16 181 \$	866 \$	163 \$	17 210 \$
Passifs d'ouverture	(2 419)	863	950	(606)
Solde d'ouverture net	13 762	1 729	1 113	16 604
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	—	—	(131)	(131)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(176)	—	(176)
Ajustements liés à l'expérience	43	(1)	—	42
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(115)	159	(34)	10
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(27)	(34)	61	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	(17)	11	—	(6)
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	25	—	—	25
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(91)	(41)	(104)	(236)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(83)	31	35	(17)
Incidence des fluctuations des taux de change	998	33	28	1 059
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	824	23	(41)	806
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 462	—	—	1 462
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 918)	—	—	(1 918)
Autres flux de trésorerie ¹	510	—	—	510
Total des flux de trésorerie	54	—	—	54
Autres variations ²	(484)	—	—	(484)
Solde de clôture net	14 156 \$	1 752 \$	1 072 \$	16 980 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	16 644 \$	731 \$	344 \$	17 719 \$
Passifs de clôture	(2 488)	1 021	728	(739)
Solde de clôture net	14 156 \$	1 752 \$	1 072 \$	16 980 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

Contrats de réassurance détenus

	2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture net	14 333	1 491	1 011	16 835
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	—	—	(102)	(102)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(156)	—	(156)
Ajustements liés à l'expérience	40	(1)	—	39
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(85)	69	22	6
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(332)	158	174	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	20	10	—	30
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	(4)	(1)	—	(5)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(361)	79	94	(188)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	62	152	13	227
Incidence des fluctuations des taux de change	(181)	7	(5)	(179)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(480)	238	102	(140)
Flux de trésorerie				
Primes versées	4 834	—	—	4 834
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 427)	—	—	(1 427)
Autres flux de trésorerie ¹	(3 341)	—	—	(3 341)
Total des flux de trésorerie	66	—	—	66
Autres variations ²	(157)	—	—	(157)
Solde de clôture net	13 762 \$	1 729 \$	1 113 \$	16 604 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	16 181 \$	866 \$	163 \$	17 210 \$
Passifs de clôture	(2 419)	863	950	(606)
Solde de clôture net	13 762 \$	1 729 \$	1 113 \$	16 604 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

c) MSC selon l'approche fondée sur la transition

	2024	2023
Contrats de réassurance détenus		
Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur		
Solde de la MSC au début de l'exercice	1 106 \$	891 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(124)	(87)
Variations liées aux services futurs		
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(24)	299
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(148)	212
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	63	3
Total des variations	(85)	215
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	1 021 \$	1 106 \$
Autres contrats de réassurance détenus		
Solde de la MSC au début de l'exercice	7 \$	120 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(7)	(15)
Variations liées aux services futurs		
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(34)	22
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	85	(125)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	44	(118)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	—	5
Total des variations	44	(113)
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	51 \$	7 \$
Solde net de la MSC à la fin de l'exercice	1 072 \$	1 113 \$

d) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

	2024	2023
Contrats de réassurance détenus		
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 522 \$	882 \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 407)	(797)
Ajustement au titre du risque non financier	(159)	(69)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	10	6
MSC	34 \$	(22) \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

e) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats de réassurance détenus							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2024	(122) \$	(109) \$	(97) \$	(86) \$	(76) \$	(262) \$	(320) \$	(1 072) \$
2023	(122)	(108)	(97)	(86)	(77)	(266)	(357)	(1 113)

16. Passifs au titre des contrats d'investissement

Variations des passifs au titre des contrats d'investissement évalués à la juste valeur

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	88 919 \$	94 810 \$
Variations normales des affaires en vigueur	(8 469)	(9 356)
Résultats au chapitre des placements	2 932	4 806
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	—	(9)
Incidence des fluctuations des taux de change	6 775	(1 332)
Solde à la fin de l'exercice	90 157 \$	88 919 \$

Tous les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la JVRN.

17. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs sont présentés dans les bilans consolidés, au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et des passifs correspondants sont comptabilisés aux postes Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 6 082 \$ au 31 décembre 2024 (6 070 \$ au 31 décembre 2023).

Dans les états consolidés du résultat net, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Ces produits et ces charges sont présentés dans les états consolidés du résultat net dans les cas où les contrats conclus avec les titulaires de polices de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la compagnie liée à ces fonds. La compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers consolidés. Outre son exposition à ces garanties, la compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

La compagnie offre également des produits assortis d'une GRM aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que précédemment au Canada et en Irlande. Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2024, la valeur des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 538 \$ (7 343 \$ au 31 décembre 2023).

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 895 \$	15 024 \$
Obligations	74 444	72 111
Prêts hypothécaires	2 083	2 022
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	154 439	130 415
Fonds communs de placement	232 073	188 549
Immeubles de placement	11 317	12 071
	493 251	420 192
Produits à recevoir	882	832
Autres passifs	(3 829)	(4 138)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 082	6 070
Total^{1,2}	496 386 \$	422 956 \$

¹ Au 31 décembre 2024, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 65 315 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (64 097 \$ au 31 décembre 2023). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 517 \$, des obligations de 10 623 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 21 \$, des fonds communs de placement de 54 114 \$, des produits à recevoir de 89 \$ et d'autres passifs de (49) \$.

² Au 31 décembre 2024, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 2 750 \$ dans les bilans consolidés de la compagnie devraient être transférés à Countrywide dans les 12 mois (note 3). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 104 \$, des actions, des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 2 672 \$ et d'autres passifs de (26) \$.

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2024	2023
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343 \$	60 302 \$
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	430 043	362 654
	496 386 \$	422 956 \$

c) Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts – Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

Fonds distincts

	2024		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 938	—	3 938
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 938	—	3 938
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 938)	—	(3 938)
Ajustement au titre du risque non financier	—	—	—
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

Fonds distincts

	2023		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 367	—	3 367
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 367	—	3 367
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 367)	—	(3 367)
Ajustement au titre du risque non financier	—	—	—
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

d) Variations des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	422 956 \$	387 882 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	64 353	51 236
Produits nets tirés des placements	9 653	7 333
Profits (pertes) en capital réalisés sur les placements, montant net	13 113	6 430
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	30 777	33 660
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	21 161	(1 033)
Retraits des titulaires de polices	(65 662)	(59 686)
Transfert de portefeuille	—	(2 662)
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	5	54
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	1	14
Virement du (vers le) fonds général, montant net	17	46
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	12	(318)
Total	73 430	35 074
Solde à la fin de l'exercice	496 386 \$	422 956 \$

e) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	348 889 \$	136 947 \$	13 354 \$	499 190 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 2 804 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	299 451 \$	113 199 \$	13 792 \$	426 442 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 3 486 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2024, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 1 624 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (56 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2023), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2024, un montant de 4 061 \$ (3 912 \$ au 31 décembre 2023) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des parties liées membres du groupe de sociétés de Power Corporation (note 28).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	13 792 \$	14 455 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(758)	(1 073)
Achats	1 130	795
Ventes	(872)	(445)
Transferts vers le niveau 3	97	350
Transferts hors du niveau 3	(35)	(290)
Solde à la fin de l'exercice	13 354 \$	13 792 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

f) Autres entités structurées

En plus des fonds distincts, la compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

La compagnie touche des honoraires de gestion à l'égard des produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2024, les honoraires et autres produits que la compagnie a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et dans d'autres entités structurées se sont chiffrés à 4 820 \$ (4 020 \$ en 2023).

Au 31 décembre 2024, les autres actifs (note 11) comprenaient des placements de 3 540 \$ (2 878 \$ au 31 décembre 2023) que la compagnie a effectués dans des obligations et des actions liés aux titres garantis par des prêts et à d'autres fonds commandités par Empower, sur une base consolidée, ainsi que des placements de 161 \$ (160 \$ au 31 décembre 2023) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commandités en Europe.

18. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2024		2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 4,930 % (5,729 % au 31 décembre 2023), non garantis	144 \$	144 \$	132 \$	132 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au SOFR à terme ajusté (45 \$ US au 31 décembre 2023), non garantie	—	—	60	60
Total à court terme	144	144	192	192
À long terme				
D'exploitation :				
Emprunt hypothécaire grevant des immeubles de placement, exigible le 1 ^{er} janvier 2029 (39 \$ US), à un taux d'intérêt de 4,51 %	54	54	—	—
Capital :				
Lifeco				
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	197	231	196	229
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	396	467	395	461
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	343	396	343	396
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029, non garanties (500 €) ¹	742	806	726	784
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028, non garanties	499	498	499	483
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050, non garanties	494	378	494	388
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030, non garanties	598	563	598	540
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026, non garanties (500 €) ¹	743	731	728	703
	4 012	4 070	3 979	3 984
Canada Vie				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	110	100	109
Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)				
Titres à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis, valeur nominale de 150 \$	155	179	156	179
Great-West Lifeco Finance 2018, LP				
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048, non garantis (500 \$ US)	714	603	659	597
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028, non garantis (300 \$ US)	431	417	398	388
	1 145	1 020	1 057	985
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047, non garantis (700 \$ US)	993	797	917	787
Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025, non garantis (500 \$ US)	719	703	663	621
Empower Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051, non garantis (700 \$ US)	998	633	922	643
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031, non garantis (400 \$ US)	574	471	530	429
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027, non garantis (400 \$ US)	575	523	530	475
	2 147	1 627	1 982	1 547
Total à long terme	9 325	8 560	8 854	8 212
Total	9 469 \$	8 704 \$	9 046 \$	8 404 \$

¹ Désignées comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

Titres de fiducies de capital

La FCCV, une fiducie établie par la Canada Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débetures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net (note 19). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 7 pour prendre connaissance de la gestion des risques.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

19. Coûts de financement

Les coûts de financement se composent des éléments suivants :

	2024	2023
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	9 \$	30 \$
Charges financières :		
Intérêts sur les débetures à long terme et les autres instruments d'emprunt	302	304
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	54	54
Intérêts sur les titres de fiducies de capital	11	11
Autres	26	27
	393	396
Total	402 \$	426 \$

20. Autres passifs

	2024	2023
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 26)	497 \$	581 \$
Obligations locatives	380	361
Découverts bancaires	379	243
Provisions au titre des produits différés	264	256
Passifs liés aux titres garantis par des prêts	3 791	3 110
Autres	4 919	5 036
Total	10 230 \$	9 587 \$

Un montant de 5 298 \$ (5 279 \$ au 31 décembre 2023) du total des autres passifs devrait être décomptabilisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous :

Provisions au titre des produits différés

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	256 \$	293 \$
Entrées	63	54
Amortissement	(53)	(62)
Fluctuations des taux de change	12	6
Cessions	(14)	(35)
Solde à la fin de l'exercice	264 \$	256 \$

21. Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, la compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Canada Vie et Empower. Au 31 décembre 2023, la compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans Putnam Investments. Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent également les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de PanAgora détenues par les employés et liées à la participation donnant le contrôle d'une filiale de la Canada Vie dans certaines entreprises canadiennes en service-conseil.

a) Les participations ne donnant pas le contrôle inscrites dans les états consolidés du résultat net et les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	2024	2023
Bénéfice net attribuable au compte de participation		
Canada Vie	107 \$	24 \$
Empower	(1)	(1)
Bénéfice net (perte nette) – compte de participation	106	23
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	(3)	—
Total	103 \$	23 \$

La compagnie a versé des participations de 1 901 \$ aux titulaires de polices avec participation pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (1 818 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le montant des participations ne donnant pas le contrôle qui figure dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) s'est chiffré à 94 \$ (87 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023).

b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

	2024	2023
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	3 043 \$	2 844 \$
Empower	(2)	3
Total	3 041 \$	2 847 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	72 \$	168 \$

22. Capital social

a) Billets avec remboursement de capital à recours limité

Billets avec remboursement de capital à recours limité	Première date de rachat	Taux d'intérêt	2024		2023	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Série 1	30 novembre 2026	3,60 %	1 500 \$	1 346 \$	1 500 \$	1 155 \$

Le 16 août 2021, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 1 500 \$ de billets avec remboursement de capital à recours limité à 3,60 %, série 1 (titres secondaires), échéant le 31 décembre 2081 (les billets RCRL de série 1). Les billets RCRL de série 1 portent intérêt au taux fixe de 3,60 % par année, payable semestriellement, jusqu'au 31 décembre 2026, exclusivement. Le 31 décembre 2026 et tous les cinq ans par la suite, jusqu'au 31 décembre 2076, le taux d'intérêt sur les billets RCRL de série 1 sera rajusté à un taux d'intérêt égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans plus 2,641 %. À compter du 30 novembre 2026, la compagnie pourra choisir de racheter les billets de série 1, en totalité ou en partie, tous les cinq ans au cours de la période allant du 30 novembre au 31 décembre, à la valeur nominale plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

En ce qui a trait aux billets de série I, le non-paiement des intérêts ou du capital liés lorsqu'ils sont exigibles donnera lieu à un recours, et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur la quote-part des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série U (les actions privilégiées de série U) détenues dans une fiducie consolidée nouvellement constituée (la fiducie à recours limité). Le recours des porteurs de billets de série I sera limité à la livraison des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de série U sont éliminées des bilans consolidés de la compagnie pendant qu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité.

b) Actions privilégiées

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2024		2023	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang				
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif de 1,749 % et à taux rajusté	10 000 000	250	10 000 000	250
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série T, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série Y, à dividende non cumulatif de 4,50 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Total	108 800 000	2 720 \$	108 800 000	2 720 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	932 427 987	6 000 \$	931 853 110	5 791 \$
Émises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	—	—	2 278 830	89
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions	2 379 656	88	4 296 047	158
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(2 700 000)	(114)	(6 000 000)	(233)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	97	—	195
Solde à la fin de l'exercice	932 107 643	6 071 \$	932 427 987	6 000 \$

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 1,749 % jusqu'au 31 décembre 2025, exclusivement, et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série T, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2026, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 31 décembre 2026 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2030, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

c) Actions ordinaires

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 29 janvier 2024, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la compagnie a racheté, puis annulé, 2 700 000 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour 2024 au coût de 114 \$ (6 000 000 d'actions ordinaires au coût de 233 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 en vertu de l'offre publique de rachat précédente). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 97 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (195 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 en vertu de l'offre publique de rachat précédente).

Le 2 janvier 2025, la compagnie a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2025 et se terminera le 5 janvier 2026.

23. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	2024	2023
Bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	4 141 \$	2 992 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(130)	(130)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 011	2 862
Perte nette liée aux activités abandonnées (note 3)	(115)	(124)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (note 3)	44	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 940 \$	2 738 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	932 083 891	931 645 747
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	3 036 627	1 889 104
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	935 120 518	933 534 851
Bénéfice de base par action ordinaire	4,23 \$	2,94 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	4,21 \$	2,93 \$
Bénéfice de base par action ordinaire lié aux activités poursuivies	4,30 \$	3,07 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies	4,29 \$	3,07 \$
Dividendes par action ordinaire	2,220 \$	2,080 \$

24. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres significatives conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et du ratio relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	2024	2023
Capital de première catégorie	20 142 \$	18 285 \$
Capital de deuxième catégorie	5 253	5 223
Total du capital disponible	25 395	23 508
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 130	5 406
Total des ressources en capital	30 525 \$	28 914 \$
Capital requis	23 516 \$	22 525 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %) ¹	130 %	128 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis).

Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.

Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis. D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, la compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses établissements à l'étranger.

25. Paiements fondés sur des actions

a) Régime d'options sur actions

La compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés liées. Le comité des ressources humaines de la compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. La période d'acquisition des options attribuées avant le 1^{er} janvier 2019 est de cinq ans. Les options attribuées après le 1^{er} janvier 2019 deviennent acquises à raison de 50 % trois ans après la date d'attribution et de 50 % quatre ans après la date d'attribution. La période d'exercice maximale des options est de dix ans à compter de la date d'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner la déchéance des options, à moins que le comité n'en décide autrement. En 2024, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 72 500 000.

En 2024, 2 673 400 options sur actions ordinaires ont été attribuées (2 957 200 en 2023). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2024 était de 5,43 \$ par option (4,41 \$ en 2023). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2024 : rendement des actions de 5,26 % (5,65 % en 2023), volatilité prévue de 19,08 % (18,98 % en 2023), taux d'intérêt sans risque de 3,43 % (3,45 % en 2023) et durée prévue de huit ans (huit ans en 2023).

Le tableau qui suit résume les changements survenus relativement aux options en circulation, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré.

	2024		2023	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au début de l'exercice	15 564 488	34,63 \$	17 093 615	33,82 \$
Attribuées	2 673 400	42,24	2 957 200	36,81
Exercées	(2 379 656)	33,83	(4 296 047)	32,88
Frappées de déchéance ou expirées	(267 150)	36,27	(190 280)	35,62
Options en circulation à la fin de l'exercice	15 591 082	36,03 \$	15 564 488	34,63 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	6 987 132	32,99 \$	7 267 288	33,50 \$

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 45,37 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (39,69 \$ en 2023).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de transactions dont les paiements sont fondés sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, laquelle s'est chiffrée à 12 \$ après impôt en 2024 (8 \$ après impôt en 2023), a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2024.

Fourchette des prix d'exercice	En circulation			Pouvant être exercées		
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Expiration
30,28 \$ – 36,87 \$	752 100	0,69	33,44 \$	683 150	33,58 \$	2025
30,28 \$ – 36,87 \$	888 932	1,17	34,67 \$	888 932	34,67 \$	2026
30,28 \$ – 36,87 \$	794 900	2,22	36,15 \$	794 900	36,15 \$	2027
30,28 \$ – 34,21 \$	975 550	3,22	33,75 \$	975 550	33,75 \$	2028
30,28 \$ – 32,50 \$	1 765 550	4,21	30,86 \$	1 765 550	30,86 \$	2029
32,10 \$ – 32,22 \$	1 091 350	5,16	32,22 \$	1 085 950	32,22 \$	2030
32,10 \$ – 38,75 \$	1 637 500	6,16	32,33 \$	788 350	32,33 \$	2031
31,59 \$ – 38,71 \$	2 205 500	7,16	38,68 \$	4 750	31,59 \$	2032
36,69 \$ – 38,87 \$	2 815 000	8,16	36,82 \$	—	— \$	2033
42,22 \$ – 42,87 \$	2 664 700	9,16	42,24 \$	—	— \$	2034

b) Régimes d'unités d'actions différées

Afin de favoriser l'harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de Lifeco, celle-ci et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées obligatoires et de régimes d'unités d'actions différées facultatifs (les régimes obligatoires et les régimes facultatifs) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis doit toucher 50 % de sa provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle pour participation au conseil et la rémunération liée aux comités du conseil soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribuées est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire de Lifeco à la Bourse de Toronto (TSX) pendant les cinq derniers jours de bourse du trimestre précédent. Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires de la compagnie en fonction de la valeur des unités à la date de versement du dividende. Au moment où un administrateur ou, le cas échéant, un dirigeant ou un employé de la compagnie ou de l'une de ses filiales quitte ses fonctions, il peut faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme unique en trésorerie établie en fonction du cours moyen pondéré d'une action ordinaire de Lifeco à la TSX pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date du rachat. En 2024, une tranche de 8 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (7 \$ en 2023). Au 31 décembre 2024, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées se chiffrait à 117 \$ (101 \$ en 2023), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions différées. En vertu des régimes d'unités d'actions différées, certains employés peuvent choisir de recevoir des unités d'actions différées à titre de règlement dans le cadre du régime de rémunération incitative annuelle ou à titre de règlement des unités d'actions liées au rendement attribuées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement de la compagnie. Dans les deux cas, ces employés se font attribuer des unités d'actions différées équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie. Les employés reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires d'après la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un individu cesse d'être un administrateur ou un employé de la compagnie ou d'une de ses sociétés liées, au moyen d'un montant unique en trésorerie représentant la valeur des unités d'actions différées à cette date. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions différées attribuées aux employés en vertu des régimes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 12 \$ (24 \$ en 2023) relativement au régime d'unités d'actions différées au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2024, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées était de 73 \$ (63 \$ en 2023), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs des bilans consolidés.

c) Régime d'unités d'actions liées au rendement

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en trésorerie correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 179 \$ (179 \$ en 2023) relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2024, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement se chiffrait à 324 \$ (255 \$ en 2023), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

d) Plan d'achat d'actions pour les employés

Le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 14 \$ (13 \$ en 2023) relativement au plan d'achat d'actions pour les employés au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net.

e) Régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC

Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. Avant cette vente, Putnam Investments était le promoteur du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam Investments était autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution.

Au cours de 2023, Putnam a attribué 46 000 actions ordinaires incessibles de catégorie B à certains membres de la haute direction et employés clés.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 relativement aux actions ordinaires incessibles de catégorie B et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 50 \$ et elle est comptabilisée à titre de bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées dans les états consolidés du résultat net.

f) Régime d'actionnariat de la direction de PanAgora

Certains employés de PanAgora, une filiale d'Empower, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction de PanAgora en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 14 \$ (14 \$ en 2023), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

26. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, plusieurs des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les nouveaux employés et les participants actifs à des régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la compagnie.

Les politiques de capitalisation des filiales de la compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés exigent des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la compagnie, sous forme de paiements de dépenses liées aux régimes ou sous forme d'un remboursement des excédents des régimes, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la compagnie.

Le tableau suivant reflète la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la compagnie.

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	6 517 \$	6 291 \$	— \$	— \$
Produits d'intérêts	280	306	—	—
Rendement réel en sus des (inférieur aux) produits d'intérêts	88	177	—	—
Cotisations patronales	(8)	35	21	18
Cotisations salariales	22	22	—	—
Prestations versées	(304)	(295)	(21)	(18)
Liquidations	(56)	(27)	—	—
Frais administratifs	(8)	(9)	—	—
Transfert vers les régimes, montant net	1	1	—	—
Fluctuations des taux de change	113	16	—	—
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	6 645 \$	6 517 \$	— \$	— \$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	6 275 \$	5 825 \$	256 \$	256 \$
Coût des services rendus au cours de la période	44	41	2	2
Coût financier	272	282	12	13
Cotisations salariales	22	22	—	—
Prestations versées	(304)	(295)	(21)	(18)
Modifications des régimes	—	—	—	(7)
Liquidations	(58)	(30)	—	—
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses financières	(159)	400	—	15
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses démographiques	1	(15)	—	(2)
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des résultats techniques liés aux participants	42	31	3	(2)
Transfert vers les régimes, montant net	—	1	—	—
Fluctuations des taux de change	110	13	1	(1)
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	6 245 \$	6 275 \$	253 \$	256 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	400 \$	242 \$	(253) \$	(256) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(151)	(202)	—	—
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	249 \$	40 \$	(253) \$	(256) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 11)	493 \$	365 \$	— \$	— \$
Autres passifs (note 20)	(244)	(325)	(253)	(256)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	249 \$	40 \$	(253) \$	(256) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	6 008 \$	6 031 \$	— \$	— \$
Régimes non capitalisés	237 \$	244 \$	253 \$	256 \$

Aux termes d'IFRIC 14 *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies*, les exigences de financement minimal et leur interaction, la compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, de paiements de dépenses liées au régime, ou du remboursement des excédents; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif.

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2024	2023
Variation du plafond de l'actif		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	202 \$	310 \$
Intérêts sur le plafond de l'actif	8	14
Variation du plafond de l'actif	(63)	(123)
Fluctuations des taux de change	4	1
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	151 \$	202 \$

b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	66 \$	63 \$	2 \$	2 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	232	248	—	—
Cotisations salariales	(22)	(22)	—	—
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	276	289	2	2
Frais administratifs	8	9	—	—
Modifications des régimes	—	—	—	(7)
Liquidations	(2)	(3)	—	—
Coût financier, montant net	—	(10)	12	13
Charge – résultat net	282	285	14	8
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisés	(116)	416	3	11
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	(88)	(177)	—	—
Variation du plafond de l'actif	(63)	(123)	—	—
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	(267)	116	3	11
Total (des produits) de la charge, y compris les réévaluations	15 \$	401 \$	17 \$	19 \$

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2024	2023
Titres de participation	37 %	35 %
Titres de créance	54 %	55 %
Biens immobiliers	6 %	7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 %	3 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la compagnie qui s'élevaient à 5 971 \$ au 31 décembre 2024 et à 5 841 \$ au 31 décembre 2023, dont un montant de 5 970 \$ (5 827 \$ au 31 décembre 2023) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la compagnie.

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	5 799 \$	5 815 \$	253 \$	256 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	446	460	—	—
Obligation au titre des prestations définies	6 245 \$	6 275 \$	253 \$	256 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures de la rémunération.

ii) Partie de l'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
Obligation au titre des prestations compte non tenu des augmentations futures des rentes	5 585 \$	5 546 \$	253 \$	256 \$
Incidence de la croissance future présumée des rentes	660	729	—	—
Obligation au titre des prestations définies	6 245 \$	6 275 \$	253 \$	256 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

iii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
Employés en service	35 %	36 %	14 %	13 %
Participants avec droits acquis différés	16 %	16 %	s.o.	s.o.
Employés retraités	49 %	48 %	86 %	87 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	14,8 ans	14,4 ans	9,9 ans	9,6 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2025 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	(34) \$	— \$	(34) \$
Régimes non capitalisés	18	20	38
Régimes à cotisations définies	217	—	217
Total	201 \$	20 \$	221 \$

À propos de Great-West Lifeco Inc.

Great-West Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower et d'Irish Life. Ensemble, nous fournissons des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties offert par l'employeur et d'assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à plus de 40 millions. Au 31 décembre 2024, l'actif administré de Great-West Lifeco s'établissait à plus de 3,2 billions de dollars.

Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO, et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation.

Pour en apprendre davantage, consultez le site greatwestlifeco.com/fr.

GREAT-WEST
LIFECO



GREAT-WEST LIFECO

100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3
Canada

greatwestlifeco.com

Membre du groupe de sociétés
de Power Corporation^{MC}

